

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

m^{me} cosmeo

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
— QUIMPER —

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre

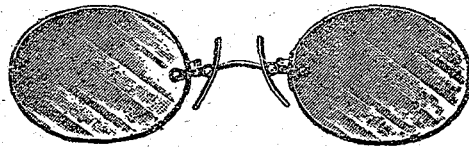


P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

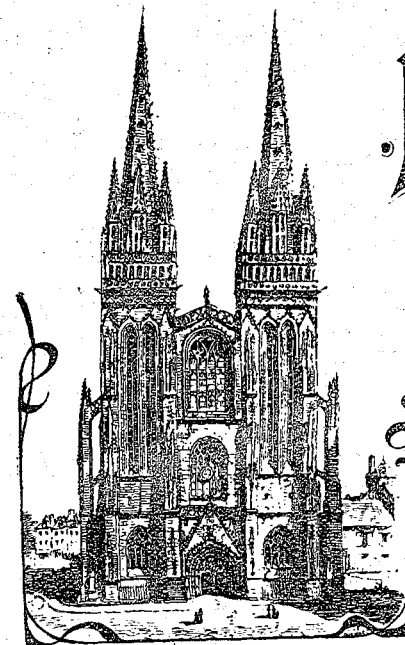
Lunetterie et Orthopédie

16, rue Kéréon

DELBENN **QUIMPER**



Maison de Confiance, recommandée par le Corps Médical



LA VOIX de
St CORENTIN
QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue S^t-François
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.
Abonnement 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



*La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.*

*Aimez votre église.
Allez à votre église.*

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
Escompte
Dépôt de Fonds
Avances

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme
 au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
 26 rue du Parc

Sous-Agences
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

LA VIE PAROISSIALE

« La Voix de Saint-Corentin »

Où en est le recrutement de nouveaux abonnés ?

Il s'est poursuivi activement. Depuis le commencement de Janvier, environ 90-abonnements nouveaux ont été sous-crits.

« La Voix » salue avec joie ses nouveaux lecteurs qui, elle l'espère, seront vite ses amis, et elle remercie ceux qui se sont fait ses zélés propagateurs.

Le recrutement va subir provisoirement un temps d'arrêt, mais vers la fin de l'année les recruteurs se remettront de nouveau en campagne. Le succès de leurs efforts passés permet de présager le succès de leurs efforts futurs.

Monsieur le Chanoine Le Roy

Il y a 27 ans que M. Alfred Le Roy revenait à Quimper comme chanoine du Chapitre.

Nous disons qu'il revenait à Quimper. Il était né, en effet, dans notre ville et il avait été pendant plusieurs années, vicaire à Saint-Mathieu.

Après avoir été aumônier très apprécié des Carmélites de Morlaix et curé-archiprêtre de Châteaulin, il prenait place, en 1911, dans le « sénat » du clergé diocésain.

Ce n'était pas, pour lui, prendre sa retraite. Il était de la trempe de ces hommes qui ne savent pas ce que c'est que se reposer.

Cumulant les fonctions de chanoine titulaire avec celles de directeur des œuvres, il a parcouru avec zèle le diocèse, encourageant, guidant toutes les initiatives heureuses, les inspirant par ses conférences, ses conseils éclairés.

Un ministère qu'il aimait particulièrement et qu'il remplissait avec grand succès, était la prédication de pieuses recollections à ses confrères. Tous les cantons du diocèse ont entendu avec édification sa parole si surnaturelle, si sacerdotale.

Nous ne dirons pas ici sa science de la liturgie, son goût très sûr en musique sacrée, en plain-chant Grégorien. C'était une âme d'artiste.

Ecrivain de talent, on lui doit *La Vie de Monseigneur Léopold de Lézéleuc*, ancien vicaire général de Quimper, devenu évêque d'Autun. Tout jeune séminariste, M. Le Roy avait suivi à Autun l'Evêque dont il raconte la vie dans un ouvrage que l'Académie Française a couronné.

Frappé, il y a quelques années, par une attaque de paralysie, le bon chanoine dut à sa volonté de fer, de rééduquer ses pauvres membres paralysés. Il lui fallut assurément peu à peu renoncer à tout ministère extérieur, mais il se traîna jusqu'au bout à l'office, à son confessionnal, où on le trouvait, il y a encore peu de temps, dès six heures du matin.

Il a vu venir la mort en vrai prêtre : il a remis avec confiance son âme entre les mains du Dieu qu'il avait servi avec tant de fidélité.

Il allait terminer, en Mai prochain, sa 88^e année. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs, aux paroissiens de Saint-Mathieu et de la cathédrale.

Monsieur le Chanoine Le Borgne

M. le chanoine Le Borgne, l'écrivain très apprécié des Chroniques Quimpéroises, vient de mourir.

C'est une perte pour notre rédaction. Nous publierons dans le numéro prochain quelques lignes sur le cher disparu que nous recommandons aux prières de nos lecteurs.

LA RÉDACTION.

La mort du Frère Romuald Diverres

Nous avons annoncé la mort, survenue le 13 Janvier dernier, d'un de nos compatriotes, Hervé Diverres, en religion Frère Romuald, religieux du Saint-Esprit, missionnaire.

Tous ceux qui l'ont connu liront avec émotion ces deux lettres écrites à Mgr Le Hunsec, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit. Elles nous ont été communiquées par le Révérend Père Cabon, que nous remercions bien vivement de cette pensée.

Le cher Frère Diverres, enfant de Saint-Corentin, ancien élève de notre école paroissiale de la rue de Brest, fut un grand missionnaire, comme en font foi ces deux lettres que nous nous faisons un devoir de publier.

Somo, le 17 Janvier 1938.

MONSIEUR,

Vous savez le grand malheur qui nous est arrivé, puisque M. Cazal, à qui je demandais de vous adresser un télégramme,

a tenu à vous donner avec le plus de ménagement possible par téléphone et par l'intermédiaire de Mgr Bouque les détails de la mort tragique de notre cher Frère Romuald.

Nous revenions de Bangangte, où nous sommes allés rendre sa visite de Nouvel An à M. Cazal. Le Frère était sur la plate-forme arrière du picup, à côté du Père Aubry et tenait en main un fusil chargé (un fusil à chiens, celui du Père Michaud). Devant une grosse ornière, le Frère Athanase, qui conduisait, a freiné brusquement. Le Frère Romuald qui se demandait ce que cela voulait dire, peut-être un gibier sur la route, a-t-il pensé, s'est levé pour regarder par-dessus la cabine. Il se tenait debout, le fusil dans la main droite et contre l'arrière de la cabine de la voiture, quand un grand cahot fait partir le coup de feu, atteignant le pauvre Frère à la tête, derrière l'oreille droite, lui faisant une grande plaie, d'où on voyait sortir la cervelle.

Affolés, nous nous précipitons à son secours ; le Père Michaud, pendant que je le tenais dans mes bras, lui a donné l'absolution, l'Extrême-Onction et l'indulgence de la bonne mort. Il devait être 5 h. 1/4 ou 5 h. 1/2. Espérant encore, contre toute espérance, nous faisons demi-tour pour retourner à Bangangte, dont nous devons être à 15 ou 20 kilomètres, pour aller chercher du secours : en arrivant là, nous avons constaté que notre cher Frère avait cessé de vivre. Nous le faisons constater par le docteur, Mme Lebos, avant de reprendre la route de Somo.

Pendant ce temps, les chrétiens de Bangangte se sont rassemblés pour prier pour notre Frère.

M. Cazal et sa famille ont été très affectés de notre malheur et nous a montré une sympathie comme on n'en montre pas. Il s'est chargé d'adresser un télégramme à vous-même, Monseigneur, à Mgr Vogt et à la Mission de Bafia.

Il était 9 heures du soir, quand nous reprenions la route de Somo, et dans quel état ! A minuit moins le quart nous étions rendus.

Monseigneur, vous dire notre douleur à tous de voir partir si vite et d'une façon si tragique notre bon Frère me serait impossible. Moi, je n'ai jamais tant souffert de ma vie.

Vous savez d'ailleurs qui j'ai perdu : un excellent religieux qui me donnait l'exemple de la régularité, un confrère qui était si bon et que j'aimais beaucoup. Et dans quelque temps, je saurai quel aide j'ai perdu ; pour le moment, je ne puis y penser.

Le bon Père Michaud était là pour m'aider dans cette triste circonstance, et le Frère Athanase s'est chargé de faire le cercueil. Les obsèques ont eu lieu le 15, à 9 heures du matin. Nous avons tenu à faire passer notre cher Frère par son église : pour cela, nous avons débarrassé la nef de la

nouvelle église et dressé un autel provisoire, où devant le corps, j'ai chanté la messe d'enterrement, assisté du P. Michaud et du P. Aubry.

Le Père Nabat et le Frère Blaise sont venus de Bafia pour l'enterrement.

Y. étaient présents : M. Périty, chef de la Région de Bafia, puis le docteur Merca et M. Le Carenes, de Bafia ; M. Cazal, de Bangangte ; M. Romani et sa famille, de Ndikiniméki, et le pasteur Farelly et l'infirmière protestante de Ndiki. Tout le monde a été très affecté de cette mort, car notre Frère Romuald était estimé de tous. Il était si gai, il était si adroit et il aimait tant à rendre service à tout le monde.

Les indigènes de Somo sont consternés. Ils viennent de perdre le Frère qui faisait leur église, un missionnaire qui les aimait tant, et qu'ils voyaient toujours si gai. Il était plein d'entrain et avait à cœur de rassembler autour de lui la jeunesse du centre de Ndikiniméki. Même après son accident au jeu de foot-ball, il voulait toujours être avec ses jeunes gens et déjà il s'était mis au jeu.

Monseigneur, excusez-moi ; ma douleur est trop vive pour pouvoir avoir de la suite dans mes idées. C'est mon Frère qui est mort et je ne puis m'en consoler. Certes, je sais qu'il est au Ciel, il était si bon et nous étions là pour lui donner les derniers Sacrements, mais je ne suis pas assez saint pour supporter une si grande épreuve.

Je sais aussi, Monseigneur, à quel point cette mort a dû vous toucher ; car c'était peut-être votre meilleur Frère coadjuteur.

Je vous adresse quelques objets de piété et des photos pour sa famille, et son livret personnel et son exemplaire des Règles et Constitutions.

Monseigneur, je vous demande très humblement de prier pour Somo et pour moi, car nous en avons besoin.

Nous restons vos bien humbles Missionnaires tous, à Somo.

P.-L. LE BRIS.



De Marienberg, le 28 Janvier 1938.

A Mgr Le Hunsec, supérieur général.

BIEN CHER MONSIEUR ET TRÈS RÉV. PÈRE,

Je viens de recevoir et je vous transmets ci-joint la lettre du P. Le Bris qui nous donne des détails sur le malheureux accident qui a coûté la vie au bon Frère Romuald, le 13 Janvier dernier.

On sent que le P. Le Bris est dans la désolation et nous le sommes avec lui, car le Frère Romuald était un excellent

confrère, très estimé de tous, d'un dévouement à toute épreuve et d'un esprit religieux très élevé. Partout où il a été employé, il a laissé des exemples de piété et de ferveur soutenue, qui ne seront pas oubliés, ni de ses confrères, ni des fidèles.

C'était aussi un rude travailleur, dur pour lui-même et qui savait obtenir pour ainsi dire sans effort le meilleur rendement de ses ouvriers, par sa patience et sa bonté à les former. Comme témoignage de son activité et de son savoir-faire, il laisse dans le Vicariat l'église de Nden et la résidence des Pères construites par lui, la belle voûte de la cathédrale de Douala, et l'église de Somo presque terminée, tout cela en moins de 10 ans. C'est sans doute un record.

Malgré les soucis imposés par ces gros travaux, et l'attention continuelle que demandent des œuvres où un seul doit tout prévoir et se contenter souvent de moyens de fortune, le Frère Romuald trouvait encore le temps de s'occuper des jeunes gens et de faire ainsi œuvre d'apostolat direct. Avec l'appui de son supérieur, il avait organisé à Somo un groupement de jeunes gens qu'il réunissait le dimanche, sous forme de cercle d'études, avec récitation du chapelet ; puis la réunion se terminait par une bonne partie de foot-ball, où le Frère n'était pas le moins ardent ; la fréquentation du « patro » de Quimper lui avait laissé le goût du sport, et dans ces moments de détente, il s'en donnait à cœur joie.

Ces quelques notes jetées au hasard vous montrent, cher Monseigneur, combien le cher Frère Romuald nous était précieux. Le bon Dieu l'a repris soudainement, en plein travail missionnaire ; mais malgré sa fin tragique, nous avons l'intime confiance qu'il était prêt. Nous prions pour lui.

Veuillez agréer, cher Monseigneur et très Rév. Père, mes sentiments de filiale affection en Christo.

† M. LE MAILLOUX, Vic. Apost.

La Station du Carême

Le Révérend Père Duperray a-t-il entrepris de nous faire agrandir la cathédrale ?

Nous devons lui dire tout de suite que nous renonçons d'avance à ce projet.

Mais très volontiers, nous lui permettons de remplir notre vaste église plus encore qu'elle ne l'était hier soir.

Nous écrivons ces quelques lignes, au lendemain de la fête organisée en l'honneur de sainte Thérèse de Lisieux.

Dire qu'il ne restait pas une chaise disponible dans la cathédrale ce serait dire trop peu. Il y avait peut-être autant d'assistants debout qu'il y en avait sur les chaises, sur les bancs, dans le chœur.

Attrait de la nouveauté ? Peut-être un peu !

Dévotion envers la chère petite sainte de Lisieux, dont les reliques ont été portées en procession, et exposées sur un autel dressé au haut de la nef à la vénération des fidèles ? Oui, assurément.

Mais aussi désir d'entendre la pieuse et simple et très apostolique parole du prédicateur qui, depuis sa première prise de contact avec les paroissiens de Saint-Corentin, il y a dix jours, a vu augmenter à chaque réunion le nombre de ses auditeurs.

Nous sommes assurés que les retraites spéciales qui vont bientôt commencer seront très suivies et nous en attendons les meilleurs résultats.

3^e semaine. — DIMANCHE 20 MARS

Lundi 21. — OUVERTURE DU JUBILÉ MARIAL et d'une Neuvaine à N.-D. de Lourdes.

Chaque matin : messe de mission, suivie du chapelet et des prières pour le Pape.

Chaque soir : à 8 heures, chapelet et prières pour le Pape.

Mardi 22. — Les prières du Jubilé et de la Neuvaine à N.-D. de Lourdes et à Sainte Thérèse se feront après l'instruction.

Jeudi 24. — Veille de l'Annonciation. GRANDE FÊTE EN L'HONNEUR DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. — Consécration des enfants à Marie. Offrande des couronnes. — Les petites filles sont priées de venir très nombreuses. — Le Père bénira des cierges et nous terminerons la soirée, comme à Lourdes, au chant du *Credo*.

Conditions du Jubilé. — 2 visites à l'église paroissiale pendant 3 jours consécutifs, avec prières prescrites. Confession et 1 communion aux intentions du Souverain Pontife.

4^e semaine. — DIMANCHE 27 MARS

Le soir : à 20 heures, « La Tentation ».

Chaque matin : à 7 heures, messe de retraite des jeunes filles.

Lundi, mercredi, vendredi. — A 20 heures, réunion réservée aux jeunes filles.

Mardi (pour tous). — « La pain quotidien ».

Jeudi (pour tous). — « Le divin Sacrifice ».

GRANDE FÊTE EUCHARISTIQUE. — Procession du Très Saint Sacrement au chant de l'*Hosanna*. Invocations de Lourdes.

Samedi. — Confessions pour les jeunes filles.

5^e semaine. — DIMANCHE 3 AVRIL

A 20 heures : *Conférence dialoguée*, avec le concours de M. l'abbé Pichon.

Dans la semaine. — Chaque matin, à 7 heures, messe de retraite des dames.

Lundi, mercredi, vendredi. — Réunions réservées aux dames.

Mardi soir 5 Avril. — GRANDE FÊTE EN L'HONNEUR DE SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS. — Bénédiction des roses de Sainte Thérèse. — Le Père, à la fin de la cérémonie, fera toucher ces roses aux reliques de la petite sainte et vous les garderez précieusement pour vos malades et vos amis.

Jeudi (pour tous). — « La Miséricorde divine ».

Samedi. — Confessions.

6^e semaine. — LES RAMEAUX

A 7 heures : messe de communion générale des dames.

Le soir : à 20 heures, « Les larmes du Christ ».

Dans la semaine

Lundi, mardi et mercredi matin. — Messe de retraite des jeunes gens et hommes, à 7 heures.

Le soir : *lundi et mercredi.* — Réunions réservées aux hommes.

Mardi soir. — Réunion générale pour tous. FÊTE DU SOUVENIR ET DE L'ESPÉRANCE. — Une tombe abandonnée du front sera dressée dans le chœur, en souvenir des soldats tombés à la dernière guerre. Les Anciens Combattants sont tout spécialement invités. Une allocution leur sera adressée à la fin.

Jeudi (pour tous). — « L'Eucharistie ».

Vendredi Saint (pour tous). — « La Passion de Notre-Seigneur ».

Samedi Saint. — Confessions toute la journée.

Dimanche de Pâques. — A 7 heures, Messe de communion générale des hommes. Allocution : « L'appel du Maître ».

Le soir : Adieux du Missionnaire. Remise de souvenirs.

L'Œuvre des Vocations dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol

C'est sous le vocable des Saints Patrons de Cornouaille et de Léon qu'est placée l'Œuvre des Vocations ecclésiastiques. Elle a pour but de subvenir aux charges toujours croissantes qu'exigent, dans le diocèse, l'instruction et l'entretien des aspirants au Sacerdoce.

L'œuvre essentielle, l'œuvre primordiale, l'œuvre des œuvres est celle qui nous fournit des prêtres. « Je ne vois pas d'œuvre plus importante, disait le maréchal Foch, que de préparer de bons prêtres, en fondant des bourses dans les Séminaires. Je mendierai, s'il le faut. »

Et de fait, ce chef sublime, ce grand vainqueur de la Guerre, se fit frère quêteur. Il partit pour l'Amérique, devint

apôtre de l'Œuvre des Vocations, afin d'assurer le pain des séminaristes dans lesquels il voit les rénovateurs et les animateurs des forces spirituelles et morales du Monde.

« Si quelqu'un, a écrit Lacordaire, pouvait être assuré de son salut, ce serait le chrétien généreux qui, prodigue de son or, aurait fait de Dieu son débiteur et pour qui monterait, chaque jour, à l'autel, la prière d'un prêtre reconnaissant. »

La paroisse de Saint-Corentin restera fidèle à sa noble réputation de grande générosité et répondra largement à l'appel de Monseigneur l'Evêque que lui transmet M. le Curé. Je le sais... la vie est chère, très chère... Elle l'est pour tous... et cependant... les stades, les cinémas, les pâtisseries, les cafés font des recettes splendides... Un budget familial chrétienement équilibré saura restreindre la part des distractions pour donner une part plus large aux œuvres qui intéressent, au premier chef, la vie spirituelle de la paroisse, du diocèse et de l'Eglise.

Faites votre examen de conscience et réservez un excellent accueil aux personnes dévouées qui se présenteront bientôt chez vous pour recevoir la cotisation que vous fixeront votre bon cœur et votre esprit de foi. Rappelez-vous que :

Un prêtre de plus, c'est chaque jour une messe de plus ; ce sont des communions données à des âmes affamées. Un prêtre de plus, ce sont des multitudes de pécheurs ramenés à la vie ; ce sont des pauvres secourus, des misères consolées. C'est la lumière divine brillant à la place des ténèbres.

Indulgences et faveurs spirituelles accordées aux membres de l'Œuvre des Vocations.

a) En vertu d'un décret du Saint-Office du 29 Mars 1913, rendu en faveur de toutes associations fondées ou à fonder en vue des vocations sacerdotales, les cotisants peuvent gagner les Indulgences suivantes aux conditions ordinaires :

1° Indulgence plénière : le jour de l'Admission ; le jour de la Fête Patronale (11 Mai, fête des Reliques de Saint Corentin et de Saint Pol) ; aux fêtes d'Apôtres ; à l'un des 3 jours des Quatre-Temps (ces deux dernières Indulgences sont applicables aux défunts) ; à l'heure de la mort.

2° Indulgence de l'autel privilégié aux messes à l'intention d'un membre défunt.

3° Indulgence de 100 jours, pour tout acte ou prière en faveur de l'Œuvre.

b) Chaque mois, est célébré au Grand et Petit Séminaire, une messe, et chaque jour sont récitées des prières aux intentions des membres vivants et défunts.

c) La fête de l'Œuvre des Vocations est fixée au 11 Mai, fête de la Translation des Reliques de Saint Corentin et de Saint Pol.

PROFILS D'ANCIENS CHANOINES DU CHAPITRE

(suite)

M. le Vicomte de la Houssaye était un véritable orateur. Sa parole élevée, pathétique et pleine de feu, avait le don de faire passer dans l'âme de ses auditeurs, son esprit de foi et son amour pour Dieu. Ses sermons, comme on les aimait, à cette époque, étaient prolixes, avec la division classique, l'exorde et la péroraison de longue haleine tels qu'on les entendait au XVIII^e siècle, à la chapelle de Versailles. Aussi était-il invité souvent à prêcher des Retraites, voire même des Carêmes où il avait le plus grand succès.

Dans l'une de ces Retraites aux Séminaristes de Quimper, il avait fait de l'Enfer une peinture si réaliste que ses auditeurs étaient terrifiés. Force fût à M. le Supérieur de les rassurer.

✱

M. Evrard fut d'abord secrétaire de l'Evêché, ensuite vicaire général et enfin chanoine titulaire. Il était court, doucement bedonnant et bégue, ce qui ne l'empêchait pas d'être jovial et caustique au possible.

Avec sa calotte de velours, son double menton et sa figure réjouie, il rappelait le chanoine de Boileau. Il fallait surtout l'entendre chanter de sa belle voix le *Pange solemnes*, le jour de la Saint-Corentin ! C'était un triomphe. Il fut l'hôte aimé de son Evêque.

✱

M. de Léséleuc, bien que de taille moyenne, portait sur sa personne l'expression de la dignité et de la majesté. Ses cheveux partagés par le milieu, étaient longs et abondants ; son visage aux lignes fortement accentuées dénotait la gravité et l'énergie. Sa voix était claire, sonore et agréable, le parlait lent, le geste sobre. Elle se faisait entendre dans les missions bretonnes ou françaises, souvent même dans les Stations de Carême et les Retraites pastorales.

A la mort de Mgr Sergent, les prêtres comme les fidèles furent unanimes à le demander comme évêque ; mais aux démarches faites en ce sens près de M. Jules Simon, celui-ci répondit : « M. de Léséleuc sera évêque, mais pas en Bretagne, parce qu'il sait le breton !... »

Appelé plus tard au siège d'Autun, sa volonté fut un moment ébranlée à l'idée de quitter son pays. Mais sur l'avis de sa vénérable mère, qui l'engageait à faire ce sacrifice, il le fit.

Préconisé le 23 Décembre 1872, il fut sacré ici, par le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rennes, assisté de Mgr Bétel, de Vannes, et de Mgr Nouvel, de Quimper. Le 22 Février 1873, il fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale et sa cathédrale.

Son épiscopat, qui s'annonçait sous les plus heureux auspices, surtout depuis le pèlerinage des Députés à Paray-le-Monial, ne devait pas être de longue durée. En effet, le 16 Décembre 1873, l'évêque breton du Sacré-Cœur allait à 59 ans recevoir la récompense promise par le divin Maître au bon et fidèle serviteur.

Son corps repose à Autun, dans la cathédrale, mais son cœur a été porté dans sa chère église de Saint-Pol-de-Léon.

**

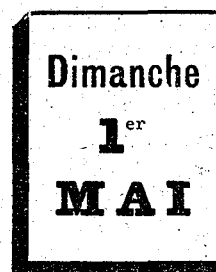
Encore une belle figure que nous ne voudrions pas oublier, c'est *M. Moëlo*, qui était d'Arzano. Nommé vicaire à Locudy, il avait compulsé, dans son vieux presbytère, des chiffres et des chiffres pour annoncer la fin du monde. Son livre a disparu avec lui.

Devenu vicaire du Chapitre, c'est lui qui, de sa voix grave, psalmodiait les passages de l'office que l'orgue remplaçait. Après un long stage, il fut fait chanoine honoraire et prit la *cappa*. Il portait aussi la Clémentine. Le père *Moëlo*, comme on l'appelait, était en vénération à Quimper, à cause de sa bonté pour les grands comme pour les petits, et aussi à cause de sa charité pour les pauvres, bien qu'il ne fût pas riche lui-même. Une nuit on le surprit portant son matelas à un indigent.

Il disait souvent la messe de très bonne heure dans la chapelle Saint-Louis, ayant comme enfant de chœur son petit Auguste Perhirin, mort recteur de Guilligomarc'h. Mais bientôt, accablé d'ans et d'infirmités, il fut confié aux Frères du Likès qui l'entouraient de soins et d'affection, et c'est entre leurs bras qu'il est mort comme un saint.

Son corps repose au cimetière Saint-Louis.

Chanoine LE BORGNE.



Grande Kermesse

PAROISSIALE

AU PROFIT DE LA

PHALANGE D'ARVOR

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. b) SUR SEMAINE : messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

II. CONFESSIONS. — a) *Tous les jours, sauf les dimanches et fêtes* : le matin aux heures des messes ; le soir, de 18 heures à 19 heures ; 2° les samedis et veilles des fêtes, le soir, de 16 à 19 heures et après 20 heures.

Mois d'Avril

1^{er}, VENDREDI. — De la férie. 1^{er} vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, Bénédiction du T. Saint-Sacrement. A 19 h. 30, exercice public du Chemin de la Croix. A 20 heures, sermon de retraite pour les jeunes filles, à la cathédrale. A la chapelle : retraite bretonne, prières, Bénédiction.

2, SAMEDI. — Saint François de Paule, confesseur. Confessions des jeunes filles et des retraitants bretons en vue de la communion pascale du lendemain.

3. DIMANCHE. — Dimanche de la Passion, ouverture du Temps Pascal. A 7 heures, messe de communion pascale pour les jeunes filles et les retraitants bretons. Chant de cantiques. Allocution du R. P. Prédicateur. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Allocution du R. P. Prédicateur aux messes de 9 heures et de 11 h. 30. A 20 heures, sermon de la Station de Carême. Ouverture de la retraite des dames.

4, LUNDI. — Saint Isidore, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. A 7 h. 30, à la cathédrale, messe de la Retraite pascale des enfants. A 11 h. 15 et à 16 h. 30, sermons de la Retraite. A 20 heures, sermon de la Retraite des dames.

5, MARDI. — Saint Vincent Ferrier, confesseur. A 7 h. 30, à la Cathédrale, messe de la retraite pascale. A 11 h. 15 et 16 h. 30, sermons de Retraite. A 20 heures, sermon de la Station pour tous.

6, MERCREDI. — De la férie. A 7 h. 30, à la cathédrale et à la chapelle, messe de la Retraite. A 20 heures, sermon de la Retraite des Dames. Confession des enfants : les filles le matin, les garçons le soir.

7, JEUDI. — De la férie. A 8 heures, à la cathédrale, messe de communion pascale de tous les enfants des catéchismes. A 20 heures, sermon de la Station pour tous.

8, VENDREDI. — Sept douleurs de la B. Vierge Marie. A 19 h. 30, exercice public du Chemin de la Croix. A 20 heures, sermon de Retraite des Dames. Confession des enfants qui n'ont pas encore communiqué.

9, SAMEDI. — De la férie. Confession des dames en vue de la Communion pascale du lendemain.

✠ 10, DIMANCHE. — *Rameaux*. — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 30, 9 heures (grand'messe) et 11 h. 30. A 7 heures, messe de communion pascale pour les dames. A 9 heures, bénédiction des Rameaux, procession, grand'messe. A 14 h. 30, vêpres, bénédiction. A 20 heures, sermon de Station de Carême, ouverture de la Retraite des hommes et des jeunes gens.

11, LUNDI. — De la férie. A 7 h. 30, service pour les Trépassés. A 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes. A 15 heures, conférence par M. le Curé. A 20 heures, sermon de Retraite pour les hommes et les jeunes gens.

12, MARDI. — De la férie. A 7 h. 30, service pour les Trépassés. A 20 heures, sermon de Retraite pour les hommes et les jeunes gens.

13, MERCREDI. — De la férie. Confession en vue de la fête du lendemain. A 16 heures, chant des Ténébres. A 20 heures, sermon de Retraite pour les hommes et les jeunes gens.

14, JEUDI-SAINT. — Distribution de la sainte Communion à 6 h. 30 et de 7 heures à 7 h. 30. Messe basse paroissiale, communion. A 9 heures, office canonial. Bénédiction des saintes Huiles. Procession. A 14 h. 30, cérémonie du lavement des pieds. A 16 heures, office des Ténébres. A 20 heures, Heure-Sainte. Adoration nocturne.

15, VENDREDI-SAINT. — A 9 heures. Office canonial. Procession. Messes des Présanctifiés. A 15 heures, exercice de la Passion.

16, SAMEDI-SAINT. — A 8 h. 30. Office canonial. Bénédiction du feu nouveau. Chant des Prophéties. Bénédiction des fonts baptismaux. Grand'messe et vêpres. Confession toute l'après-midi, jusqu'à 19 heures. Après 20 heures, on ne confessera que les hommes et les jeunes gens.

✠ 17, DIMANCHE DE PAQUES. — Messes aux heures habituelles. A 7 heures, messe de communion pascale des hommes et jeunes gens. La grande nef leur sera réservée. A 10 heures, grand'messe pontificale. Bénédiction papale. A 14 h. 30, vêpres pontificales. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Procession à l'intérieur de la cathédrale. A 20 heures, clôture de la Station de Carême. Allocution de S. Exc. Mgr l'Evêque. Salut solennel du T. Saint-Sacrement.

18, LUNDI. — De l'Octave. Messes aux heures habituelles du dimanche. Grand'messe à 10 heures. Pas de messe à 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Procession à l'intérieur de la cathédrale au chant de *O filii et filiae*.

19, MARDI. — De l'Octave. Messes aux heures habituelles du dimanche. Grand'messe à 10 heures. Pas de messe à 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Procession à l'intérieur de la cathédrale au chant de *O filii et filiae*.

20, MERCREDI. — De l'Octave.

21, JEUDI. — De l'Octave.

22, VENDREDI. — De l'Octave.

23, SAMEDI. — De l'Octave.

✠ 24, DIMANCHE. — *Quasimodo*. — Messes aux heures habituelles. A 15 heures. Vêpres. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. Pas de réunion le soir à 20 heures.

25, LUNDI. — Saint Marc, Evangéliste. A 9 heures, procession, messe de la Station à la chapelle du cimetière Saint-Marc. A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

26, MARDI. — Saints Clet et Marcellin, papes et martyrs. Service pour les Trépassés.

27, MERCREDI. — Saint Pierre Canisius, confesseur et docteur de l'Eglise.

28, JEUDI. — Saint Paul de la Croix, confesseur.

29, VENDREDI. — Saint Pierre, martyr.

30, SAMEDI. — Sainte Catherine de Sienne, vierge. A 20 heures, sermon d'ouverture du mois de Marie.

Mois de Mai

✠ 1^{er} DIMANCHE. — Saints Philippe et Jacques, apôtres. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Chant du *Te Deum* pour la clôture du Temps Pascal. A 20 heures, exercice du mois de Marie.

2, LUNDI. — Saint Athanase, évêque, confesseur, docteur de l'Eglise. A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

3, MARDI. — Invention de la Sainte Croix. — A 7 heures, à la chapelle, messe de la Ligue Féminine d'Action Catholique. A 7 h. 30, service pour les Trépassés. A 14 h. 30, réunion des Dizainières de la Ligue.

4, MERCREDI. — Solennité de Saint Joseph. — Confession des filles des catéchismes.

5, JEUDI. — Saint Pie V, pape et confesseur. A 7 h. 30, messe de communion des enfants. Confession en vue du premier vendredi.

6, VENDREDI. — Saint Jean, apôtre, devant la Porte Latine. Premier vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, bénédiction. A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

7, SAMEDI. — Saint Stanislas, évêque et martyr. Confession des garçons des catéchismes.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise par la grâce du Sacrement de Baptême :

13	Février.	Armelle-Léonie-Marie Sévère, 25, rue de Kerfeunteun.
13	—	Maryvonne Bernard, 5, rue des Reguaires.
13	—	René-Corentin Poher, 15, rue Le Déan.
19	—	Georges-Henri-Olivier Feunteun, 4 ^{ter} , rue Jean-Jaurès.
20	—	Alain Rannou, rue Feunteunick-ar-Lez.
27	—	Jean-Pierre Lonnensum, 31, rue Jean-Jaurès.
27	—	Colette-Marie-José Glimois, 33, avenue de la Gare.
27	—	Danielle-Marie Le Berre, 3, rue Jean-Jaurès.
27	—	Claude L'Helguen, 15 bis, rue Jean-Jaurès.
28	—	Robert-René Kerfriden, 11, rue Olivier-Perrin.
1	Mars.	Guy-René-Marie Cornec, 11, rue de Kerfeunteun.
6	—	Yvette-Anne-Marie-Catherine Cugant, 35, rue Olivier-Perrin.
6	—	Henri-Michel Goasdoué, 10, rue Saint-Nicolas.
19	—	Marie-José-Yvette Trivière, 18, place Alexandre-Massé.
20	—	Hervé-Vincent-Joseph Diverres, rue Guy-Autré.

Mariages.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens indissolubles du Mariage :

- 14 Février. Yves-René Quilliec et Juliette-Joséphine Bourhis.
15 — Charles-Basile-Joseph-Marie Moysan et Louise-Marie Trémel.

Décès.

Ont reçu la sépulture ecclésiastique :

- 12 Février. Mme Faucon-Dumont, née Duval, Paris.
14 — Marie-Catherine Hénaff, veuve Laurent, 65 ans, 12, rue du Frouit.
15 — Marie-Renée Bégoce, veuve Mure, 85 ans, av. de la Gare, 33.
16 — Jean-Marie Le Noac'h, veuf Yeuc'h, 72 ans, r. de l'Hospice, 7.
17 — René-Michel Calvez, 2 jours, quartier de l'Abattoir.
18 — Marie-Jeanne Le Bars, veuve Plouhinec, 84 ans, 21, rue Goarem-Dro.
21 — Marie Roanès, veuve Derrien, 72 ans, 16, pl. Saint-Corentin.
23 — Jean-René Laurent, époux Coustans, 60 ans, coteau du Frugy.
24 — Louise-Joséphine Capitaine, veuve Le Floc'h, 44 ans, r. Luzel.
25 — Marie-Françoise-Noëlle Sizorn, célibataire, 68 ans, 1 bis, rue Le Déan.
25 — Charles Le Roux, époux Mahé, 72 ans, r. Aristide-Briand, 17.
26 — Marie Douguet, veuve Le Saux, 71 ans, r. Feunteunik-ar-Lez, 4.
1 Mars. Rosalie-Marie Guillier-Dumarnay, veuve Leyer, 86 ans, 14, place Saint-Corentin.
1 — Nicolas Monté, veuf Philippe, 75 ans, r. Aristide-Briand, 9.
4 — Louis-Aimé-Marie Bourbigot, 10 mois, rue de Brest, 30.
4 — Louis Queffelec, époux Salaün, 55 ans, Hospice.
5 — Marie-Louise Le Guen, veuve Le Moal, 54 ans, imp. de l'Odét.
8 — René Sévère, célibataire, 76 ans, Samnon.
8 — Marie-Anne-Catherine Bonder, épouse Tudal, 59 ans, 2, aven. de la Gare, 2.
9 — Alfred-Eugène-Modeste Le Roy, chanoine titulaire, 87 ans, rue du Frouit, 23.
11 — Marie-Barbe Le Corre, veuve Le Berre, 85 ans, 3, rue Jean-Jaurès.
11 — Marie-Hortense Le Roux, veuve Le Guellec, 90 ans, 10, rue Astor.
16 — Louis Calvez, époux Bodivit, 35 ans, 21, rue du Frouit.
21 — Marie-Anne Le Lay, épouse Rien, 61 ans, 1 bis, rue J.-Jaurès.
22 — Hélène-Marie-Jacqueline Hémar, 8 mois, 2, rue Brizeux.
23 — Georges Le Borgne, chanoine titulaire, 78 ans, 6, rue Verdelet.

TEINTURERIE MODERNE, quai du Stéir (face aux Halles). — Nettoyage à sec. Teintures en tous genres. Spécialités de deuils rapides.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale
Tél. 0-69

ÉPICERIE
CONFISERIE
CERGES

LOUISE SAVINA

43, Rue Keréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL
- - ENCENS - -
HUILES ET MÉGHES
- POUR SANCTUAIRES -

KODAKS

PATHE-BABY
PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent direct de
«Meccano» 14, Boul. Kerguelen
4, rue St-François
QUIMPER - Tél 3-59

T
S
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Parleur

28, RUE KERÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Keréon
QUIMPER

CHARCUTERIE
ET TRIPERIE
DES HALLES

M^R & M^{ME} QUÉAU

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

AUX

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ
■ MÉNAGE ■
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

M^{me} COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

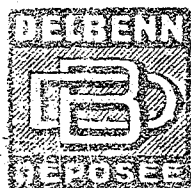
QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre



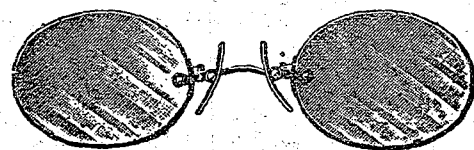
P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOME
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie

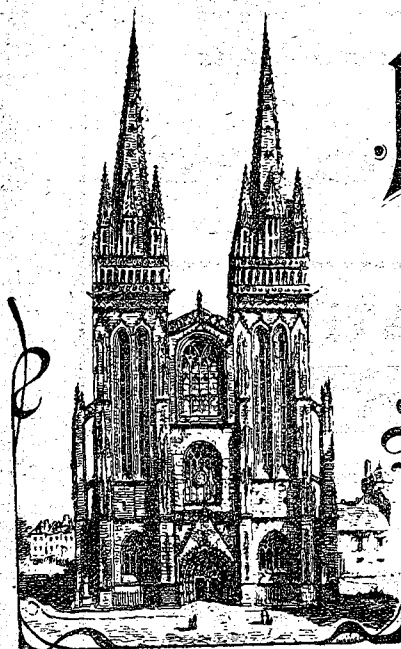
16, rue Kéréon

DELBENN

QUIMPER



Maison de Confiance, recommandée par le Corps Médical



LA VOIX de
S^t CORENTIN
QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue S^t-François
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.
Abonnement 10 francs par an.
Le Numéro : 1 franc.
Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



*La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.*

*Aimez votre église.
Allez à votre église.*

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
Escompte
Dépôt de Fonds
Avances

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme
au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
26 rue du Parc

Sous-Agences
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

LA VIE PAROISSIALE

La Station de Carême

Le Carême de 1938, à Saint-Corentin, a eu une physionomie très spéciale. Le prédicateur, le R. P. Joseph Duperray, appartient à l'ordre des Prémontrés.

La soutane blanche, le camail blanc, la chape blanche, la barrette blanche des fils de saint Norbert ; c'était une nouveauté pour les Quimpérois.

Jeune encore, il a 38 ans, le Père Duperray possède l'ardeur, la flamme des jeunes. Sa voix claire et vibrante est d'une puissance étonnante parfois.

Missionnaire plein de piété et de zèle, il parle un langage que tous peuvent comprendre et que tous comprennent. Toutes ses instructions n'ont visiblement qu'un but : convertir les âmes des pécheurs, exciter la torpeur des négligents, augmenter la ferveur des bons.

Le thème de ses prédications générales fut le *Pater*, dont il a développé les sept demandes avec une éloquence toute faite d'amour pour le Père, Notre Père des Cieux.

Une voix autorisée a dit au dernier jour de la Station que tout avait contribué au succès spirituel de la prédication du Père Duperray : sa piété, son éloquence, même ses pieuses industries. Il en eut en effet et c'est ce qui a donné au Carême de 1938 sa physionomie très particulière.

Il a organisé des neuvaines en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Il apportait une relique de la chère carmélite, à lui remise par la prieure même du Carmel de Lisieux, sœur de sainte Thérèse. Cette relique, exposée sur un autel dressé au haut de la grande nef dès l'ouverture de la Station, a été visitée chaque jour et à chaque heure du jour par de pieux pèlerins. Des cierges ont brûlé sans interruption devant elle ; des fleurs nouvelles y ont été apportées chaque jour.

Dans un tronc, destiné à recevoir les recommandations, affluaient les demandes de conversions, de vocations, de gué-

risons, etc., que le Père lisait chaque soir, et pour lesquelles il faisait réciter le chapelet.

La relique de sainte Thérèse fut un soir portée processionnellement et escortée par toute une phalange de petites filles vêtues de blanc.

Le Jubilé marial fut, lui aussi, l'occasion d'une neuvaine à Notre Dame de Lourdes dont la statue toute environnée de lampes électriques présidait au-dessus de l'autel de Sainte-Thérèse à chaque réunion.

Au soir de la clôture de la neuvaine à Notre Dame, tous les assistants avaient, comme à Lourdes, un cierge allumé en mains et chantaient la gloire de l'Immaculée. Toutes les réunions du Carême d'ailleurs s'achevaient au chant des cantiques de Lourdes.

Une troisième grande cérémonie fut organisée par le Père, en souvenir des morts de la guerre.

Dans le chœur, au bas du sanctuaire, une tombe de « poilu », surmontée d'une croix de bois qui soutenait un casque de soldat, était entourée de tentures mortuaires et de lampadaires.

Après un impressionnant sermon sur la mort, le prédicateur parla du sacrifice des quinze cent mille morts de la grande guerre, de la reconnaissance que nous leur devons, des prières qu'ils attendent de nous ; puis, pendant qu'un ancien combattant inclinait sur la tombe le drapeau, toute l'assistance, les hommes d'abord, les femmes ensuite, vinrent sur deux rangs asperger d'eau bénite la tombe. Bien des larmes coulaient, bien des prières ont été récitées pour nos héroïques victimes.

Le soir de Pâques, Son Excellence Mgr Duparc qui avait assisté aux conférences de chaque dimanche, malgré les fatigues des cérémonies de la Semaine Sainte et des offices pontificaux qu'il avait célébrés en cette fête de la résurrection du Sauveur, vint, assisté de Son Excellence Mgr Cogneau, de ses vicaires généraux, des chanoines du Chapitre, des secrétaires de l'Evêché, présider la séance de clôture.

Avec tout son cœur, avec son éloquence toujours aussi jeune, il remercia le R. P. Duperray et donna aux paroissiens de l'église cathédrale les consignes du Père et du Chef. Nous sommes heureux de pouvoir publier ci-dessous un résumé de son allocution.

Monseigneur, après avoir chaudement remercié le Père Prédicateur de la piété, de la science, de l'éloquence avec lesquelles il a évangélisé la paroisse, félicite les divers groupes d'auditeurs de leur fidélité à suivre ses instructions, et se réjouit des ferventes communions pascales dont la cathédrale a été témoin.

Puis il exhorte les paroissiens à ne pas se laisser abattre ni décourager par les événements actuels, et leur rappelle que, si le salut doit venir de Dieu, il dépend également de leurs efforts, de leurs prières, de leurs vertus personnelles. Dans l'histoire, tout se ramène à un combat entre l'égoïsme et la charité, c'est l'égoïsme qui engendre les guerres, les persécutions, les révolutions, et les lois malfaisantes et injustes. C'est la charité qui maintient l'ordre et la paix. S'il y avait en France beaucoup de Charles de Foucaud, d'Ozanam et d'Albert de Mun, l'esprit public se transformerait graduellement. C'est l'action catholique et les œuvres qui prépareront dans la masse de la nation le retour du ferment de vie chrétienne qu'elle est en train de perdre. Les Pâques renouvellent la vie des âmes et facilitent ainsi l'élan de charité spirituelle qui peut aider à la résurrection du pays.

Au R. P. Duperray, le clergé et les fidèles de la paroisse disent un grand et reconnaissant merci. Ils prieront pour lui et comptent sur ses ferventes prières.

L. P.

Le Denier du Culte

Nous avons à plusieurs reprises, comme nos prédécesseurs, rappelé le devoir qui s'impose aux catholiques de participer dans la mesure de leur pouvoir à l'Œuvre du Denier du Culte. Nous sommes heureux de féliciter aujourd'hui les paroissiens de la façon dont ils ont répondu cette année à l'appel que nous leur avons adressé.

Que le Bon Dieu et leur Saint Patron Saint Corentin les en récompensent.

Le Mois de Marie

*Ornons le sanctuaire
De nos plus belles fleurs.
Offrons à notre Mère
Et nos voix et nos cœurs.*

Autour du trône de la Très Sainte Vierge les pieux fidèles vont venir prier pendant tout le mois de Mai. Dans le monde entier, ce sera un concert de louanges et d'hommages à l'adresse de la Reine du Ciel.

Il serait juste que ces louanges se fassent plus particulièrement confiantes et reconnaissantes dans notre pays de France.

Pourquoi ? Parce que nous célébrons cette année, en France, par une faveur du Souverain Pontife, un Jubilé national Marial.

Il y a trois cents ans, Louis XIII, roi de France, agissant

en souverain, consacra son royaume à la Très Sainte Vierge.

Et l'histoire nous a appris que la Vierge a répondu à cette consécration par d'incomparables bienfaits.

La rue du Bac, la Salette, Pont-Main, Lourdes ne sont-ce pas là des réponses merveilleuses, inconnues dans la vie des peuples ?

Oui, la France est bien le royaume de Marie : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ*.

Les fidèles de Saint-Corentin, qui viennent en si grand nombre et avec tant de ferveur de célébrer le Jubilé Marial, voudront, plus que jamais, célébrer pieusement le mois de Marie.

Nous leur donnons rendez-vous, chaque soir, aux pieds de la Sainte Vierge.

Selon une tradition bien établie, les Mères chrétiennes auront en Mai leur réunion, dans le sanctuaire antique de Notre-Dame de Loc-Maria. Ce pèlerinage est fixé au jour habituel de leur réunion mensuelle, c'est-à-dire le deuxième lundi, le 9 Mai. M. le Curé célébrera la messe à leur intention, à l'intention de leurs familles et de la paroisse entière, et leur adressera une allocution que suivra la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

M. l'abbé Hervé, directeur de la Fraternité Franciscaine, fera, lui aussi, avec les tertiaires, son pèlerinage annuel à Loc-Maria.

Le soir du 31 Mai, les paroissiens de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu iront ensemble, en procession, clôturer les pieux exercices du mois de Marie dans son vénérable sanctuaire.

Monsieur le chanoine Le Borgne

Nos lecteurs regretteront de ne plus retrouver dans nos pages les récits savoureux qu'écrivait pour eux, sous la rubrique : *Chronique Quimpéroise*, M. le chanoine Le Borgne.

M. Le Borgne écrivait comme il parlait, avec beaucoup de bonhomie et d'humour ; il aimait les détails pittoresques, les anecdotes plaisantes, mais à travers ses récits son âme se dévoilait toute remplie d'attachement pour l'Eglise, pour le diocèse, pour sa ville de Quimper, son passé, ses vieux couvents, pour sa chère cathédrale et le vénérable Chapitre.

Il ne nous appartient pas de donner à M. Le Borgne le titre d'historien. Son imagination vive, originale, son goût du trait piquant ne lui permettaient peut-être pas une rigoureuse objectivité, mais il fut très certainement un agréable conteur, un chercheur, et il possédait une riche documentation.

Le dernier article qu'il écrivait, et qui était sous presse

au moment où il mourait, était intitulé : *Profils d'anciens chanoines du Chapitre*. Il faisait défiler sous nos yeux : le vicomte de la Houssaye, M. Evrard, M. de Léséleuc qui devait mourir évêque d'Autun, puis le vieux vicaire du Chapitre, M. Moélo, qui devint chanoine honoraire et mourut entouré des soins et de l'affection des bon frères du Likès.

D'autres profils auraient sans doute suivi, tracés comme les premiers d'une plume fine, toujours bienveillante, même



(Photo Pouillot-Ehanno, Pont-l'Abbé).

et surtout quand elle signalait les originalités de ses personnages...

M. Le Borgne est allé continuer ses récits au Ciel, où il aura été accueilli bien fraternellement dans le Chapitre de la Cathédrale de Quimper, reconstitué là-haut nombreux pour chanter les louanges du Bon Dieu avec Saint Corentin et ses successeurs.

Nous ne savons pas, comme le savait M. Le Borgne, camper un personnage.

Nous lui devons cependant, au nom d'une respectueuse amitié et d'une reconnaissance bien méritée, un petit article nécrologique.

M. Georges Le Borgne était un Quimpérois de Quimper et

de Saint-Corentin. Sa famille était venue depuis quelques années de Tourc'h se fixer à Quimper lorsque notre futur chanoine y naquit. Il fut baptisé à Saint-Corentin.

Dès ses premières années, au spectacle des belles cérémonies de la Cathédrale, il sentit naître en lui avec l'appel divin au sacerdoce son goût de la liturgie et du chant religieux.

Tout jeune encore, il entra au Petit Séminaire de Pont-Croix, il y passa huit ans et il aimait jusqu'à ses derniers jours à parler de ses condisciples et de ses vieux maîtres.

Après quatre années d'études au Grand Séminaire, il reçut le sacerdoce en 1883 et fut nommé aussitôt vicaire à la Cathédrale. Il y était appelé par le choix d'un curé pour lequel il avait une vénération toute filiale : M. le chanoine Alphonse de Penfentenyo.

Chargé de la maîtrise, il réussit, sans avoir fait d'études musicales, à faire chanter délicieusement les enfants.

M. Le Borgne exerçait sur les enfants une influence vraiment extraordinaire. Vif, brusque même quelquefois avec eux, il les aimait si sincèrement que tous le lui rendaient.

Qui pourra compter les vocations qu'il a cultivées tout le long de son ministère ? Le diocèse lui a dû de nombreux prêtres et aussi les Congrégations religieuses, particulièrement les Pères du Saint-Esprit.

En quittant le vicariat de Saint-Corentin, M. Le Borgne resta Quimpérois et devint aumônier du grand Pensionnat du Likès. Là encore, il se trouvait dans un cadre aimé, au milieu de enfants et des jeunes gens.

Devenu recteur de Rosporden, puis curé-doyen de Pont-l'Abbé, il consacra le meilleur de son zèle pastoral aux écoles, aux œuvres de patronage, aux cercles d'études de jeunes gens. Il avait sur la jeunesse, même au soir de sa vie, une extraordinaire emprise.

C'est à Saint-Corentin qu'il revint finir ses jours comme chanoine titulaire, heureux de revivre dans la chère Cathédrale, où il avait prié petit enfant, ses dernières années de vie et de prière.

En récitant le saint Bréviaire avec ses collègues, de 1933 à 1938, le cher M. Le Borgne se représentait sans efforts les chanoines de 1870. Leurs noms, leurs vieilles histoires, revenaient souvent, très souvent, sur ses lèvres.

Il était l'incarnation du passé, tout en gardant une âme jeune.

Il repose au cimetière Saint-Louis, dans la tombe des chanoines.

A son enterrement, des groupes de jeunes des patronages de Rosporden et du patronage de Pont-l'Abbé, avec leurs

drapeaux, suivaient le cercueil de celui qui avait été pour eux un ami et un père.

Les lecteurs de la *Voix de Saint-Corentin* auront un souvenir dans leurs prières pour leur aimable chroniqueur.

La J. O. C. F.

Un de ces derniers dimanches, plus de 80 jeunes ouvrières catholiques, dont 50 environ de Saint-Corentin, étaient réunies dans la grande salle du Patronage de la Sainte-Famille, rue Volentin. C'était une réunion vraiment fraternelle, où régnaient joie et charité.

Ces jeunes ouvrières de l'atelier, du magasin ou du bureau, unies dans la fierté d'une même foi ouvertement affirmée et pratiquée, s'étaient groupées pour une fête d'affiliation. Une déléguée venue de Nantes, Jeanne Garion, venait au nom du Comité Central fonder la Section de Quimper et remettre l'insigne des Jocistes aux premières adhérentes.

Après un compte rendu de l'activité du groupe quimpérois, lu avec flamme par Lisette Moënnier, Jeanne Garion, dans une délicieuse causerie toute simple, toute affectueuse, toute fraternelle, laissa parler son cœur. Elle dit ce que doit être, ce qu'est la Jociste. Elle raconte ce qui s'est fait, ce qui se fait dans le monde du travail par les vraies Jocistes, elle préconise comme le meilleur moyen d'apostolat le sourire, la charité. Puis elle attache l'insigne au corsage des nouvelles Jocistes et leur donne l'accolade.

M. le Curé, invité à adresser quelques paroles à l'assistance, dit la joie profonde que lui cause cette ardente jeunesse et, dans une improvisation toute paternelle, commente le programme de la J.O.C.F. : « Fièvre, joyeuse, pure, conquérante », voilà ce que doit être la jeune ouvrière chrétienne, fière de sa foi, joyeuse dans son labeur, pure d'âme et de cœur, apôtre dans ses rapports avec ses compagnes de travail.

Des chants, des monologues, une petite saynète terminèrent cette belle réunion, d'où chacune emporta de la joie et un renouveau de courage et d'ardeur pour la cause de Dieu et la sanctification du travail quotidien.

La Kermesse de la Phalange

Tous les amis de la Phalange, et ils sont nombreux, visiteront en ce premier dimanche de Mai la kermesse du Patronage.

Le cher Patronage ! Voilà bien des années que les enfants et les jeunes gens de Saint-Corentin s'y succèdent. Quelques-

uns sont déjà devenus des grands-pères et ils restent très attachés à l'œuvre qui a abrité les années de leur jeunesse.

Nous espérons pouvoir raconter dans les pages de notre Bulletin l'histoire du Patronage, depuis l'époque où il se trouvait rue de Pont-l'Abbé, jusqu'à nos jours. Nos anciens aimeront à revivre cet heureux passé.

Il faut que l'avenir soit aussi prospère, plus prospère, s'il est possible, que le passé.

Nos jeunes Directeurs, MM. Hervé et Foulon, apportent le même zèle, le même savoir-faire que leurs devanciers et nous savons combien ils aiment l'œuvre qui leur est confiée. Toutes les familles des patronnés d'aujourd'hui, les anciens d'hier et d'avant-hier, tous ceux qui s'intéressent à nos œuvres paroissiales voudront marquer leur sympathie et apporter leur obole à nos chers abbés.

Tous à la kermesse de la Phalange, le dimanche 1^{er} Mai.

La Communion Solennelle et la Confirmation

Dans quelques semaines, nos petits enfants seront en retraite. Ils repassent avec ardeur leur catéchisme pour passer avec succès l'examen qui décidera de leur admission.

La retraite s'ouvrira le mercredi 1^{er} Juin. Elle sera prêchée par M. le chanoine Boucher, ancien secrétaire de l'Evêché, aujourd'hui chapelain de Notre-Dame de la Salette, près de Morlaix, qui saura les intéresser et les préparer pieusement au grand acte de la Communion Solennelle.

C'est le dimanche 5, solennité de la Pentecôte, que se fera la cérémonie toujours si émouvante pour les parents, et qui laisse son empreinte dans l'âme des enfants bien préparés, tout le long de leur vie.

Monseigneur a bien voulu choisir cette fête de la Pentecôte, qui commémore la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres réunis au Cénacle, pour donner la Confirmation aux enfants de la paroisse de sa Cathédrale. Nous lui en sommes très reconnaissants.

C'est Monseigneur Cogneau qui viendra confirmer nos enfants, les marquer au front du signe de la Croix, leur imposer les mains, faire descendre en eux l'Esprit de lumière et de force qui les fera et les gardera, s'ils le veulent bien, parfaits chrétiens.

Prions pour nos enfants communiant et nos confirmands de la Pentecôte prochaine.

M. Pierre Jacob, de la rue de l'Hospice, et Mme Marchalot, de la place Médard, seront, en cette année 1938, parrain et marraine de Confirmation.

La Psalette de la Cathédrale

Il y a bien peu d'organisations analogues, semble-t-il, pouvant montrer des lettres patentes qui portent dates aussi certaines. La Psalette de la Cathédrale doit sa fondation à Monseigneur Bertrand de Rosmadec (1417-1444).

Il dota la Cathédrale de deux paires d'orgues et donna pour l'entretien de 6 enfants de chœur, avec leur maître de musique, 150 livres de rente.

Dès son origine, cette institution intéressa plusieurs personnalités. En 1433, Hervé du Juch donne à la Psalette 7 livres 10 sous de rente. En 1649, Hervé de Balice laisse par contrat au Chapitre, 30 sous de rente « au profit des petits enfants massicots de la Psalette ».

Mais ce n'est qu'en 1502, qu'ils entrèrent en possession de la maison dite de la Psalette où ils demeurèrent jusqu'à la Révolution. Cette maison leur fut donnée par le chanoine Guillaume.

LA MAISON DE LA PSALETTE

Voici comment cette maison est décrite dans une déclaration du Chapitre : « La Psalette, avec basse-cour au-devant et jardin derrière, servant de tout temps de logement aux maîtres de musique, ouvrant à l'Occident sur la rue Obscure ; au Midi, en partie sur le jardin du sieur Helguy et en partie sur la maison prébendale du sieur de Plozevet ; à l'Orient, sur la venelle qui conduit à la rue Verdelet ; au Nord, sur la maison et jardin de la Chapellerie du Rusquec. »

Le bâtiment de la Psalette n'était pas des plus luxueux : « En 1640, on répare les fenêtres, on y met de nouveaux châssis de 130 centimètres, mais les vitres sont remplacées par de la toile cirée. »

Après la Révolution, la maison de la Psalette et ses dépendances devinrent la propriété de la famille Hémon et furent acquises ensuite par les Religieuses Ursulines, installées rue Verdelet. Le temps avait fait son œuvre : l'ancienne demeure du chanoine Guillaume n'était plus qu'une vieille masure ouverte à tous les vents et menaçant ruine. Elle fut démolie tôt avant la guerre, lorsque le Grand Séminaire prit possession de l'ancien couvent des Ursulines exilées.

Dans l'enclos Nord-Ouest des jardins actuels des Dames Religieuses de la Retraite, donnant sur la rue Elie-Fréron, autrefois rue Royale et anciennement rue Obscure, on peut encore retrouver quelques rares vestiges de la maison de la Psalette.

Les déblais et gravats de la démolition ont servi à combler la cour en contre-bas où s'élevait jadis, à hauteur d'homme, la margelle d'un puits qui ne se trouve désormais qu'à 50 centimètres du sol remblayé.

MOBILIER ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le mobilier était à l'avenant : en 1642, on achète 2 tables doubles et 2 escabeaux. La vieille vaisselle est refondue et on en fait « 12 plats, 6 assiettes, 9 escuelles, une aiguière, une salière, 2 tasses, une chopine, une demi-chopine, 12 cuillers, le tout en étain ».

Le régime de la maison nous est connu par une délibération du Chapitre du 19 Février 1703, qui porte que les chanoines ont accordé l'économet de leur Psalette au sieur Jacquart, à présent maître de musique pour 3 ans, à commencer de la Saint-Michel prochaine, aux charges suivantes :

1° « Le sieur Jacquart nourrira, élèvera et couchera 6 enfants de chœur, tels que les dits chanoines recevront et admettront et les tiendra propres, en linge blanc, sans néanmoins être obligé de leur en fournir.

2° « Couchera et nourrira un maître de grammaire qui instruira les dits enfants, sans toutefois lui fournir du vin, ni aux dits enfants, lesquels seront conduits et reconduits par le dit maître de grammaire, modérément, à l'église, en sorte que les dits sieurs chanoines ne reçoivent pas de plaintes ni de reproches de leurs parents ».

Le cas n'était pas chimérique : le 4 Novembre 1672, le Chapitre : « Sur les plaintes des parents des enfants de la Psalette », ordonne que le sieur de la Tille, maître de musique, sera changé. Celui-ci, paraît-il, recevait des pensionnaires qu'il traitait à part, mangeait avec eux et laissait les enfants seuls pendant les repas.

C'est peut-être en exécution de cette ordonnance, que, deux ans après, le 30 Juillet 1674, Jean Douliac, prêtre de Belfort en Quercy, diacre de Cahors, était reçu pour maître de musique de la Psalette.

A la maison, les enfants portaient la soutane. Au chœur, ils étaient revêtus d'une aube et d'une large ceinture de fil blanc à crochet et portaient un bonnet carré. Ces vêtements devaient être serrés dans un banc ou coffre placé à la Cathédrale, car les comptes du Chapitre portent, en 1640, la dépense « d'une bande de fer et d'une clef neuve au banc des enfants de chœur, étant à l'église ».

La chaussure des enfants n'occasionne pas de grande dépense à la Psalette ; dans une pièce de 1640, nous voyons que le Chapitre avait eu la précaution de céder une des petites boutiques adossées à la Cathédrale, à Yves Autret, maître cordonnier, à charge d'entretenir les souliers des enfants de chœur.

Les enfants étaient soignés aux frais de la Psalette et les archives possèdent plusieurs comptes de médecins et d'apothicaires. En 1640, il est payé au sieur de Picquet, apothicaire, 3 livres, pour « avoir baillé à un enfant de chœur étant malade à la Psalette « une potion cordiale ».

Parmi les enfants de la Psalette, il y en avait un qu'on appelait « le grand enfant de chœur ». Il avait certains droits et privilèges, comme celui de porter le bénitier aux processions et à certaines cérémonies. Chaque fois, il recevait 2 sols de rétribution. C'est encore lui qui assurait, au Chapitre, la tenue du cahier de marque dont il devait faire le tracé et recevait pour cette besogne 4 livres par an.

A la sortie de la Psalette, les enfants recevaient une gratification relativement considérable. Le 12 Juin 1641, le chanoine de Ferrand remettait 36 livres, 5 sols au grand enfant de chœur « La Rose ». Quelques années plus tard, Guillaume Doudet, enfant de chœur depuis 12 ans, reçoit 46 livres pour s'habiller et 16 livres pour avoir porté le cahier de marque pendant 4 ans.

Au XVII^e siècle, les meilleurs sujets recevaient, à leur licenciement, une bourse pour entrer au collège. A cette époque, la Psalette de la Cathédrale était des plus florissantes.

Au commencement du XVIII^e siècle, les revenus du Chapitre avaient beaucoup diminué, la prospérité de la Psalette s'en ressentit et au moment de la Révolution, elle était loin d'avoir recouvré son ancienne splendeur.

(A suivre.)

Dimanche
1^{er}
MAI

Grande Kermesse

PAROISSIALE

AU PROFIT DE LA

PHALANGE d'ARVOR

Calendrier Paroissial.

1. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

b) SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

c) PENDANT LE MOIS DE MAI : Exercice du Mois de Marie, chaque soir à 20 heures, sauf le premier Vendredi du mois, où il a lieu à 17 heures.

Mois de Mai

✠ 1^{er}, DIMANCHE. — Saints Philippe et Jacques, apôtres. Messes aux heures habituelles. A 9 heures, messe recommandée par les membres de la Semaine Coloniale. Allocution du R. P. Hascoët, ancien supérieur du Séminaire Colonial à Paris. Vêpres à 15 heures. Chant du Te Deum pour la clôture du Temps Pascal. A 20 heures, exercice du Mois de Marie.

2, LUNDI. — Saint Athanase, évêque, confesseur, docteur de l'Eglise. A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

3, MARDI. — Invention de la Sainte Croix. — A 7 heures, à la chapelle, messe de la Ligue Féminine d'Action Catholique. A 7 h. 30, service pour les Trépassés. A 14 h. 30, réunion des Dizainières de la Ligue.

4, MERCREDI. — Solennité de Saint Joseph. — Confession des filles des catéchismes.

5, JEUDI. — Saint Pie V, pape et confesseur. A 7 h. 30, messe de communion des enfants. Confession en vue du premier vendredi.

6, VENDREDI. — Saint Jean, apôtre, devant la Porte Latine. Premier vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, bénédiction. Mois de Marie. A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

7, SAMEDI. — Saint Stanilas, évêque et martyr. Confession des garçons des catéchismes.

✠ 8, DIMANCHE. — Office du dimanche. Au chœur, solennité de Saint Joseph. Messes aux heures habituelles. A 9 heures, messe officielle en l'honneur de Sainte Jeanne d'Arc. Panégyrique de la Sainte, par M. le chanoine Le Grand, officiel. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, exercice du Mois de Marie.

9, LUNDI. — Saint Grégoire de Naziance, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. A 7 h. 30, service pour les défunts de la paroisse. Pèlerinage des Mères Chrétiennes à Loc-Maria. Messe à 8 heures. Allocution de M. le Curé.

10, MARDI. — Saint Antonin, évêque et confesseur. A 7 h. 30, service pour les défunts de la paroisse.

11, MERCREDI. — Octave de Saint Joseph.

12, JEUDI. — Saints Nérée, Achille, Dometelle et Pancrace, martyrs.

13, VENDREDI. — Saint Robert Bellarmin, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. Confession des enfants qui n'ont pas encore communiqué.

14, SAMEDI. — Saint Brieuc.

✠ 15, DIMANCHE. — 4^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche, messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, exercices du Mois de Marie.

16, LUNDI. — Saint Ubalde, évêque et confesseur. A 7 h. 30, service pour les défunts de la paroisse.

17, MARDI. — Saint Pascal Baylon, confesseur. A 7 h. 30, service pour les défunts de la paroisse.

18, MERCREDI. — Saint Venant, martyr.

19, JEUDI. — Saint Yves, confesseur.

20, VENDREDI. — Saint Bernardin de Sienne.

21, SAMEDI. — Office de la Sainte Vierge.

✠ 22, DIMANCHE. — 5^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche, messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, exercice du Mois de Marie.

23, LUNDI. — Rogations. Office du jour. A 9 heures, départ de la procession pour Saint-Mathieu. A 7 h. 30, service pour les défunts de la paroisse.

24, MARDI. — Saints Donatien et Rogatien, martyrs. A 9 heures, départ de la procession pour Kerfeunteun. A 7 h. 30, service pour les défunts de la paroisse.

25, MERCREDI. — Saint Grégoire VII, pape et confesseur. A 9 heures, départ de la procession pour Loc-Maria.

26, JEUDI. — Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Messes aux heures habituelles du dimanche. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, Mois de Marie.

27, VENDREDI. — Saint Bède le Vénérable, confesseur et docteur de l'Eglise.

28, SAMEDI. — Saint Augustin, évêque et confesseur.

✠ 29, DIMANCHE. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. — Office du dimanche, messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. A 20 heures, exercice du Mois de Marie.

30, LUNDI. — Sainte Jeanne d'Arc, vierge. A 7 h. 30, service pour les défunts de la paroisse.

31, MARDI. — Sainte Angèle de Mérici, vierge. A 7 h. 30, service pour les défunts de la paroisse. A 20 heures, procession de clôture du Mois de Marie à Loc-Maria. Allocution. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mois de Juin

1^{er}, MERCREDI. — Saint Ronan, évêque et confesseur. — A 16 h. 45, à la chapelles des Œuvres, ouverture de la retraite de Communion Solennelle, prêchée par M. le chanoine Boucher, aumônier de la Salette à Morlaix.

2, JEUDI. — Octave de l'Ascension. Exercices de la retraite. Confession en vue du premier vendredi du mois.

3, VENDREDI. — Sainte Clotilde, veuve. Exercices de la retraite. Premier vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, Chapelet. Bénédiction. A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

4, SAMEDI. — Vigile de la Pentecôte. A 6 heures, bénédiction des fonts baptismaux. Exercices de la retraite.

✠ 5, DIMANCHE. — Dimanche de la Pentecôte. — Messes à 6, 7, 9 et 11 h. 30. A 7 h. 30, messe de Communion Solennelle des enfants. A 10 heures, cérémonie de la Confirmation, qui sera donnée par Son Excellence Monseigneur Cogneau.

A 14 h. 30, Rénovation des promesses du Baptême. Consécration à la Sainte Vierge. Procession. Bénédiction. Il n'y a pas de réunion à 20 heures.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

- 25 Mars. Jean-Pierre Nozahic, 27, rue Aristide-Briand.
 27 — Christiane-Yvonne-Annick-Nicollé Saint-Genest, rue Guy-Autret.
 3 Avril. Claude-Henri Le Saux, 4, rue Feunteunick-ar-Lez.
 3 — Marcel Le Bris, 33, rue des Douves.
 9 — René-Charles-Yves Pouliquen, 28, rue de Kerfeunteun.
 13 — Michel-Jean-François Hémary, 3, rue Pen-ar-Stang.
 14 — Philippe-Paule-Régis Fabre, Pont-Erambour (Calvados).
 17 — Pierre-Yves-Alain Ligen, 10, rue Croix-Saint-Yves.
 17 — Marie-Françoise-Claire Daniélou, 3, rue Le Déan.
 18 — René-Emile-Yves Chavet, 29, rue de Brest.
 19 — Louis-Pierre-Marc Jugeau, 10, rue de Kergariou.
 24 — Robert Le Moënner, 7, rue Le Déan.
 24 — François-Marie Rolland, 12, rue des Douves.
 24 — Marie-Claudé-Simone Quélen, 22, rue Croix-Saint-Yves.

Mariages.

- 18 Avril. Alain-Marie Stéphan et Louise-Germaine Quéré.
 18 — Félix Bonjour et Marie-Jeanne Cuzon.
 18 — Yves-Marie Quilliec et Anne-Elisabeth Lozac'h.
 19 — Marcel-Marie Draoulec et Edith-Marie Bernard.
 23 — Louis-Joseph Doaré et Simone Pernès.
 25 — Jean-René Carnot et Yvonne-Simone Le Dez.
 25 — Pierre Balanec et Marie-Julienne Guillou.
 25 — Henri Menaud et Marie Gestin.

Décès.

- 29 Mars. Marie-Louise Le Roux, épouse Guiziou, 63 ans, 5, rue du Guéodet.
 4 Avril. Marie-Caroline Le Mentec, veuve Guéguen, 88 ans, Hospice.
 6 — Marie-Noëlle Tanguy, célibataire, 61 ans, 37, rue de Brest.
 7 — Marie-Corentine Mazé, veuve Le Pape, 91 ans, Hospice.
 9 — Jean-François Costiou, époux Douguet, 39 ans, 33, rue Jean-Jaurès.
 13 — Pierre-Marie Jeannès, époux Masson, 36 ans, 15, r. Kéréon.
 14 — Marie-Anne Leverzen, veuve Joncour, 87 ans, Hospice.
 18 — René Le Du, veuf David, 79 ans, coteau du Frugy.
 20 — Jeanne-Yvonne Le Grand, veuve Le Hamp, 62 ans, 17, rue Le Déan.
 20 — Albert-Léon-Rémy Delplace, époux Barré, 28 ans, 13, rue Jean-Jaurès.

TEINTURERIE MODERNE, quai du Stéir (face aux Halles). — Nettoyage à sec. Teintures en tous genres. Spécialités de deuils rapides.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale
Tél. 0-69

ÉPICERIE
CONFISERIE
CIGARES

LOUISE SAVINA

43, Rue Kéréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL
- ENCENS -
- HUILES ET MÈCHES -
- POUR SANCTUAIRES -

KODAKS

PATHÉ-BABY
PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent 14, Boul. Kerguelen
direct de 4, rue St-François
«Meccano» QUIMPER - Tél 3-59

T
S
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Parleur

28, RUE KÉRÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Kéréon
QUIMPER

CHARCUTERIE
ET TRIPERIE
DES HALLES

M^R & M^{ME} QUÉAU

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

AUX

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ
MÉNAGE
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

m^{me} cosmao

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre

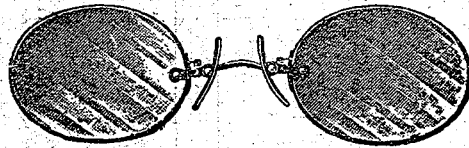


P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

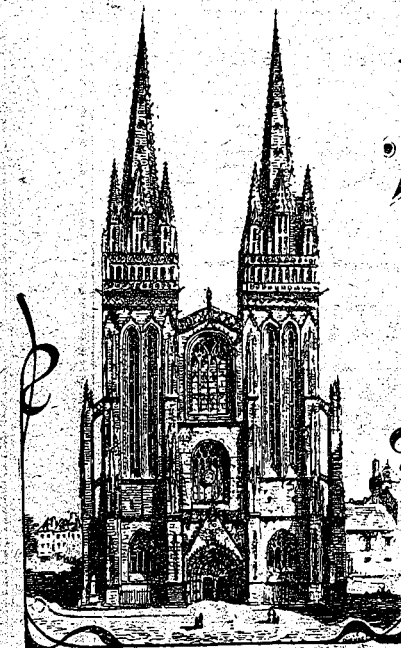
Lunetterie et Orthopédie

16, rue Kéréon

DELBENN **QUIMPER**



Maison de Confiance, recommandée par le Corps Médical



LA VOIX de S^t CORENTIN QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue S^t-François
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.

Abonnement 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



La paroisse est une famille.

L'église paroissiale est la maison de famille.

A l'église se fait l'union de tous les enfants.

A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.

Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.

Allez à votre église.

Un évêque, un général, un sénateur, un député, des conseillers généraux, des maires, des industriels et commerçants qui font honneur à leurs professions, tous anciens élèves des fils de Saint Jean-Baptiste de la Salle disaient éloquemment par leur présence à la fête du centenaire la valeur de leurs chers et vénérés maîtres.

La persécution religieuse n'a pas plus épargné le Likès que les autres établissements scolaires des Religieux. Nos bons Frères qui, dans le monde entier, sont considérés comme des éducateurs d'élite, se sont vu interdire en France le droit d'enseigner. Chassés du Likès par la persécution, ils ont eu dans leur douleur la consolation de voir leur maison servir de Petit Séminaire.

Quand le Petit Séminaire eut racheté et réoccupé ses locaux à Pont-Croix, des successeurs, en règle avec toutes les exigences, même les exigences injustes de nos lois scolaires, ont repris le labeur qu'avaient dû interrompre les Frères, et le Likès a vu accourir aussi nombreuse, aussi confiante qu'aux plus beaux jours de son histoire, la foule des élèves, et il est redevenu plus prospère que jamais.

C'est le dimanche 15 Mai, fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, que l'on célébrait son centenaire.

Depuis plusieurs jours, des illuminations féeriques annonçaient chaque soir la fête, et le dimanche la chère Maison était envahie par une foule d'amis.

Nosseigneurs Duparc et Cogneau, MM. les vicaires généraux Joncour, Messenger, Louvière; M. le Curé-Archiprêtre de la Cathédrale qui est heureux de posséder dans sa paroisse ce grand et bel établissement; MM. Le Berre et Le Grand, chanoines du Chapitre; MM. les Recteurs de Saint-Mathieu, de Sainte-Thérèse et de Kerfeunteun; MM. les Aumôniers de la Maison; des prêtres amis remplissaient le chœur, à la grand'messe. La chapelle avait reçu le « pavois » des grands jours; les chants furent exécutés avec perfection et l'orgue de la tribune, sous les doigts de l'habile M. Thomas, fit merveille.

Mais, entre toutes choses, ce qui fit la fête belle, ce fut la foule des Anciens, marquant par leur présence et par la joie qui éclatait sur leur visage, le bonheur qu'ils éprouvaient à se retrouver dans la chère Maison.

Neuf cents convives se groupaient, à midi, dans une salle toute ornée et fleurie.

La bonne humeur joyeuse présida aux agapes; on applaudit avec enthousiasme aux tostes que prononcèrent le R. Frère Visiteur; M. Charles Cabon, président de l'Amicale des Anciens; M. Nader, député; M. Queinnec, sénateur; Mgr Cogneau, et enfin Son Excellence Mgr Duparc.

Une séance artistique qui fait honneur et aux acteurs et à celui qui les a préparés, remplit le reste de l'après-midi.

La nuit venue, la foule se pressait encore dans les cours et les jardins pour assister au feu d'artifice et aux illuminations qui, des hauteurs avoisinant Quimper, dessinaient tous les contours du vaste établissement.

Un siècle est passé. Un autre commence et nous souhaitons au Likès un avenir encore plus prospère que ne fut son passé.

La Procession de la Fête-Dieu

Elle doit cette année suivre l'itinéraire suivant: place Saint-Corentin, rue Elie-Fréron, rue de Kerfeunteun, place du Champ-de-Foire (où se dressera le Reposoir), rue du Pichéry, place Médard, rue Kéréon, place Saint-Corentin.

Les paroissiens se feront, comme ils l'ont toujours fait, un devoir de décorer les maisons et les rues sur le passage du Très Saint-Sacrement.

Double victoire de nos "Patronés."

Le dimanche 15 Mai, la Phalange a « décroché la timbale » en deux rencontres sportives:

A *Châteaulin*, cinq de nos meilleurs gymnastes: R. Padioleau, L. Kéribin, L. Nicot, E. Lautrédou, Y. Le Gars, ont réussi à détrôner la redoutable équipe *de cinq* de la Stella Maris de Douarnenez, champion de Bretagne en 1937.

Ce succès, qui donne à nos jeunes gens le titre de champion du Finistère, les qualifie pour les épreuves du championnat de Bretagne: à *Dol*.

Bonne chance!

Et le même jour: 4 autres Phalangistes: Y. Quéméré, J. Dréau, Y. Wolfarth, C. Le Menn, s'adjugeaient également le titre de champion des Patronages du Finistère pour le Tir à l'arme de guerre.

Nous espérons que le simple énoncé de ces résultats amènera certains paroissiens à mieux comprendre leur devoir de soutenir, d'encourager, de leur appui, de leur influence, une société « *qui monte* » au point de vue sportif, une société qui, on l'oublie trop, est, de plus, société d'ÉDUCATION POPULAIRE.

Après la Kermesse du 1^{er} Mai

C'est une joie pour les directeurs du Patronage des garçons de confier à la *Voix de Saint-Corentin* la mission d'exprimer à tous les amis et bienfaiteurs de leur œuvre leur reconnaissance et celle de leurs jeunes gens.

Quelques semaines après la kermesse, il est possible de se rendre un compte exact de l'effort fourni par les personnes

dont le dévouement, l'ingéniosité, la bonne humeur réussissent à exercer sur les visiteurs un pouvoir, un merveilleux pouvoir d'attraction.

Ce fut, à tous les comptoirs, une véritable offensive menée joyeusement contre les « adversaires » tout à fait décidés d'ailleurs à se laisser vaincre par la charité. La victoire fut, cette année, plus brillante que les années passées : ce qui prouve que les paroissiens ont compris l'importance de l'œuvre aux multiples rouages qu'est le Patronage.

Qu'ils en soient tous à nouveau vivement remerciés.

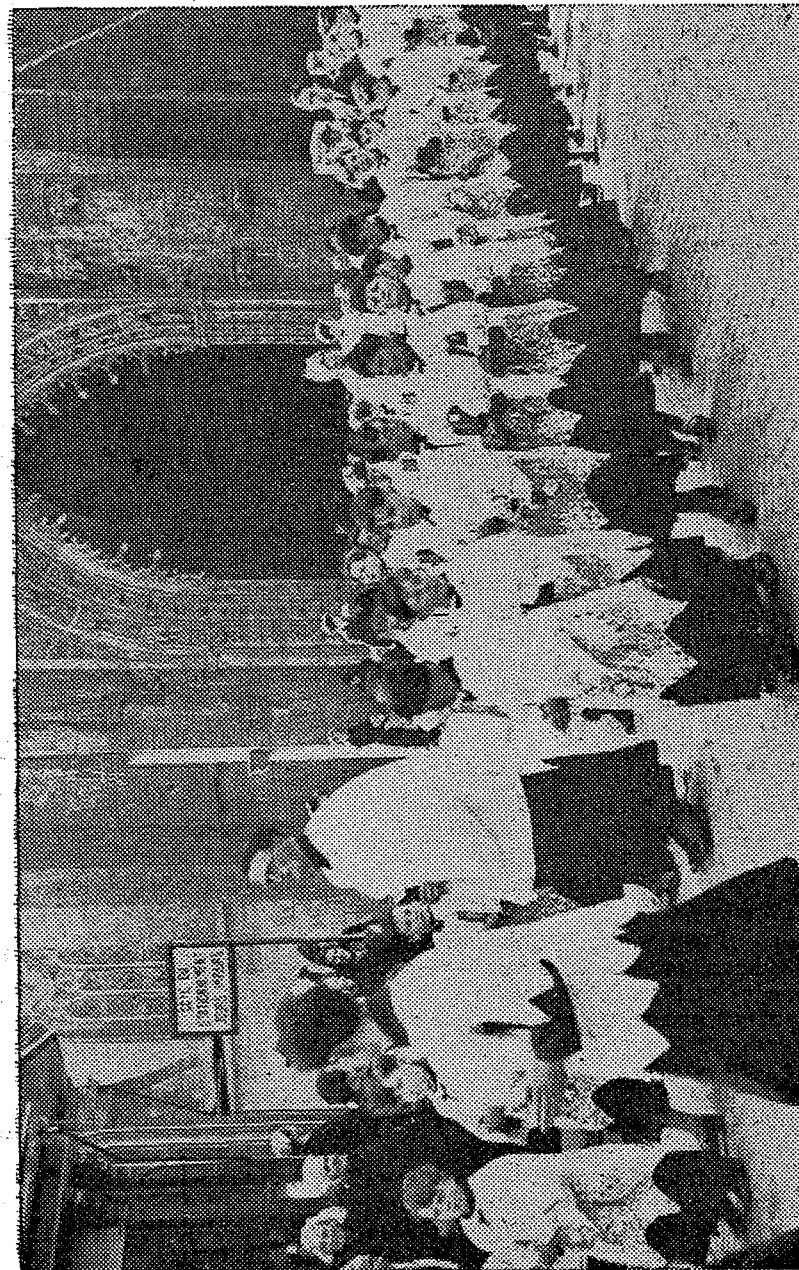
En marge d'une Journée Grégorienne

Jedi, 5 Mai, 5 heures 45... un magnifique car vert et jaune stationne dans la rue du Front, près de la sacristie. 6 heures... de toutes les rues voisines débouchent dix... vingt... trente enfants portant, qui, une petite mallette, qui, un panier à provisions, qui, un paquet soigneusement ficelé... Ce sont les petits choristes de la Cathédrale qui se rendent à la Journée Grégorienne de Saint-Pol de Léon. Saint-Pol... c'est pour beaucoup d'entre eux le bout du monde, et certain petit a déjà confié à sa jeune sœur, qu'il s'agissait d'une randonnée de 1.000 kilomètres.

6 heures 10... Une prière à la Cathédrale ; un dernier baiser de la maman au petit qui s'en va... une dernière recommandation au directeur de la caravane, et l'on s'embarque. Le moteur ronfle, l'auto trépide et démarre enfin, au milieu de l'allégresse générale. Désormais, tout est nouveau pour ces jeunes voyageurs, dont les plus hardis ont à peine franchi les rives du Stangala : tel clocher, telle chapelle, telle croix, tel calvaire pose un point d'interrogation, auquel on apporte les réponses les plus imprévues et les plus fantaisistes... Briec, Pleyben, Brasparts sommeillent encore à notre passage, et l'auto s'engage, à pleins gaz, dans les steppes des Monts d'Arrée... Voici le Mont Saint-Michel et sa chapelle solitaire que plusieurs confondent avec la merveille du Mont de Normandie : les plus forts en géographie sortent les ignorants de leur erreur et leur donnent avec une précision mathématique, à un centimètre près, l'altitude du mont qui retient désormais toutes les attentions.

Première halte à Roc'h-Trévezel... Tout le monde descend pour se dégourdir les jambes et aussi pour admirer le magnifique panorama qui se présente à nous. Les questions les plus insolites fusent, se multiplient, se pressent. Et ce clocher ? Et ce bourg ? Et Saint-Pol ? Combien de kilomètres encore ? On essaie de satisfaire ces curiosités dans la mesure du possible ; après cette halte-horaire, le voyage reprend.

Deuxième arrêt... Morlaix : Ah ! ce viaduc dont on a tant parlé, merveille incomparable qui hante ces imaginations



Enfants de Chœur sortant de la Chapelle du Kreisker.

d'enfants jusque dans leur sommeil, on va enfin le voir ! L'auto s'arrête au pied même du colossal monument et les conversations d'enfants vont leur train... Gaston ne s'explique pas encore comment un train ose s'aventurer sur une pareille muraille, au risque de dérailler et de se jeter dans le vide... Vraiment, on aurait pu envisager un autre moyen plus sûr de franchir la vallée... Gilles, encore mal remis des émotions stomachiques, se demande avec inquiétude, comment le train a pu monter à pareille hauteur... Et les problèmes se succèdent plus fantaisistes, plus insolubles les uns que les autres.

Nous repartons... La Salette, qui nous donne son aumônier pour la Retraite de 1^{re} Communion... Penzé, sa rivière, et enfin... enfin Saint-Pol avec sa Cathédrale et son Creisker... Déception générale, nos petits Quimpérois s'attendaient à voir un clocher dont la flèche se serait perdue haut, bien haut dans les nuages... et pas du tout... le Creisker est moins haut que les tours de la Cathédrale de Quimper... et ceci est d'autant plus certain que l'un des enfants vient d'apprendre à une source très sérieuse qu'en réalité le Creisker n'a que 60 mètres, mais un deuxième montre timidement à ses petits amis le programme de la journée qui, dans la partie touristique, signalé que le Creisker a 78 mètres. ...Les discussions s'engagent, les paris sont ouverts et bien malin sera l'arbitre qui mettra tout ce petit monde d'accord.

Un café chaud... puis on se rend à la Cathédrale, où la belle ordonnance et la beauté de l'office nous rappellent nos impressionnantes cérémonies de Saint-Corentin... Une visite s'impose à la vieille Cathédrale : les petits Cornouaillais veulent voir et le Dragon et les Reliques de Saint Pol et surtout la cloche carrée, la fameuse cloche trouvée dans le ventre d'un poisson... Par ailleurs, les détails les frappent à des degrés divers et les différentes statues de Sainte Jeanne d'Arc, de Sainte Thérèse de Lisieux les intéressent plus que les belles pièces d'architecture.

Il est midi... les jeunes estomacs crient famine... Une bonne soupe chaude leur est servie dans un réfectoire improvisé et bientôt les jeunes touristes font honneur aux provisions que la maman a soigneusement préparées... Les menus sont très variés, mais l'appétit ne varie pas.

A 1 heure 30... Départ pour Roscoff, d'où ils verront de près la Manche et l'Île de Batz qu'ils ne connaissent que par le seul manuel de classe... Puis c'est le retour à Saint-Pol, où les petits chanteurs de Saint-Corentin doivent se faire entendre au cours de la séance-audition. Malgré les fatigues du voyage et la fièvre des imprévus, nos petits Quimpérois se tirent très honorablement d'affaire et des applaudissements nourris soulignent le succès de la jeune phalange.

On doit manger le soir à Plouescat... A 16 heures, le car nous emporte sur la route qui longe en corniche, Santec, l'île de Sieck, les grèves de Sibiril et de Cléder... Aux champs d'artichauts succèdent des champs d'artichauts, avec une monotonie qui déconcerte Louis... Enfin, voici Plouescat et ses criques rocheuses, où l'auto débarque la bande joyeuse, qui monte aussitôt à l'assaut des hautes falaises et des hauts rochers, fonçant comme des brise-lames dans l'immense Océan. Raymond tombe à l'eau, Hubert caresse durement de son nez une roche qui lui laisse des traces sanglantes, Jean perd son mouchoir, mais ce ne sont là que dégâts insignifiants et la bonne humeur est de règle.

Une heure durant, c'est la cueillette intense des « berniques », des moules et bigorneaux ; les mouchoirs et les poches font office de paniers de pêche. L'on s'en retourne avec une abondante provision de ces précieux mollusques qui feront le lendemain les frais du repas de famille et les délices des petits frères et des petites sœurs.

Le grand air du large a aiguisé l'appétit et toute cette jeunesse sait apprécier l'excellent menu que leur a préparé la générosité de M. l'abbé Roué, directeur de l'école libre.

Il est 19 h. 45... Il faut songer au retour... Un coup de sifflet... on embarque et nous voilà sur un nouveau chemin en corniche qui longe la baie du Kernic, Keremma, la grève de Goulven. Brusquement, l'auto quitte le rivage pour gravir les hauteurs de Plouider, descendre sur Lesneven, puis sur Landerneau, après nous avoir permis de saluer au passage la belle flèche du sanctuaire du Folgoët.

Le soleil baisse à l'horizon et les vapeurs du soir montent de la terre surchauffée. Dans le car qui nous emmène vers Quimper, un certain assoupissement succède aux premiers enthousiasmes de la mise en route. Quelques jeunes inclinent la tête et peu à peu s'endorment d'un sommeil profond. Les plus vaillants luttent contre la fatigue et trouvent un dérivatif dans la chanson que l'on fredonne, la devinette que l'on pose, ou l'histoire que l'on raconte.

La nuit est venue... nuit chaude, étoilée, où scintillent les lumières électriques du Pont-de-Buis, de Châteaulin... Encore quelques kilomètres et c'est Quimper, Quimper la bonne ville, où à ces premières heures du soir, tout est calme et silencieux. A 22 heures 10, le car vert et jaune nous débarque dans la rue du Front, près de la sacristie. Les papas, les mamans sont là qui attendent leurs fils, dont la mine réjouie dit assez le bonheur.

Excellente journée qui marquera dans la mémoire de ces jeunes enfants et les récompense dignement de l'assiduité, du dévouement qu'ils apportent à la cause grégorienne et au service du Culte divin.

La Psalette de la Cathédrale

(suite)

APRÈS LA RÉVOLUTION

La Révolution avait nationalisé la maison de la Psalette et les rentes qu'y avaient attachées la fondation épiscopale et la générosité des bienfaiteurs. La paroisse de Saint-Corentin dut subvenir désormais à l'entretien de la Psalette.

Le recrutement se faisait parmi les enfants de l'école communale, tenue par les Frères de Saint-Jean-Baptiste de La Salle, dans la rue du Lycée. Les classes de chant avaient lieu à l'école même et le maître de musique y donnait ses leçons à 8 choristes qui assuraient, vers 1850-1860, les divers offices de la Cathédrale, sous la direction d'un maître de grammaire, le « Frère Fanchon ». Quelques années plus tard, les classes de chant eurent lieu dans la grande salle de la sacristie haute, où elle se font encore de nos jours.

Parmi les maîtres de musique de ce temps, mentionnons M. Lack, ou « le Père Lack », comme on l'appelait communément. Pendant 30 ans, il tint l'orgue de chœur à la Cathédrale et enseignait le chant aux grands séminaristes et aux petits choristes. M. Lack était bon père de famille, nous dit M. le chanoine Le Borgne, mais triste professeur.

À cette époque, d'ailleurs, le véritable rythme grégorien était ignoré, comme en font foi les manuels employés. Le Romantisme musical avait gravement influé sur la musique d'Eglise. Les grands maîtres de l'art religieux des *xvi^e* et *xvii^e* siècles, les Palestrina, Vittoria, etc..., les grands classiques comme Bach et Haendel étaient délaissés, et la musique profane, les airs d'opéra malencontreusement adaptés aux cantiques populaires et aux poésies religieuses avaient envahi tribunes et lutrins et y régnaient en maîtres incontestés.

À la Cathédrale, 4 chantres, solides en voix, alternaient avec les choristes pour le chant des offices. On ne peut passer sous silence le nom du « Père Ronel » (grand-père de M. Ronel, notre conseiller municipal actuel), tailleur pour ecclésiastiques, dont la belle voix, étoffée, sonore et vibrante, est restée légendaire. Il quitta la Cathédrale pour l'église de Saint-Louis de Brest. Signalons aussi le « Père Mariel », maître charpentier, à la voix rude, qui pendant plus de 40 ans assura le chant des offices au chœur.

De la pleiade d'enfants qui se succédèrent sur les bancs de la maîtrise, de 1850 à 1870, nous ne connaissons désormais plus qu'un seul survivant, c'est M. Quersy, ancien directeur de l'Imprimerie Cornouaillaise, un bon et vénérable

vieillard, toujours alerte, qui parle avec plaisir de ses souvenirs de petit choriste. La pureté du timbre de sa voix en avait fait une « vedette » de l'époque, et le « Père Lack » aimait bien le faire entendre comme soliste. Il chanta la dernière fois, comme soprano, à la Cathédrale, à l'occasion de l'enterrement de Monseigneur Sergent, où il alterna les strophes du *Dies iræ* et du *Libera* avec M. l'abbé Berthelon, vicaire, à la voix douce, suave et harmonieuse.

UN RÉNOVATEUR

C'est en 1882 qu'arrivait à la Cathédrale, comme diacre, M. l'abbé Le Borgne ; par un travail méthodique et persévérant, il sut donner à la Psalette une impulsion nouvelle. Il fut également dans le diocèse l'un des premiers promoteurs du chant grégorien que les moines de Solèsmes voulaient remettre en honneur dans sa véritable forme primitive.

Voici de quelle façon humoristique et plaisante, M. l'abbé Le Borgne, devenu chanoine titulaire, raconté lui-même ses débuts à la Cathédrale :

« Or, un dimanche, à la Cathédrale, l'organiste du petit orgue, M. Lack, bon père de famille mais triste professeur, me supplia de le remplacer pour donner au diacre l'intonation de l'*He Missa est* : il voulait s'échapper du chœur pour aller à sa villa du Ris, près Douarnenez. J'eus la faiblesse de céder, et toute ma vocation grégorienne est sortie de cette erreur.

(Ordonné diacre, je fus placé à Saint-Corentin « pour confesser les péchés véniels », au dire de pieuses personnes.

Mgr Nouvel m'avait dit :

— Vous serez organiste à la cathédrale pour remplacer M. Lack ; depuis 30 ans il enseigne le chant aux séminaristes et aux enfants de chœur.

Je protestai de toutes mes forces :

— Mais, Monseigneur, je ne sais rien, ni en plain-chant ni en musique !

— Eh ! bien, vous apprendrez. Quand les gens ne savent pas nager, on les jette à l'eau et ils nagent.

— ... Ou bien ils se noient, Monseigneur.

— Avec le curé que vous avez là, vous ne vous noierez pas. Allez immédiatement vous mettre à la disposition de M. de Penfentenyo.

— Monseigneur, ne me demandez pas l'impossible.

— Eh ! bien, allez-vous-en...

Le lendemain, il me rappela.

Le surlendemain, nouvel assaut. Je m'inclinai, plus mort que vif.

Autour de moi, au petit orgue, j'avais quatre chantres aux voix superbes, et je leur disais :

— N'allez pas trop vite : je ne pourrais pas vous suivre !...

Le doux chanoine Salaün quittait sa stalle et susurrant :

— Cher, taisez-vous ! Depuis que vous êtes là, on ne peut plus chanter.

Que je n'aie pas perdu la tête, c'est un vrai miracle.

Je comptais sur la prêtrise pour m'évader.

— Ils en auront assez au bout d'un an, et ils seront heureux de m'expédier ailleurs.

Hélas !

Je célébrai ma première messe dans la chapelle des Ursulines. Le vaillant curé qui m'assistait pria l'assistance de réciter avec lui un *Pater* et un *Ave* pour mettre mon ministère sous la protection de Saint Corentin et de Sainte Ursule ! Je manquai m'évanouir !

— Résigne-toi, me dit M. Le Roy. Va prendre quelques leçons à Solesmes.

J'obéis. Dom Pothier m'écouta chanter, horrifié.

— Mon cher ami, dit-il, vous ne savez pas l'a b c du plainchant.

— Où serais-je allé l'apprendre, Père ?

— Enfin, nous verrons si vous êtes formable.

Il me fit travailler. Je rentrai à Quimper, et j'essayai d'accompagner. Emile Thomas, notre compatriote, disait :

— Georges n'accompagne jamais mieux que lorsqu'il n'accompagne pas !...

Le chant des moines à Solesmes avait été pour moi une révélation. J'allais souvent voir M. Le Roy, qui était grégorien avant la lettre, et il essayait de me dégrossir. Il venait souvent écouter mes enfants de chœur. Chaque fois, il me grondait pour leur prononciation, et pour le rythme qui était encore pour moi un mystère.

Tout de même, au bout d'un an, les enfants commencèrent à chanter assez bien. »

Avec le concours de M. le chanoine Bargilliat, M. l'abbé Le Borgne composa un nouveau « livre d'office » diocésain qui remplaçait avantageusement les volumes de l'édition Le Coffre. Solesmes ne vit pas d'un bon œil cette édition nouvelle qu'elle traitait « d'édition bâtarde », mais le nouveau manuel fut adopté dans toutes les églises du diocèse et ouvrait la voie à l'édition Vaticane que la Cathédrale adoptait en 1912.

Sous la direction ferme et éclairée de M. l'abbé Le Borgne, la Psalette retrouva un regain de vie. Le recrutement s'intensifia, les classes de chant s'organisèrent méthodiquement, la discipline s'affermir. En 1895, lorsque l'abbé Le Bor-

gne quitta la Cathédrale, il laissait à son successeur, M. l'abbé Henry, un groupe homogène de petits choristes bien en forme et bien en main.

(A suivre.)

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

b) SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

c) PENDANT LE MOIS DE JUIN : Exercice public du Mois du Sacré Cœur, chaque vendredi à 20 heures, sauf le 1^{er} vendredi du mois.

Mois de Juin

1^{er}, MERCREDI. — Saint Ronan, évêque et confesseur. A 16 h. 45, à la chapelle des Œuvres, ouverture de la Retraite de Communion solennelle, prêchée par M. le chanoine Boucher, aumônier de la Salette, à Morlaix. A 20 heures, chapelet, neuvaine au Saint-Esprit.

2, JEUDI. — Octave de l'Ascension. Exercices de la Retraite. Confession du 1^{er} vendredi du mois. A 20 heures, chapelet, neuvaine au Saint-Esprit.

3, VENDREDI. — Sainte Clotilde, veuve. 1^{er} vendredi du mois. Exposition du Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, neuvaine au Saint-Esprit. Bénédiction du Saint-Sacrement. A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens. Dans la journée, exercices de la Retraite.

4, SAMEDI. — Vigile de la Pentecôte. A 6 heures, bénédiction des fonts baptismaux. Exercices de la Retraite. A 20 heures, chapelet, neuvaine au Saint-Esprit.

✠ 5, DIMANCHE. — DIMANCHE DE LA PENTECOTE. Messes à 6, 7, 9 heures et 11 h. 30. A 7 h. 30, messe de communion solennelle des enfants. A 10 heures, cérémonie de la Confirmation, donnée par S. E. Mgr Cogneau. A 14 h. 30, rénovation des promesses du baptême. Consécration à la Sainte Vierge. Procession. Bénédiction. Il n'y a pas de réunion à 20 heures.

6, LUNDI. — De l'octave de la Pentecôte. Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). Messe d'actions de grâces des enfants à 8 heures. Chant de l'absoute pour leurs parents défunts. A 14 h. 30, procession de la Sainte-Enfance. Allocution. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

7, MARDI. — De l'octave. A 7 h. 30, services pour les défunts. A 7 heures, à la chapelle, messe pour la Ligue féminine d'Action Catholique. A 14 h. 30, réunion des dizainières.

8, MERCREDI. — De l'octave. Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. A 7 h. 30, services pour les défunts.

9, JEUDI. — De l'octave.

10, VENDREDI. — De l'octave. Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. Confession des enfants qui n'ont pas encore communie. A 20 heures, exercice du mois du Sacré Cœur.

11, SAMEDI. — De l'octave. Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

✠ 12, DIMANCHE. — Dimanche de la Sainte Trinité. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, sermon breton. Prières bretonnes. Bénédiction.

13, LUNDI. — Saint Antoine de Padoue. A 7 h. 30, services pour les défunts. A 8 heures, messe des Mères chrétiennes à la chapelle. A 15 heures, conférence par M. le Curé.

14, MARDI. — Saint Basile Le Grand. A 7 h. 30, services pour les défunts.

15, MERCREDI. — Saints Vite, Modeste et Crescentien, martyrs.
 16, JEUDI. — Fête-Dieu. Exposition du Saint-Sacrement pendant toute la journée. A 20 heures, chapelet, procession du T. Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale.

17, VENDREDI. — De l'octave. A 20 heures, ouverture du Triduum Eucharistique, par M. le chanoine Messager, vicaire général. Bénédiction.

18, SAMEDI. — De l'octave. A 20 heures, sermon du Triduum Eucharistique. Bénédiction.

19, DIMANCHE. — 2^e dimanche après la Pentecôte. Solennité de la Fête-Dieu. Messes à 6, 7, 8, 9 heures (grand'messe) et 11 h. 30. A l'issue de la grand'messe, vers 10 heures, procession solennelle du T. Saint-Sacrement. Itinéraire : place Saint-Corentin, rue Royale, rue de Kerfeunteun, Champ de Foire (reposoir), rue du Pichéry, rue Kéréon. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement. Vêpres à 15 heures. Sermon du Triduum Eucharistique. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Pas de réunion, le soir, à 20 heures.

Toute la semaine, le T. Saint-Sacrement sera exposé, chaque jour, de la fin de la 1^{re} messe à la fin des vêpres.

20, LUNDI. — De l'octave. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 16 heures. Bénédiction.

21, MARDI. — De l'octave. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 16 heures. Bénédiction.

22, MERCREDI. — De l'octave. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 16 heures. Bénédiction.

23, JEUDI. — De l'octave. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 16 heures. Bénédiction. Confession en vue de la fête du Sacré Cœur. Adoration nocturne dans la nuit du jeudi à vendredi.

24, VENDREDI. — Solennité du Sacré-Cœur. — Messes comme le dimanche, mais pas de messe à 11 h. 30. A 10 heures, messe pontificale. A 16 heures, vêpres pontificales. A 20 heures, sermon par M. l'abbé Kerrien, professeur à l'Ecole Saint-Yves. Procession du Saint-Sacrement. Amende honorable au Sacré-Cœur. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

25, SAMEDI. — Nativité de Saint Jean Baptiste. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 16 heures.

26, DIMANCHE. — 3^e dimanche après la Pentecôte. — Solennité du Sacré-Cœur. — Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 heures. Procession à l'intérieur de la Cathédrale avec station à l'autel du Sacré-Cœur. Amende honorable. Bénédiction du Très Saint-Sacrement. Deuxième bénédiction au grand chœur. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. Il n'y a pas de réunion, le soir à 20 heures.

27, LUNDI. — De l'octave. A 7 h. 30, services pour les Trépassés.

28, MARDI. — De l'octave. A 7 h. 30, services pour les Trépassés.

29, MERCREDI. — Saints Pierre et Paul, apôtres. Confession des filles des catéchismes.

30, JEUDI. — Commémoration de Saint Paul, apôtre. Messe de communion à 7 h. 30. Confession en vue du premier vendredi du mois.

Mois de Juillet

1^{er}, VENDREDI. — Fête du Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. 1^{er} vendredi du mois. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, Chapelet, bénédiction. Il n'y a pas d'Heure d'Adoration, à 20 heures, pour les hommes et les jeunes gens.

2, SAMEDI. — Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. Confession des garçons des Catéchismes. — Ordination à la Cathédrale.

DIMANCHE. — 4^e dimanche après la Pentecôte. — Solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres. Messes aux heures habituelles. Quête pour le Denier de Saint-Pierre. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, réunion des Associations du Rosaire et du Scapulaire. Chapelet. Procession. Bénédiction.

A 9 heures, première messe solennelle de M. l'abbé Feunteun, jeune prêtre. Allocation de circonstance par le R. P. Le Meur, lazariste.

4, LUNDI. — Saint Goulven, évêque et confesseur. A 7 h. 30, services pour les défunts.

5, MARDI. — Saint Antoine-Marie Zacharie, confesseur. A 7 h. 30, services pour les défunts. A 7 heures, à la chapelle, messe pour la Ligue Féminine d'Action Catholique. Réunion des Dizainières à 14 h. 30.

6, MERCREDI. — Octave des Saints Apôtres, Pierre et Paul.

7, JEUDI. — Saints Cyrille et Méthode, évêques et confesseurs.

8, VENDREDI. — Sainte Elisabeth, reine, veuve. Confession des enfants qui n'ont pas encore communiqué.

9, SAMEDI. — Office de la Sainte Vierge.

10, DIMANCHE. — 5^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Sermon breton. Prières bretonnes. Bénédiction.

11, LUNDI. — Saint Pie I^{er}, pape et martyr. — A 7 h. 30, services pour les défunts. A 8 heures, messe des Mères chrétiennes à la chapelle. A 15 heures, conférence de M. le Curé. Bénédiction.

12, MARDI. — Saint Jean Gualbert, abbé. A 7 h. 30, services pour les défunts.

13, MERCREDI. — Saint Thurien, évêque et confesseur.

14, JEUDI. — Saint Bonaventure, évêque et confesseur.

15, VENDREDI. — Saint Henri, empereur.

16, SAMEDI. — Notre Dame du Mont-Carmel.

17, DIMANCHE. — 6^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 20 heures, réunion de l'Association de l'Adoration Perpétuelle. Chapelet. Procession. Bénédiction.

A 9 heures, première messe solennelle de M. l'abbé Keraval, jeune prêtre. Allocation de circonstance par M. l'abbé Brénéol, professeur au Grand Séminaire.

18, LUNDI. — Saint Camille de Lellis. A 7 h. 30, services pour les défunts.

19, MARDI. — Saint Vincent de Paul. A 7 h. 30, services pour les défunts.

20, MERCREDI. — Saint Jérôme Emilien, confesseur.

21, JEUDI. — Saint Thénénan, évêque et confesseur.

22, VENDREDI. — Sainte Marie Madeleine, pénitente.

23, SAMEDI. — Saint Appolinaire, évêque et martyr.

24, DIMANCHE. — 7^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche, messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. A 20 heures, sermon breton, vêpres des morts.

25, LUNDI. — Saint Jacques, apôtre. A 7 h. 30, services pour les défunts.

26, MARDI. — Sainte Anne, mère de la Très Sainte Vierge.

27, MERCREDI. — De l'octave de Sainte Anne.

28, JEUDI. — Saint Samson, évêque et confesseur.

29, VENDREDI. — Sainte Marthe, vierge.

30, SAMEDI. — De l'octave de Sainte Anne.

31, DIMANCHE. — 8^e dimanche après la Pentecôte. — Solennité de Sainte Anne. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Il n'y a pas de réunion à 20 heures.

Mois d'Août

1^{er}, LUNDI. — Saint Pierre aux Liens. A 7 h. 30, services pour les défunts.

2, MARDI. — Octave de Sainte Anne. A 7 h. 30, services pour les défunts.

3, MERCREDI. — Invention de Saint Etienne, premier martyr. Confession des enfants des Catéchismes.

4, JEUDI. — Saint Dominique, confesseur. Messe de communion à 7 h. 30. Confession en vue du 1^{er} vendredi du mois.

5, VENDREDI. — Dédicace de Sainte Marie aux Neiges. — 1^{er} vendredi du mois. Exposition du Très Saint-Sacrement, de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, Chapelet, bénédiction. A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

6, SAMEDI. — Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Confession des garçons des catéchismes.

† 7, DIMANCHE. — 9^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

- 1 Mai. Marie-Françoise Le Dû, 1, rue de la Mairie.
 1 — André-Jean-Pierre Goarin, 4 bis, rue Sainte-Thérèse.
 7 — Christiane-Marie-Suzanne Bodet, 15, rue de l'Hospice.
 8 — Pierre-François Le Grand, 29, rue des Reguaires.
 8 — Jean-Paul-Marie Rolland, 33, rue Jean-Jaurès.
 8 — Alain-Claude-Roger Provost, 26, rue Aristide-Briand.
 15 — René-Yves Mariel, 35, rue de Brest.
 16 — Yvette Daniel, 2, rue du Lycée.

Mariages.

- 30 Avril. Hervé-Sébastien-Marie Bidon et Marie-Philomène Tanguy.
 9 Mai. Georges-Eugène-Alfred Aujard et Marie-Renée Kerleroux.
 16 — Jean-Alain-Marie Le Noach et Anne-Marie Gonidec.

Décès.

- 26 Avril. Marie-Louise Palud, veuve Savina, 55^e ans, quartier de la Forêt.
 28 — Marie-Donnart, veuve Guéguen, 58 ans, 3, rue Le Déan.
 29 — Michel-René Quilvin, 3 ans, 5 bis, rue Pen-ar-Stéir.
 2 Mai. Marie Trellu, célibataire, 41 ans, 7, rue Sainte-Thérèse.
 4 — Marie-Anne Cariou, veuve David, 10, rue du Sallé.
 7 — Jeanne-Joséphine-Louise Lorit, épouse Damian, rue de Brest.
 9 — Yvonne Mazé, épouse Perronnelle, rue Guy-Autret.
 13 — Marie-Renée Ligen, veuve Le Gourlay, 75 ans, 2, rue Valentin.
 14 — Lucie-Henriette Gendro, veuve Mathorel, 83 ans, 28, rue Aristide-Briand.
 14 — Marie-Madeleine Le Moal, épouse Patérour, 71 ans, 53, rue Elie-Freron.
 16 — Pierre-Joseph Lozac'hmeur, époux Hascoët, 68 ans, 21, rue Olivier-Perrin.
 16 — Marie-Louise Tanguy, veuve Le Pichon, 64 ans, 26, rue Kéréon.
 18 — Yves Jaouen, veuf Le Gall, 71 ans, 21, rue des Reguaires.

TEINTURERIE MODERNE, quai du Stéir (face aux Halles). — Nettoyage à sec. Teintures en tous genres. Spécialités de deuils rapides.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale

Tél. 0-69

ÉPICERIE
CONFISERIE
CIERGES

LOUISE SAVINA

43, Rue Kéréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL
- - ENCENS - -
- HUILES ET MÈCHES -
- POUR SANCUAIRES -

KODAKS

PATHE-BABY
PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent direct de «Meccano»
14, Boul. Kerguelen
4, rue St-François
QUIMPER — Tél. 3-59

T
S
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Panier

28, RUE KÉRON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Kéréon
QUIMPER

CHARCUTERIE
ET TRIPERIE
DES HALLES

M^R & M^{ME} QUÉAU

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

aux

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ
■ MÉNAGE ■
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

m^{me} cosmao

16, rue Elis-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



**MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS**

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre



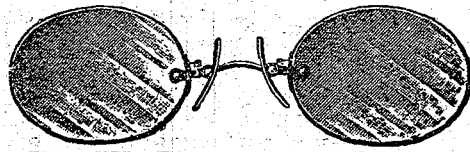
P. LE GUENEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie

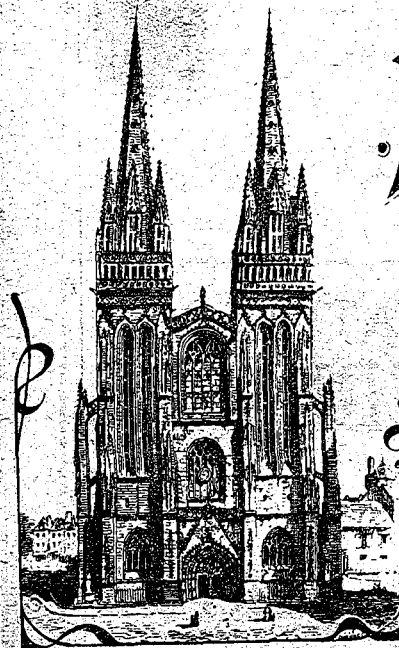
16, rue Kéréon

DELBENN

QUIMPER



Maison de Confiance, recommandée par le Corps Médical



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Parait le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue St-François
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.
Abonnement 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



*La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.*

*Aimez votre église.
Allez à votre église.*

les familles y comprendront de nouveau l'honneur et le bonheur de vocations sacerdotales écloses à leurs foyers.

Mais l'ordination du 2 Juillet dernier marque déjà un progrès très accentué et très consolant. Depuis la guerre, aucune autre ordination n'avait été aussi nombreuse.

Quarante-cinq jeunes prêtres ! Quarante-cinq jeunes apôtres qui entrent dans le champ du père de famille. Quarante-cinq nouveaux Christ, puisque le prêtre est un autre Christ *sacerdos alter Christus*.

Par le prêtre, Jésus continue son œuvre de salut et veut la continuer jusqu'au bout. C'est bien la réalisation de sa promesse : « *Voici que je suis avec vous, jusqu'à la fin des siècles* ».

Jeunes prêtres, vous entrez dans la carrière avec un cœur débordant de zèle. Vous y entrez à une époque où le naturalisme, le sensualisme, le laïcisme ont causé bien des ruines, mais aussi à une époque où s'affirment des générosités spirituelles que n'ont pas connues au même degré vos devanciers. Eux non plus n'ont pas compté avec leur peine.

La vie Eucharistique est plus abondante, plus riche. Le peuple chrétien sent mieux la nécessité de l'apostolat, de la collaboration avec le prêtre et sous sa direction. Toute une belle jeunesse a entrepris de rendre à Dieu le milieu dans lequel elle vit, l'atelier, le champ, la profession libérale. Entrez avec confiance dans la lice. Il y a de durs labeurs, mais aussi de saintes joies, d'abondantes moissons d'âmes en perspective.

Lecteurs de la *Voix de Saint-Corentin*, ayez une prière pour nos nouveaux prêtres.

Priez plus particulièrement pour les deux élus que le divin Maître s'est choisis parmi nous, dans notre paroisse : M. l'abbé Jean Feunteun, de la rue Saint-François, et M. l'abbé André Keraval, de la place au Beurre. Tous deux se dévouent actuellement dans l'enseignement libre, à l'école paroissiale de Crozon.

A la question que leur adressait le Pontife au jour de leur consécration : « *Me promettez-vous, ainsi qu'à mes successeurs, respect et obéissance ?* », ils ont répondu : « *Nous le promettons* ».

Partout où l'obéissance vous appellera, chers jeunes prêtres de Saint-Corentin, allez, sanctifiez-vous, sanctifiez les âmes.

Ad multos annos !

Les nouvelles messes

Dès le lendemain de son ordination, le dimanche 3 Juillet, M. l'abbé Feunteun a célébré sa première messe solennelle à la Cathédrale. Nous disons sa première messe solennelle, nous ne pouvons pas dire sa première grand'messe. Seuls, en effet, les chanoines du Chapitre et les chanoines honoraires, avec évidemment Nosseigneurs les Evêques, *chantent* la messe au maître-autel de la Cathédrale. M. l'abbé Keraval célébra quinze jours plus tard sa messe solennelle, dans les mêmes conditions que son confrère.

Comment solennise-t-on à Saint-Corentin la messe d'un nouveau prêtre ? Elle se dit au maître-autel, à 9 heures.

Au chœur prennent place les membres du clergé qui sont invités à la fête. La Chorale apporte avec empressement son concours toujours si apprécié. Les parents du jeune célébrant occupent les premiers rangs de la nef avec leurs amis. Les paroissiens, informés le dimanche précédent, se font une joie de venir très nombreux. Le prédicateur, parent ou ami, ou bienfaiteur à un titre quelconque du jeune célébrant, qui est choisi par la famille, d'accord avec M. le Curé, prend pour thème de son allocution le sacerdoce, ses grandeurs, ses devoirs, ses responsabilités, le respect, la reconnaissance que lui doivent les fidèles. Le R. Père Le Meur, Lazariste, professeur au Grand Séminaire d'Albi, parent de M. l'abbé Feunteun, fut le prédicateur du 3 Juillet. Le 17, à la messe solennelle de M. l'abbé Keraval, le sermon fut donné par M. l'abbé Brénéol, professeur au Grand Séminaire de Quimper. Le *Te Deum* retentit à la fin de la cérémonie, la voix des cloches se joint à la voix des orgues. « Nous vous louons, Seigneur, et nous vous remercions », de nous avoir donné un prêtre de plus.

A la table du presbytère, le jeune prêtre reçoit ses confrères, son père et sa mère. C'est lui qui bénit la table et récite les grâces.

Puis une prière est dite pour attirer sur son ministère, sur sa vie sacerdotale, les bénédictions de Dieu.

Deux nouveaux Sous-Diacres

M. l'abbé Jean Yeure'h a reçu, le 2 Juillet, le sous-diaconat. S'il plaît à Dieu, il sera prêtre l'année prochaine à la même date.

Nous avons reçu communication de la promotion au sous-diaconat, le 29 Juin, dans la chapelle de la Maison-Mère

des Pères Blancs, à Alger, d'un jeune religieux qui a été baptisé à Saint-Corentin : l'abbé Vincent Le Berre.

Ecce ego vobiscum sum !

Seigneur, restez avec nous dans votre Eucharistie !

Restez avec nous par votre sacerdoce !

Donnez-nous de bons et saints prêtres !

Les Prix

L'année scolaire est clôturée. Elle se termine dans chacune de nos écoles chrétiennes par la fête de la distribution des prix, qui attire de nombreux parents.

Quelques saynettes, des chants, la proclamation des succès aux divers examens, des félicitations et encouragements du président, la lecture du palmarès et le joyeux essaim de nos écoliers et écolières prend son vol.

A tous, maîtres, maîtresses et élèves, bonnes vacances. A tous nos établissements d'enseignement chrétien, bonnes et nombreuses rentrées.

Consécration de la Cathédrale de Reims

Toute la France catholique a été saintement joyeuse de la splendide manifestation de patriotisme et de foi que fut la consécration de la cathédrale de Reims.

La cathédrale de Reims vit jadis la naissance de « la fille aînée de l'Eglise » le jour où Clovis, entouré de ses guerriers, y reçut le baptême des mains de Saint Rémy.

Elle fut le théâtre du sacre de nos rois.

Elle a vu passer sous ses voûtes Jeanne d'Arc la libératrice de la Patrie.

Martyre de la Grande Guerre, elle est ressuscitée.

Et pour fêter sa résurrection, le Pape était là, en la personne de son Légat, Son Eminence le Cardinal Suhard, entouré de sept autres membres du Collège Apostolique.

Plus de 60 archevêques et évêques, venus de tous les points de la France, assistaient à l'inauguration officielle de la Basilique.

Notre grand Evêque, au cœur si français, a voulu, malgré ses 81 ans passés, aller dire à Reims sa reconnaissance au Dieu qui aime les Français.

C'est la France, la France tout entière, la France tout court qui fêtait la Cathédrale ressuscitée.

Le chef de l'Etat lui-même avait tenu à y assister.

Le Gouvernement était largement représenté par plusieurs Ministres.

L'Armée, le Parlement, toutes les Administrations prenaient part à la fête.

Nos alliés, nos amis, s'associaient à la joie et à la fierté émue des Français.

Gloire à Dieu ! Confiance en l'avenir de la Patrie.

Vive la France !

Respect au Saint Lieu

Mardi, 19 Juillet, 15 heures, place Saint-Corentin.

Une « dame ? » en pantalon vient vers moi.

— Monsieur le Curé, vous êtes le Curé de la Cathédrale ?

— J'ai cet honneur.

— Eh bien, Monsieur le Curé, permettez-moi de vous dire que votre sacristain est *féroce*.

— Et quelles sont donc les férociétés dont il s'est rendu coupable ?

— Il m'a refusé l'entrée de votre église ?

— Pourquoi ?

— Parce que je suis en culotte.

— Madame, j'approuve complètement mon sacristain, ce que vous me dites me fait grand plaisir. Ce bon serviteur a exécuté mes ordres.

— Monsieur le Curé, croyez-vous que le Bon Dieu refusera de me recevoir au Ciel, parce que je me permets de me promener en culotte ?

— Madame, n'anticipons pas. Le Bon Dieu saura vous juger. Mais, en attendant, c'est moi qui suis juge de ce que réclame le respect dû à sa maison. Mon sacristain exécute mes consignes. J'exécute les consignes de mon Evêque. Madame, je vous salue.

Et la dame en culotte s'en est allée.

Elle n'a pas compris.

Pauvre femme !

Chers paroissiens, malgré les mauvais exemples que donnent trop de touristes, respectez le Saint Lieu.

C'est la maison de Dieu. A défaut de foi, un peu de bon sens et de bonne éducation devraient suffire pour y observer la décence.

La Phalange à Saint-Pol

C'est toujours avec une certaine émotion que les membres d'une section de gymnastique affrontent les épreuves d'un concours... Qu'en résultera-t-il ? Echec ? Succès ? Sans doute ces épreuves n'ont-elles point une importance comparable à celle du bon accomplissement du métier, du gagne-pain ; mais « toute chose qui mérite d'être faite, mérite d'être bien

faite et jusqu'au bout », comme disaient nos pères. Aussi désire-t-on, « du plus petit jusqu'au plus grand », se bien tirer d'affaire en ce jour de concours pour voir le succès couronner le travail laborieux, parfois pénible même (et comment !) de la préparation.

C'est l'âme pleine d'espérance que la P. A. embarquait dimanche 10 Juillet, à 5 h. 10 du matin, en deux cars imposants de la Cie S.A.T.O.S. ; un autre car suivrait à 7 h. 30, amenant à Saint-Pol le reste de la caravane.

Deux heures de marche, coupées par une courte halte au voisinage de Saint-Michel, et nous voici à la porte du château de M. de Guébriant. Quimper-Saint-Pol : 123 km. en 2 heures. Pas mal, n'est-ce pas ?

Tout le monde à terre et en route vers le terrain du concours. Immédiatement ce sont des exclamations d'étonnement et d'admiration à la vue des merveilles de ce splendide domaine, des terrains merveilleusement aménagés, où évolueront à l'aise les 5.000 gymnastes, rivaux de labeur et de gloire.

Vite en tenue, puis, pour se mettre en forme, un café chaud et on y va.

Et les épreuves se succèdent : ensembles imposés, saut... « Ça va ? » demande quelqu'un au moniteur.

Pour les adultes, jusqu'ici... pas mal. Et les pupilles ? Après un excellent début... les pauvres perdent pied... et se verront, ô douleur ! relégués au 12^e rang. Ils feront mieux, l'année prochaine.

Mais revenons à nos grands. La course relais est superbe... Il y a de la joie ! et de l'espoir ! Puis viennent les exercices aux appareils... Nos vedettes se jouent à leur habitude des difficultés. Un petit point sombre cependant : un jeune a une défaillance qui nous coûte quelques points. Mais, confiance quand même. Enfin le mouvement libre, objet des soins de R. B... Va-t-il être réussi ? Pourquoi cette question ? Dame ! un jour de concours ! on ne sait jamais ! « Un, deux, trois, quatre... etc... ça marche... Bien... » Pourtant quelques petits défauts dans le maintien des positions. Et c'est la note, la note qui influe sur le classement...

Le concours est fini... Quelle place avons-nous ? Patience...

Mais les heures ont passé. Voici venir les personnages : Leurs Excellences Mgr Cogneau, Mgr Pichon, archevêque des Cayes, M. Champetier de Ribes, des officiers, des députés. Ils arrivent pour assister, avec les gymnastes, à la messe. Qui dira le caractère prenant de ces messes militaires ? Toute cette belle jeunesse catholique venant se grouper au pied de l'autel pour faire hommage de ses forces, si harmonieusement développées, au Dieu qui fit les corps et les âmes.

Après la messe, un incident : notre drapeau et le fanion des pupilles ont disparu... Enlevés... ? Victimes d'une agression... ? Moment d'angoisse. Mais bientôt, nous poussons un soupir de soulagement : les voilà ! ils s'étaient égarés...

Maintenant, en route vers la ville. Le repas... succulent et copieux, ne nous occupa point longtemps : vite et bien, comme il sied à des gymnastes qui ont travaillé toute la matinée. Alors, avec un peu de retard sur l'horaire prévu, les colonnes se dirigèrent vers le parc. La P. A. défile, comme un seul homme, arborant fièrement les coquettes flammes bleu de roi à son chiffre à ses clairons, trompettes et tambours.

Puis le festival.

Quel régal pour les yeux ! La foule de quelque dix, voire quinze mille personnes qui se pressait aux tribunes et autour de l'enclos réservé aux évolutions était littéralement transportée d'admiration. Les as de la P. A. recueillirent une bonne part des applaudissements par leur travail aux agrès.

Il serait bien difficile de peindre l'enthousiasme des spectateurs devant la parfaite exécution des mouvements d'ensemble, tant ceux des pupilles exécutés à l'aide de bâtons, que les mouvements à mains libres des adultes.

Impossible évidemment de passer sous silence l'inscription sur le terrain de l'acclamation : « Vive Saint-Pol ! »

Mais l'heure délicate, le moment critique approche.

La lecture du palmarès : les cœurs battent : 1^{er} : champion de Bretagne, les Gars d'Arvor ; 2^e, La Tour-d'Auvergne ; 3^e, Le Drapeau ; 4^e, La Pha... le mot n'est pas terminé que nos gymnastes, petits et grands, jubilent : c'est un succès ! un beau succès ! Nous sommes quatrièmes de Bretagne, seconds du Finistère... Bravo les gymnastes ! Bravo René !...

Vite inscrivons les résultats sur la pancarte que portera triomphalement un pupille... puis en route (la caravane au complet cette fois) vers... un pays inconnu de la plupart d'entre nous, mais très cher à la P. A.

C'est un accueil triomphal qui nous y attend : doublé d'une sollicitude particulièrement agréable pour les corps et les estomacs des jeunes gymnastes. Décidément la gloire ne nourrit pas son homme, et les succulents sandwiches, suivis d'un café brûlant, nous permettent d'achever gaillardement le voyage.

Encore 3/4 d'heure de route : la nuit est tombée, la pluie tombe, mais dans les cars c'est toujours le même entrain (ces pupilles ont des cordes vocales à toute épreuve). Comment voulez-vous empêcher la joie de s'exhaler en accents pas toujours très harmonieux, mais combien expressifs ?

Mais tout a une fin : voici que défilent à droite et à gauche du car les troncs des platanes de la route de Brest.

« Préparez-vous à défiler ! » « Comment ? défiler ? »
« Mais bien sûr », répondent les pupilles, toujours audacieux.

Hélas ! l'heure trop tardive nous oblige à réfréner toute manifestation un peu roulante ou cuivrée de notre contentement, et c'est bien silencieusement que nous (non, les cars) défilent rue de la Mairie, place Saint-Corentin, le Quai.

P. A., terminus ! Tout le monde descend !... même les échelles qui — les malheureuses — n'ont pas travaillé. Elles ne perdront rien pour attendre, car la Phalange s'en servira encore très prochainement.

Bref, très bonne journée : « Nous sommes contents d'avoir obtenu notre classement, nous tâcherons de mieux faire la prochaine fois. » C'est fâcheux qu'il ne se soit pas trouvé de micro pour recueillir et transmettre ces paroles désormais types du gagnant satisfait. Mais bast...

Et j'entends un des directeurs dire pensivement : « Puisse toute la P. A. s'efforcer de travailler avec autant d'ardeur à mériter d'autres lauriers moins périssables et plus importants... »

ÉTÉ.

Classement général U. R. B.

Phalange d'Arvor, 2.366 points (4°) ; Jeanne-d'Arc de Pont-l'Abbé, 2.201 p. (10°) ; Jeanne-d'Arc de Quimper, 2.096 p. (13°) ; La Stella Maris de Douarnenez, 2.018 p. (15°).

Classement départemental du Finistère.

Phalange d'Arvor, 2° ; Jeanne-d'Arc de Pont-l'Abbé, 4° ; Jeanne-d'Arc de Quimper, 6° ; Stella Maris de Douarnenez, 8°.

Colonie de Vacances

Une fois de plus, nos colons sont partis.

Dès 13 h. 30, lundi dernier, on voyait arriver dans la cour de la Phalange : des enfants tout fiers de porter la mallette, le sac, le paquet ; des parents heureux de venir assister au départ des benjamins de la grande famille des patronages catholiques.

Bientôt les partants manifestent des signes d'impatience à grand peine apaisés par les abbés qui viennent mettre au service des petits leur entraînement et leur dévouement. On regarde avidement vers l'extrémité Est de la rue Neuve...

Enfin un cri : « Les voilà ! »

Il s'agit de trois superbes cars de la Cie S.A.T.O.S. à qui vont être confiés les directeurs, les enfants, les bagages, bref : tout le personnel et le matériel de la colonie.

Et c'est l'embarquement... très vite fait. Un baiser à la maman ou à la grande sœur qui renouvelle ses conseils de sagesse et d'obéissance ; un geste d'au-revoir ; et, sous le regard paternel de M. le Curé qui est venu participer à la joie de ses petits paroissiens, sous l'œil un peu envieux des frères désormais trop grands ou encore trop petits pour goûter les charmes de la vie coloniale, les colons s'éloignent, emportés par les monstres trépidants...

Ils sont partis.

La Psalette de la Cathédrale

(suite)

À la formation artistique des voix d'enfants, M. l'abbé Le Borgne joignait la formation spirituelle et intellectuelle de leurs âmes. Il en dirigea plusieurs vers le Petit Séminaire de Pont-Croix et les Congrégations religieuses. C'est ainsi que nous comptons parmi les élèves de M. l'abbé Le Borgne : S. Ex. Mgr Cessou, vicaire apostolique du Togo ; MM. l'abbé Bédéric, curé-doyen du Faou ; les RR. PP. Courant, des Pères Blancs ; Faroux, Hascoët, Dornic, Morvan, de la Congrégation du Saint-Esprit.

1895 à 1919

En Août 1895, M. l'abbé Le Borgne quittait la Cathédrale pour l'aumônerie du Likès. M. l'abbé Henry, vicaire, lui succédait dans la direction de la Psalette et pendant trois ans (1895-1898) y maintenait les bonnes traditions de régularité et de discipline.

En 1898, M. l'abbé Henry fut remplacé dans ses fonctions par M. l'abbé Gargadennec, transféré comme vicaire de Saint-Marc à la Cathédrale.

Pendant treize ans, M. l'abbé Gargadennec s'occupa activement de la formation et de l'éducation des enfants de la Psalette. De petite taille, il n'en imposait pas moins par son faciès énergique et sa grosse voix. Il était aidé dans ses fonctions de directeur par un frère de Saint-Jean-Baptiste de la Salle et sut joindre à une forte autorité, une bonté toute paternelle.

Au lutrin, quatre chantres assuraient, avec les petits choristes et les clercs du Grand Séminaire le chant des offices des dimanches et des fêtes.

Le 8 Septembre 1898, prenait place pour la première fois au chœur, un chantre, M. Yves Nédélec, qui obtiendra le record de la durée et de l'endurance dans l'exercice de ses fonctions. Voix forte, puissante, infatigable, d'une échelle très étendue, voix de cathédrale qui porte jusqu'au moindre recoin de l'immense édifice.

La médaille d'argent du Mérite diocésain lui fut épinglée sur la poitrine, le 16 Mai 1932, par S. E. Mgr Duparc, en récompense de ses longs services.

L'expulsion des Séminaristes en Janvier 1907 privait la Cathédrale, le dimanche, du précieux concours des élèves du Grand Séminaire.

De 1907 à 1911, les enfants de la Psalette durent assurer le chant des offices et les cérémonies parfois compliquées des différents offices pontificaux et paroissiaux. M. Gargadennec fit face aux difficultés de tous ordres et garda malgré tout sa bonne humeur et sa verve légendaires. Il aimait les expressions originales : les enfants étaient « les monstres », le train qui l'emportait dans sa ville natale de Pont-Croix était « la charrette qui le conduisait au village », il vous arrivait toujours avec des compliments « plein un chapeau de paysan ». Ce vocabulaire inédit amusait les petits choristes et tel se rappelle encore la recommandation traditionnelle qu'il leur faisait invariablement chaque année, la veille du départ pour la promenade de Sainte-Anne-la-Palud : « Les monstres ! tout le monde sur le pont demain à 7 h. 1/2. Vous apporterez tous de gros sabots remplis de paille. »

Le grand événement de l'année était de fait la promenade à Sainte-Anne-la-Palud. « Avec la grosse voiture de louage, tirée par trois chevaux, nous écrit un des pèlerins de l'époque, les trois heures de trajet, à l'aller et autant pour le retour, nous semblaient courtes ! » A cette récompense sensationnelle et collective s'ajoutaient encore, au cours de l'année, mille petites choses qui, sous forme de gâteries et de cadeaux, entretenaient l'émulation et favorisaient les bonnes volontés.

Le recrutement était facile : c'était, peut-on dire, l'âge d'or des Psalettes. Les sociétés de gymnastique et de foot-ball, les groupés de scouts n'existaient pas encore et les parents confiaient volontiers leurs enfants à la maîtrise qui faisait œuvre d'éducation et de préservation.

M. l'abbé Gargadennec suscita parmi ses jeunes choristes plusieurs vocations qu'il dirigea vers le Petit et le Grand Séminaire : il eut comme élèves, M. l'abbé Jean Blaise, ordonné en 1912, décédé le 8 Juillet 1928, et M. l'abbé Alphonse Poupon, vicaire à Plouescat.

(A suivre.)

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

b) SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

PENDANT LES MOIS D'AOUT ET DE SEPTEMBRE, les réunions du dimanche soir, à 20 heures, sont supprimées.

Mois d'Août

1^{er}, LUNDI. — Saint Pierre aux Liens. A 6 h. 30, services pour les défunts.

2, MARDI. — Octave de Sainte Anne. A 6 h. 30, services pour les défunts.

3, MERCREDI. — Invention de Saint Etienne, premier martyr. Confession des enfants des Catéchismes.

4, JEUDI. — Saint Dominique, confesseur. Messe de communion à 7 h. 30. Confession en vue du 1^{er} vendredi du mois.

5, VENDREDI. — Dédicace de Sainte Marie aux Neiges. — 1^{er} vendredi du mois. Exposition du Très Saint-Sacrement, de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, Chapelet, bénédiction. A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

6, SAMEDI. — Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Confession des garçons des catéchismes.

✠ 7, DIMANCHE. — 9^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

8, LUNDI. — Saint Cyriaque et ses Compagnons, martyrs. A 6 h. 30, service pour les défunts.

9, MARDI. — Saint Jean-Marie Vianney, confesseur. — A 6 h. 30, service pour les défunts.

10, MERCREDI. — Saint Laurent, martyr.

11, JEUDI. — Saint Tiburec et Suzanne Vierge, martyrs.

12, VENDREDI. — Sainte Claire, vierge. Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

13, SAMEDI. — Vigile de l'Assomption. — Il n'y a ni jeûne, ni abstinence.

✠ 14, DIMANCHE. — 10^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

15, LUNDI. — Assomption de la B. Vierge Marie. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe), 11 h. 30. A 14 h. 30, vêpres. Sermon. Procession du Vœu de Louis XIII. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

16, MARDI. — Saint Joachim, père de la T. Sainte Vierge. A 6 h. 30, services pour les défunts.

17, MERCREDI. — Saint Hyacinthe, confesseur. A 6 h. 30, services pour les défunts.

18, JEUDI. — De l'octave de l'Assomption.

19, VENDREDI. — Saint Jean Eudes, confesseur.

20, SAMEDI. — Saint Bernard, abbé et docteur de l'Eglise.

✠ 21, DIMANCHE. — 11^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

22, LUNDI. — Octave de l'Assomption. A 6 h. 30, services pour les défunts.

23, MARDI. — Saint Philippe Benoît, confesseur. A 6 h. 30, services pour les défunts.

24, MERCREDI. — Saint Barthélémy, apôtre.

- 25, JEUDI. — Saint Louis, roi de France.
 26, VENDREDI. — Saint Zéphirin, pape et martyr.
 27, SAMEDI. — Saint Joseph Calasance, confesseur.
 ✠ 28, DIMANCHE. — 12^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction.
 29, LUNDI. — Décollation de Saint Jean-Baptiste. A 6 h. 30, services pour les défunts.
 30, MARDI. — Sainte Rosé de Lima, vierge. A 6 h. 30, service pour les défunts.
 31, MERCREDI. — Saint Raymond Nonnat, confesseur. Confession des filles des catéchismes.

Mois de Septembre

- 1^{er}, JEUDI. — Saint Eglise, abbé. Messe de communion à 7 h. 30. Confession du 1^{er} vendredi.
 2, VENDREDI. — Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, martyrs. 1^{er} vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, bénédiction. A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.
 3, SAMEDI. — Office de la B. Vierge Marie. Confession des garçons des catéchismes.
 ✠ 4, DIMANCHE. — 13^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures, Bénédiction.
 5, LUNDI. — Saint Laurent Justinien, évêque et confesseur. A 7 h. 30, services pour les défunts.
 6, MARDI. — De la férie. A 7 h. 30, services pour les défunts.
 7, MERCREDI. — De la férie.
 8, JEUDI. — Nativité de la T. Sainte Vierge. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). Vêpres à 15 heures. Bénédiction.
 9, VENDREDI. — Saint Gorgon, martyr. Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.
 10, SAMEDI. — Saint Nicolas de Tolentino, confesseur.
 ✠ 11, DIMANCHE. — 14^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction.
 12, LUNDI. — Saint Nom de Marie. A 7 h. 30, services pour les défunts.
 13, MARDI. — De la férie. A 7 h. 30, services pour les défunts.
 14, MERCREDI. — Exaltation de la Sainte-Croix.
 15, JEUDI. — Sept Douleurs de la T. Sainte Vierge.
 16, VENDREDI. — Saint Corneille, pape, et Saint Cyprien, évêque.
 17, SAMEDI. — Impression des Saints Stigmates de Saint François.
 ✠ 18, DIMANCHE. — 15^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction. Cette semaine, Quatre-Temps.
 19, LUNDI. — Saint Janvier, évêque, et ses Compagnons, martyrs. A 7 h. 30, services pour les défunts.
 20, MARDI. — Saint Eustache et ses Compagnons, martyrs. A 7 h. 30, services pour les défunts.
 21, MERCREDI. — Quatre-Temps. — Saint Mathieu, apôtre et évangéliste. Jeûne et abstinence.
 22, JEUDI. — Saint Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.
 23, VENDREDI. — Quatre-Temps. — Saint Lin, pape et martyr. Jeûne.
 24, SAMEDI. — Quatre-Temps. — Notre Dame de la Merci. Jeûne et abstinence.
 ✠ 25, DIMANCHE. — 16^e dimanche après la Pentecôte. — Office du dimanche. — Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

- 26, LUNDI. — Saints Cyprien et Justine, vierge, martyrs. A 7 h. 30, service pour les défunts.
 27, MARDI. — Saints Cosme et Damien, martyrs. A 7 h. 30, services pour les défunts.
 28, MERCREDI. — Saint Wenceslas, roi, martyr.
 29, JEUDI. — Saint Michel, archange.
 30, VENDREDI. — Saint Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise.

Mois d'Octobre

N. B. — Chaque soir, à 20 heures, sauf dimanche 2 et vendredi 7, exercices du Mois du Rosaire.

1^{er}, SAMEDI. — Saint Rémi, évêque et confesseur. A 20 heures, ouverture des exercices du Rosaire.

✠ 2, DIMANCHE. — 17^e après la Pentecôte. — Solennité du T. Saint Rosaire. — Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Procession à l'intérieur de la Cathédrale. Exercices du Rosaire. Bénédiction. — Il n'y a pas de réunion à 20 heures.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

- 22 Mai. Janine-Marie Gléonec, 21, rue Kéréon.
 24 — Jean-René Le Guillou, 28, rue de Brest.
 16 — Joseph-Marie Mahé, rue Guy-Autret.
 29 — Marie-Thérèse Morelle, 55, rue Jean-Jaurès.
 1 Juin. Colette-Yvonne-Françoise Pétillon, Vincennes, 3, rue de la Liberté).
 5 — Michelle-Lucienne Moënner, 6, rue des Boucheries.
 5 — René-Hervé-Marie Quiniou, Croix Saint-Yves.
 9 — Jean-Claude Tanguy, 28, rue du Froul.
 12 — Anne-Marie Hamon, 15, rue Saint-Yves.
 12 — Marie-Paule Bronnec, rue Frédéric-Le-Guyader.
 12 — René-Léon Guillou, 5, rue des Halles.
 19 — Jean-René Tandé, 35, rue des Doves.
 22 — Guy-Bernard-Marie Bédérie, 22, rue des Gentilshommes.
 26 — Bertrand-Pierre-Auguste-Marie Le Faou, 35, aven. de la Gare.
 26 — Marie-Thérèse-Madeleine Le Beller, 20, rue Astor.
 14 Juillet. Denis-Maurice Cléac'h, 22, rue de l'Hospice.
 17 — Christian-Jules Guihard, rue Guy-Autret.
 17 — Lucien-Jean-Théophile Le Guillou, 5, rue Pen-ar-Stéir.
 17 — Janine Le Grand, 43, rue Pen-ar-Stéir.
 24 — Marie-Louise-Thérèse Kéribin, 8, place Saint-Corentin.
 24 — Jean-Claude-Alain Duteil, rue Frédéric-Le-Guyader.
 26 — Michel Bordry, 13, rue de l'Hospice.

Suppléments.

- 24 Mai. Louise-Jeanne-Bernadette Le Guillou, 28, rue de Brest.
 10 Juillet. Bernard-Pierre-Marie Coïc, Rennes.

Mariages.

- 6 Juin. Henri-Victor-Marie Le Pochat et Jeanne Le Goff.
 20 — Guillaume-Laurent-Marie Déniel et Jeanne-Brigitte-Marie Salaün.
 28 — Roger-Albert-Marie Collin et Louise-Marie Boissel.

- 4 *Juillet.* Roger-François-Marie Hascoët et Marcelle-Jeanne Massé.
 4 — Jean-Michel-Marie Le Floc'h et Yvonne-Catherine-Marie Le Coz.
 16 — Louis-Pierre-Jacques-René-Marie Pernez et Marie-Louise Nicot.

Décès.

- 21 *Mai.* Marie-Anne Sizorn, veuve Le Lay, 81 ans, 31, rue des Douves.
 21 — Alfred-François-Marie Tréhony, 23 ans, célibataire, 49, rue Elie-Fréron.
 30 — Yves-Marie Guillou, époux Cloarec, 26 ans, quartier de la Forêt.
 31 — Marie-Catherine Kernével, épouse Michelet, 81 ans, 9, rue de Kerfeunteun.
 3 *Juin.* Joseph-Marie-François Lemoennier, époux Poste, 56 ans, place Saint-Corentin.
 7 — René-Hervé-Marie Quilliou, 4 jours, quartier Saint-Yves.
 9 — Maria-Elisabeth-Renée-Marcelle Gaudé, célibataire, 70 ans, 4, place Mesgloaguen.
 11 — Jeanne-Marie Quiniou, épouse Conan, 27 ans, Hospice.
 11 — Marie-Françoise Le Goff, célibataire, 78 ans, 10, rue Elie-Fréron.
 13 — Céline-Marie-Joséphine Cochou, 5 mois, 23, rue du Sallé.
 13 — Marie Micen, célibataire, 83 ans, 18, place de Brest.
 14 — Jean-René Moënner, époux L'Haridon, 71 ans, 15, rue des Boucheries.
 14 — Marguerite Le Guern, épouse Bourbao, 69 ans, Hospice de Carhaix.
 14 — François-Jean-Louis Jourdren, célibataire, 48 ans, 13, rue Saint-François.
 20 — Agnès-Marie Moalic, épouse Henry, 26 ans, 6, rue Elie-Fréron.
 20 — Anne Pichon, épouse Huguen, 55 ans, 33, rue Olivier-Perrin.
 25 — Marie-Jeanne Julic, épouse Guégadén, 86 ans, 17, rue du Frouit.
 5 *Juillet.* Marie-Françoise Scullier, époux Flaouter, 88 ans, Hospice.
 6 — Elisabeth Fourage, épouse Rolland, 95 ans, 10, impasse de l'Odé.
 6 — Pierre Stéphan, époux Moënner, 32 ans, 6, rue des Boucheries.
 7 — Anne-Marie Hamon, épouse Plouzenec, 43 ans, Rennes.
 13 — Yves-Pierre-Marie Bernard, célibataire, 24 ans, 5, rue de la Mairie.
 16 — Marie-Françoise Pavec, célibataire, 67 ans, 10, rue du Gué-Odet.

TEINTURERIE MODERNE, quai du Stéir (face aux Halles). — Nettoyage à sec. Teintures en tous genres. Spécialités de deuils rapides.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale
Tél. 0-63

ÉPICERIE
CONFISERIE
CERGES

LOUISE SAVINA

43, Rue Keréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL
- ENCENS -
- HUILES ET MÈCHES -
- POUR SANCTUAIRES -

KODAKS

PATHÉ-BABY
PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent 14, Boul. Kerguelen
direct de 4, rue St-François
«Meccano» QUIMPER — Tél. 3-59

T
S
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

L
a
u
t
-
P
a
r
l
e
u
r

28, RUE KERÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Keréon
QUIMPER

CHARCUTERIE
ET TRIPERIE
DES HALLES

M^R & M^{ME} QUÉAU

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

aux

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale
■ QUIMPER ■

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ
■ MÉNAGE ■
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes TransformationsM^{me} COSMAO16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES

MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTSM^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre

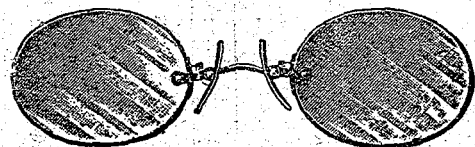


Lunetterie et Orthopédie

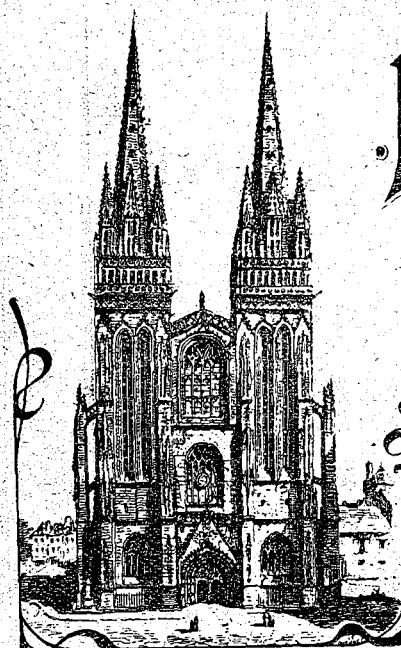
16, rue Kéréon

DELBENN

QUIMPER

P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Maison de Confiance, recommandée par le Corps Médical

LA VOIX de
St CORENTIN
QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue St-François
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.

Abonnement 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

tion à l'honneur de l'épiscopat. Vous avez d'abord apporté comme coadjuteur, un actif concours à l'Archevêque de Port-au-Prince, puis comme archevêque-évêque du diocèse des Cayes, vous remplissez avec succès et talent la charge épiscopale.

Votre activité et votre savoir-faire se sont surtout révélés dans la sollicitude et le zèle que vous avez mis à promouvoir l'action missionnaire, à créer des paroisses, à bâtir des églises, parmi lesquelles il faut mentionner plus particulièrement cette cathédrale, qui restera un témoignage de votre piété et de votre talent.

C'est pourquoi, Nous qui estimons à un si haut degré et qui recommandons à tous si fortement le diligent accomplissement des fonctions sacrées, Nous vous apportons, Vénérable Frère, à l'occasion de la célébration de votre jubilé, Nos sincères félicitations, faisant des vœux pour que Dieu, dans sa libéralité, vous accorde ses dons les plus abondants et les plus salutaires.

Et pour que la célébration de ce double et heureux événement apporte aux fidèles du Christ les meilleurs fruits de salut, de Notre propre volonté, Nous vous accordons le pouvoir, au jour où vous célébrerez cette fête commémorative, de bénir à l'issue de la messe Pontificale, en Notre nom, et avec Notre autorité, toute l'assistance, lui accordant pleine rémission de ses péchés, aux conditions ordinaires de l'Eglise.

En même temps, en témoignage de Notre affection à vous, Vénérable Frère, à tout votre clergé, au peuple confié à vos soins, Nous accordons, avec une grande plénitude de dilection, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Castel-Gondolpho, près Rome, le 12^e jour du mois de Juin, en la fête de la Sainte Trinité, de l'année 1938, de Notre pontificat la XVI^e.

PIE PP. XI.

Deux nouveaux Chanoines du Chapitre.

Il y a quelques mois, deux vénérables chanoines se suivaient à quinze jours d'intervalle dans la tombe : MM. Le Roy et Le Borgne.

Son Excellence Monseigneur l'Evêque leur a donné des successeurs, en la personne de MM. Le Sann et Tanguy.

La *Voix de Saint-Corentin* leur adresse ses félicitations les plus respectueuses.

L'un et l'autre sont connus de nos lecteurs. M. Le Sann a été 15 ans vicaire à la cathédrale. Il a laissé dans la paroisse le meilleur souvenir. Assidu au confessionnal, très zélé pour la visite des malades, il s'est particulièrement

dépensé dans la direction de la Fraternité Franciscaine qui lui doit beaucoup de sa prospérité et de sa ferveur.

En 1910, il quittait Saint-Corentin pour devenir recteur de Dinéault. Il s'y plaisait et y faisait le bien, il aurait désiré y rester plus longtemps, mais, dès 1916, nommé curé-doyen de Lanmeur, il s'en allait au pays du Tréguier.

Dans ce milieu, moins riche de foi et de pratiques religieuses ; sa piété, sa bonté qui n'exclue pas la fermeté, mais qui sait se faire patiente et douce, ont pu réaliser dans ce milieu Trégorrois beaucoup de bien, et c'est avec peine qu'il s'est séparé de ses paroissiens de Lanmeur.

Retrouver Saint-Corentin, vivre de nouveau à l'ombre de la cathédrale, y passer de longues heures dans la louange divine lui a été une consolation. Que saint Corentin lui accorde une longue et heureuse vieillesse au milieu de nous.

Le second des nouveaux chanoines est M. Tanguy.

Il y a 5 ans qu'il remplissait les fonctions de Vicaire du Chapitre, sa santé ne lui ayant pas permis de rester dans le ministère paroissial.

Il a retrouvé à Saint-Corentin la guérison de ses cordes vocales et assez de santé pour se donner largement et longuement au ministère des confessions.

Serviable, régulier, pieux, il eût vite fait de conquérir l'amitié et l'estime des membres du Chapitre qui ont été heureux de lui ouvrir leurs rangs.

Ad multos annos.

Le Pèlerinage de Lourdes.

Beaucoup pensaient que l'augmentation considérable du prix des billets de chemin de fer aurait fait tort à nos pèlerinages diocésains.

C'était compter sans la grande dévotion de nos Bretons envers la Très Sainte Vierge.

Assurément, le prix de la vie augmente tous les jours. Des restrictions s'imposent, mais si on accepte courageusement certains sacrifices, on ne veut pas accepter celui de ne pas aller prier Notre-Dame de Lourdes.

D'ailleurs, le besoin de sa maternelle protection ne se fait-il pas sentir plus que jamais, à notre époque si troublée où la guerre à l'intérieur et à l'extérieur semble menaçante ?

Aussi étions-nous plus nombreux que jamais à nous mettre en route le 11 Septembre dernier.

Cinq lourds trains emportaient vers Massabielle près de 4.500 pèlerins, et nous ne comptons pas dans ce chiffre les centaines de voyageurs venus à Lourdes par les trains réguliers ou tout autre moyen de locomotion.

Son Exc. Mgr Cogneau présida notre pèlerinage, assisté de M. le vicaire général Messenger. Son Exc. Mgr Pichon avait bien voulu se joindre à nous et prendre part à tous nos exercices.

Quatorze diocèses étaient, à Lourdes en même temps. Outre les trois diocèses bretons, Quimper, Saint-Brieuc et Vannes, il y avait Bayeux, Angers, Tours, Metz, Luçon, Auch, Reims, Poitiers, Agen, Beauvais et un diocèse du Portugal.

La foule était nombreuse, et cependant le recueillement et la ferveur n'en ont pas souffert. On signale quelques guérisons dont le corps médical poursuit attentivement l'étude et sur lesquelles nous attendons qu'il se prononce.

M. le Curé de Saint-Corentin, à qui sont confiées les fonctions de directeur spirituel du pèlerinage, a ouvert la série des prédications en adressant, dès la première réunion à la Grotte, le lundi après-midi, l'allocution que nous reproduisons ci-dessous :

Ave Maria ! Je vous salue, Marie !

BIEN CHERS PÈLERINS,

Nous étions nombreux, très nombreux, peut-être cent mille, jeudi dernier, fêtant Notre-Dame du Folgoët.

Elle est touchante, elle est belle l'histoire du Folgoët, cet humble enfant de chez nous, simple d'esprit, pur de cœur, qui chaque jour, à tout instant, disait, redisait, sans jamais se lasser, toujours avec piété : *Ave Maria...* Je vous salue, Marie.

Et quand au soir de sa vie, il s'endormit pour ne s'éveiller qu'au ciel son corps virginal fut couché dans la forêt, près de la claire source où il venait tremper le pain que nos bons paysans lui donnaient en aumône. Et bientôt, un beau lis s'épanouit sur sa tombe. Sur chaque fleur, blanche d'une blancheur de neige, étincelait en lettres d'or « l'*Ave Maria* ». On creusa la terre et l'on vit que le lis miraculeux avait sa racine sur les lèvres et dans le cœur de l'humble enfant de Bretagne.

Sur sa tombe se dresse ce poème de granit dentelé qu'est la Basilique du Folgoët, la basilique de l'*Ave Maria*. Entourant huit Archevêques et Evêques, nous chantions là-bas, jeudi, il y a 4 jours, nos *Ave Maria*.

Mais notre dévotion à la Vierge est insatiable, parce que nous savons que son amour maternel est infini... et hier, nous quittions nos champs, nos monts, nos plages du Finistère, pour venir, après 18 heures de chemin de fer, nous agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Lourdes.

Et nous sommes à Lourdes, bien chers pèlerins ! Lourdes, mot que des lèvres chrétiennes ne peuvent prononcer sans émotion. Lourdes ! mot qui évoque une histoire unique dans

l'histoire du monde. Et cette histoire vraie, c'est ici, au lieu où nous sommes, qu'elle s'est passée !

Oui, mes frères, nous sommes au lieu des apparitions. C'est dans cette excavation du rocher, où vous voyez maintenant sa statue de marbre, que la Très Sainte Vierge Marie s'est montrée dix-huit fois. C'est là, à quelques mètres de la grille, de la table de communion, que se tenait agenouillée la petite Bernadette en extase. C'est ici que se sont échangées les confidences entre la Mère de Dieu, la reine du Ciel, et la plus humble de ses enfants.

C'est ici que, faisant écho à la voix infaillible du Pape, du vicaire de Jésus-Christ, Sa Sainteté Pie IX, la Vierge Marie a dit : « Je suis l'Immaculée Conception ».

C'est ici que sous les doigts de l'enfant privilégiée grattant le sol, a surgi la source miraculeuse dont, depuis, n'a pas cessé de couler l'eau, et où sont baignés et souvent miraculeusement guéris les pauvres malades.

Nous sommes dans un lieu saint : Ces sanctuaires qui se dressent au-dessus du roc de Massabielle, c'est la Vierge elle-même qui a demandé leur érection. Ces processions que nous ferons suppliants, tout le long de notre pèlerinage, c'est la Vierge elle-même qui les a voulues.

Nous sommes chez la Vierge Marie !

Ah ! disons-lui, avec tout le respect, toute la vénération, toute la confiance qu'y apportait l'Archange Gabriel, notre *Ave Maria* !

Nous vous saluons, Marie ! Nous vous saluons, nous, enfants de la Bretagne, nous, le peuple de votre mère Sainte Anne, nous qui n'avons pas de trésor plus précieux que notre foi, nous vous saluons.

Nous vous saluons, vous la Mère de Dieu, vous la reine du Ciel, vous qui êtes *notre* mère !

Car nous croyons que vous êtes notre mère ! Nous le croyons ! notre foi est simple comme est simple notre cœur, comme sont simples nos mœurs.

Nous croyons à la pleine vérité de toute parole tombée des lèvres de Dieu.

Quand Dieu a dit au premier jour du monde : « Que la lumière soit ! », la lumière a jailli des ténèbres.

Quand Jésus, fils de Dieu, votre fils, disait aux paralytiques : « Marchez ! », les paralytiques marchaient ; quand il disait aux aveugles : « Voyez ! », leurs yeux, leurs pauvres yeux morts s'ouvraient aux clartés du jour. Quand il disait à Lazare, mort et mis au tombeau depuis quatre jours : « Lazare, sortez de votre tombeau ! » Lazare quittait son tombeau, plein de vie...

Quand Jésus, fils de Dieu, votre fils, disait sur le pain, sur le vin, les paroles saintes : « Ceci est mon corps, ceci

est le calice de mon sang ! », il n'y avait plus au cenacle, ni pain ni vin. C'était son corps, c'était son sang.

Quand, au Calvaire, avant de mourir, il nous a donnés à vous, en la personne de saint Jean, quand il vous a donnée à nous, quand il a dit : « Voilà votre enfant, voilà votre mère », nous sommes devenus vos enfants, vous êtes devenue notre mère, bonne Vierge Marie !

Voilà comment nous croyons, et sans effort, nous, vos Bretons, avec toute la simplicité de notre foi et avec toute la droiture de notre cœur.

Nous sommes venus chez vous, Mère, et nous vous saluons !

Nous vous apportons le salut de la Bretagne ! De notre vieil Evêque, que nous aimons et vénérons de plus en plus, à mesure que le Bon Dieu prolonge ses jours.

Ah ! vous savez, bonne Mère, combien notre Evêque vous aime ! combien il se plaît à visiter vos sanctuaires de chez nous, à y amener des foules, nombreuses, presque aussi nombreuses que les foules qui remplissent Lourdes dans les plus solennelles circonstances.

Vous savez comment il parle de vous, avec cœur, avec éloquence ; mais notre Evêque qui a souvent, ici, chanté vos gloires, notre Evêque qui chantait ici la gloire de votre divin Fils le jour où l'on inaugurerait à l'entrée de votre domaine le Calvaire des Bretons, notre Evêque a dépassé 81 ans. Il a béni ses pèlerins, il leur a confié les hommages qu'il veut vous offrir. Bénissez-le, bonne Mère ! Il n'est pas seulement avec nous par le cœur, il l'est par un autre lui-même, le fils de son âme, son collaborateur le plus intime depuis 30 ans, son frère dans l'épiscopat, son auxiliaire : Monseigneur Cogneau. Bénissez-les l'un et l'autre.

Bénissez aussi, bonne Mère, le vieil archevêque missionnaire, fils du Finistère qui, depuis 50 ans, dans sa « noire Bretagne d'Haïti », travaille à répandre le règne de votre divin Fils et votre amour et qui est venu avec nous vous saluer.

Dans un mois, il va franchir une fois de plus l'océan pour aller continuer son sillon. Bénissez et faites fructifier son saint labeur.

Nous vous apportons le salut de tous ceux que nous avons laissés au pays. Ils nous ont demandé de vous adresser en leur nom, un filial et fervent : *Ave Maria*.

Au nom de nos paroisses, au nom de nos familles, nous vous saluons, Notre-Dame de Lourdes !

Et puisque nous venons chez la Mère de Dieu, toute riche et toute puissante, chez notre Mère toute bonne, toute généreuse et toute aimante, nous sollicitons, nous solliciterons tout le long de notre pèlerinage, vos maternelles faveurs.

Votre fils disait : « Demandez et vous recevrez ».

Nous sommes venus pour demander, pour prier, en vrais pèlerins.

Car c'est bien en pèlerins, ce n'est pas en promeneurs, en touristes que nous sommes venus, n'est-ce pas, mes frères ?

Les touristes ! ils ont rempli notre Bretagne, notre Finistère depuis des mois, et ce n'est pas toujours l'édification, le bon exemple qu'ils nous ont apportés.

Ils sont venus admirer les splendeurs de nos plages, de nos falaises, de nos îles, de nos champs, de nos bois.

Si les montagnes pyrénéennes sont belles, le pays où la Providence nous fait vivre est riche en beautés, c'est un paradis terrestre.

Mais ce n'est qu'un paradis terrestre et toutes les flèches dentelées de nos églises qui, comme autant de doigts élevés, nous montrent le ciel, nous rappellent que les biens les plus précieux sont les biens célestes.

Et c'est ces biens du Ciel que nous vous demanderons plus que tout, par-dessus tout, ô Notre-Dame de Lourdes !

Oui, chers pèlerins, vous voudrez ici enrichir vos âmes de piété, de ferveur, d'amour de Dieu et de la Vierge Marie.

Vous vous comporterez en vrais pèlerins. Vous serez fidèles à toutes nos réunions, vous prierez de tout votre cœur.

Assurément, vous demanderez à Notre-Dame de Lourdes une bonne mesure de biens temporels. Qu'elle bénisse les travaux de nos laboureurs, de nos artisans ; qu'elle féconde les travaux de nos pêcheurs qui bravent vents et tempêtes pour demander à la mer, comme autrefois les apôtres de Tibériade, leur pain et le pain de leur famille. Vous la prierez de les arracher aux dangers de leur belle et rude vie. Vous prierez pour nos marins de la marine de guerre que l'on trouve sur toutes les mers du monde, servant la France et soutenant l'honneur de son drapeau. Pour nos soldats. Que la Reine de la paix écarte de nous le spectre menaçant de la guerre.

Vous demanderez que la haine soit inconnue chez nous, que la justice, la charité, fassent régner la paix sociale, la vraie paix que le Christ est venu apporter aux hommes de bonne volonté.

Vous prierez pour nos malades, ceux qui sont restés là-bas, ceux qui, au prix de fatigues indicibles, soutenus par leur foi, par leur confiance, sont venus jusqu'à Lourdes, nos malades du diocèse, des autres diocèses du pèlerinage.

Que la Vierge adoucisse leurs souffrances. Que la Vierge, elle le peut, oui, vous le pouvez, si vous le voulez, ô Notre-Dame de Lourdes, que la Vierge nous accorde des guérisons miraculeuses pour la gloire de son nom, pour la gloire de son divin Fils.

Tout cela, nous le désirons, ô Notre-Dame de Lourdes, mais toujours plus que cela, nous demandons, nous demandons les biens surnaturels.

Fortifiez notre foi. Gardez notre pays vraiment et seulement chrétien.

Ne permettez jamais que nous détournions nos regards et nos cœurs du Ciel, qui est notre vraie patrie.

Convertissez les pécheurs, convertissez-nous tous, car tous, dans une large mesure, nous avons besoin de conversions.

Faites de nous des saints !

Que pas un de nous ne manque, ô bonne Mère, ô Notre-Dame de Lourdes, au rendez-vous du Ciel, où nous vous verrons, comme vous a vue Bernadette, où nous vous dirons un filial et éternel *Ave Maria* ! Je vous salue, Marie !

Ainsi soit-il.

Reprise des Catéchismes.

Nous recommandons très instamment aux enfants qui doivent suivre les catéchismes, particulièrement aux enfants nés en 1929, de venir s'inscrire et de suivre *très régulièrement* les séances de catéchisme. En négligeant de s'inscrire dès la reprise ou en manquant de régularité, ils s'exposent à n'être admis que l'année prochaine parmi les aspirants et aspirantes, et d'autre part, dès l'année prochaine, en exécution des statuts diocésains, la préparation à la 1^{re} Communion solennelle sera prolongée d'une année.

La Psalette de la Cathédrale

(suite)

En 1911, M. l'abbé Gargadennec était nommé recteur de Carantec et remplacé dans ses fonctions par M. l'abbé Gaonac'h, vicaire à Châteaulin.

Sur le conseil pressant de son ancien curé, M. le chanoine Le Roy, devenu chanoine titulaire, M. l'abbé Gaonac'h fit adopter à la Cathédrale le manuel du chant grégorien de Solesmes, qui remplaçait avantageusement l'édition de M. Le Borgne.

L'enseignement de la nouvelle mélodie grégorienne demandera aux maîtres et aux élèves beaucoup de travail, de patience et de persévérance.

La déclaration de guerre d'Août 1914 n'allait pas tarder à jeter le désarroi dans l'œuvre de la Psalette. MM. les abbés Cabioc'h et Piriou, vicaires, durent répondre immédiatement à l'ordre de mobilisation. M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre, MM. les abbés Le Goasguen et Gaonac'h suffisaient à peine à la besogne paroissiale. Ces derniers vicaires ne tardèrent pas non plus à être mobilisés et bientôt la Psalette perdit son directeur.

M. le chanoine Le Roy, fervent plain-chantiste, s'offrit pour remplacer M. l'abbé Gaonac'h. L'expérience fut de courte durée ; dès le premier contact avec cette jeunesse turbulente, le zélé chanoine comprit que pareille besogne, de sa compétence peut-être, n'était plus de son âge. La place redevenait vacante..., personne ne se souciait de l'occuper.

Nombreux étaient les organistes mobilisés ou de passage à Quimper qui sollicitaient de M. Emile Thomas, organiste, la faveur de tenir le grand orgue, mais pour l'orgue de chœur, aucune candidature ne se présentait. Les organistes de fortune s'y succédaient avec plus ou moins de succès et l'on se rappelle, à Saint-Corentin, une certaine procession du Sacré-Cœur pendant laquelle M. le Vicaire Général dut renouveler la démarche du doux chanoine Salaün, mentionnée dans les mémoires de M. l'abbé Le Borgne, et imposer silence à l'organiste qui, malgré sa bonne volonté, n'arrivait pas à s'accorder avec le chœur.

Au hasard des permissions et des convalescences, des prêtres pleins de zèle et de dévouement prirent successivement la direction de la Psalette. C'est ainsi que furent nommés vicaires auxiliaires à la Cathédrale, MM. les abbés Marc, Hanras, Le Gall, aumônier du 118^e R. I., en convalescence, Boulic, Le Bars, blessé de guerre. La besogne écrasante d'un ministère surchargé et la rapidité de leur passage à la Cathédrale ne leur permirent pas de faire œuvre durable.

Dans les rangs de la Psalette, les défections se multipliaient, les classes de chant étaient désertées, la discipline se relâchait et la fin de la guerre trouva l'œuvre en mauvaise posture.

APRÈS LA GUERRE

Une réorganisation complète s'imposait. M. l'abbé Gaonac'h, nous dit la *Voix de Saint-Corentin* du 1^{er} Mai 1919, trouvant la besogne au-dessus de ses forces, se retira et demanda un autre poste. Nommé à Notre-Dame du Mont-Carmel de Brest, il jugea que la nouvelle situation était encore trop pesante à sa faible constitution et exprima le désir d'être placé dans une toute petite paroisse. L'Administration diocésaine faisant droit à sa demande, le nomma à Pouldreuzic.

Il était remplacé par M. l'abbé Cadiou, surveillant au Petit Séminaire de Saint-Vincent, qui finissait la guerre comme lieutenant au 19^e R. I., et prenait les titres de vicaire et de maître de chapelle à la Cathédrale (*Ordo*, 1920).

M. l'abbé Cadiou avait été initié de bonne heure à la musique sacrée : au Grand Séminaire de Quimper, il eut la bonne fortune d'avoir comme professeur de chant M. l'abbé Joseph Tanguy, que Dom Mocquereau comptait parmi ses meilleurs élèves. En 1910, comme sous-diacre, M. l'abbé Cadiou accompagnait son professeur à l'île de Wight, à Quars-Abbey, chez les moines de Solesmes, en exil. Ce stage ne pouvait être que très profitable au jeune séminariste, à cette époque surtout où, dans le diocèse, la question grégorienne était à l'ordre du jour.

A sa sortie du Séminaire, M. l'abbé Cadiou continua ses études d'orgue, sous la direction de M. Alexandre Thomas, organiste du grand orgue de la Cathédrale, élève de l'école Nidermeyer, et ses études d'harmonie avec M. l'abbé Mayet, professeur de musique au Petit Séminaire de Saint-Vincent.

Le 7 Avril 1919, le nouveau vicaire de Saint-Corentin se présentait à M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre, qui lui demandait de rejoindre définitivement son poste le lundi 14 Avril.

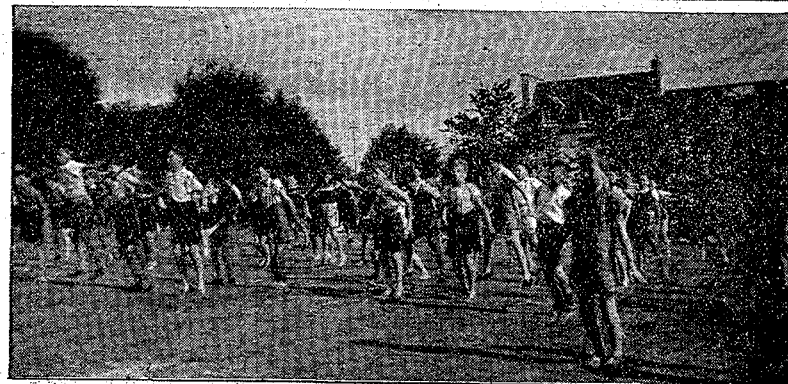
Dès le lendemain, sa première visite fut pour l'école chrétienne de la rue de Brest, qui assurait le recrutement des petits choristes. Il fut reçu par M. Moreau, directeur de l'établissement, qui voulut présenter ses élèves au nouveau maître. L'impression fut plutôt pénible, les plus grands ne répondirent pas à l'invitation et les autres y répondirent sans aucun enthousiasme.

Les classes de chant commençaient, le mercredi 16, à la sacristie : mais personne ne se présenta. C'était la grève perlée, tant pour le service des messes, le matin, que pour les répétitions. Une épuration s'imposait. Elle ne tarda guère ; dès le lundi suivant, les plus grands étaient congédiés et l'œuvre reprenait sur des bases nouvelles.

(A suivre.)



La Colonie du Cap-Coz



Jeux de plage et athlétisme.

CLICHÉ « PROGRÈS »

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

b) SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE : Exercices du mois du Rosaire à 20 heures, chaque soir, à l'exception du dimanche du Rosaire et du premier vendredi du mois.

Mois d'Octobre

1^{er}, SAMEDI. — Saint Rémi, évêque et confesseur. A 20 heures, ouverture des exercices du mois du Rosaire.

2, DIMANCHE. — 17^e après la Pentecôte. — *Solennité du Très Saint Rosaire*. — Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Procession. Exercices du Rosaire. Pas de réunion à 20 heures.

3, LUNDI. — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge.

4, MARDI. — Saint François d'Assise, confesseur. A 7 heures, messe de la Ligue, à la chapelle des Œuvres. A 14 h. 30, réunion des dizainières.

5, MERCREDI. — Saint Maurice, abbé. Confession des filles des catéchismes.

6, JEUDI. — Saint Bruno, abbé. A 7 h. 30, messe de communion. A 9 h. 30, messe d'ouverture des catéchismes. Instruction. Bénédiction. Confession du 1^{er} vendredi du mois.

7, VENDREDI. — Très Saint Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie. De 7 h. 30 à 17 heures, exposition du T. Saint-Sacrement. A 17 heures, Chapelet. Exercices du Rosaire. Bénédiction. A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

8, SAMEDI. — Sainte Brigitte, veuve. Confession des garçons des catéchismes.

9, DIMANCHE. — 18^e dimanche après la Pentecôte. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction. A 20 heures, exercices du Rosaire.

10, LUNDI. — Saint François Borgia. A 8 heures, messe des Mères Chrétiennes à la chapelle des Œuvres. A 15 heures, conférence par M. le Curé.

11, MARDI. — Fête de la Maternité de la T. Sainte Vierge.

12, MERCREDI. — Bienheureux Charles de Blois, confesseur.

13, JEUDI. — Saint Edouard, roi.

14, VENDREDI. — Saint Callixte, pape et martyr. Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

15, SAMEDI. — Sainte Thérèse, vierge.

16, DIMANCHE. — 19^e dimanche après la Pentecôte. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction. A 20 heures, exercices du Rosaire.

17, LUNDI. — Sainte Marguerite-Marie Alacoque, vierge.

18, MARDI. — Saint Luc, évangéliste.

19, MERCREDI. — Saint Pierre Alcantara, confesseur.

20, JEUDI. — Saint Jean Cantien, confesseur.

21, VENDREDI. — Saint Conogan, évêque et confesseur.

22, SAMEDI. — Anniversaire de la Dédicace de l'Eglise Cathédrale.

23, DIMANCHE. — 20^e dimanche après la Pentecôte. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction. A 20 heures, exercices du Rosaire.

24, LUNDI. — Saint Raphaël, archange.

25, MARDI. — Saint Gouesnou, évêque et confesseur.

26, MERCREDI. — Saint Alor, évêque et confesseur.

27, JEUDI. — Saint Magloire, évêque et confesseur.

28, VENDREDI. — Saints Simon et Jude, apôtres.

29, SAMEDI. — Octave de la Dédicace de l'Eglise Cathédrale.

30, DIMANCHE. — 21^e dimanche après la Pentecôte. — *Fête du Christ-Roi*. — Messes aux heures habituelles. Vêpres à 15 heures. Bénédiction. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. A 20 heures, exercices du Rosaire.

31, LUNDI. — Vigile de la Toussaint. Jeûne et abstinence. Confessions en vue de la fête du lendemain.

Mois de Novembre

1^{er}, MARDI. — *Fête de la Toussaint*. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale), 11 h. 30. A 14 h. 15, exercices du Rosaire. A 14 h. 30, vêpres. Sermon, Salut solennel. Vêpres des morts. A 20 heures, sermon breton. Vêpres des morts.

2, MERCREDI. — Commémoration de tous les fidèles trépassés. — A partir de 6 heures, messes de demi-heure en demi-heure. A 8 heures, office paroissial, grand'messe, absoute. A 10 heures, office canonial. Procession, grand'messe, absoute. A partir de 14 heures, à la sacristie, inscription des noms dans la Confrérie des Trépassés. A 20 heures, clôture des exercices du Rosaire. Confession des filles des catéchismes à 11 heures.

3, JEUDI. — Saint Guinal, abbé. A 6 h. 30, service pour les anciens Curés et Vicaires de la paroisse. A 7 h. 30, messe de communion. A 9 heures, service pour les Evêques et les Chanoines défunts. Confession en vue du 1^{er} vendredi du mois.

4, VENDREDI. — Sainte Françoise d'Amboise, veuve. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

5, SAMEDI. — Fête des Saintes Reliques conservées dans les églises du diocèse. Confession des garçons des catéchismes.

6, DIMANCHE. — 22^e dimanche après la Pentecôte. Messes aux heures habituelles. A 10 heures, grand'messe de *Requiem* pour les défunts spoliés de leurs fondations. A 14 h. 30, vêpres, bénédiction. A 20 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 Juillet. René-Guy Le Baut, 41 bis, rue Jean-Jaurès.

31 — Françoise-Pierrette-Marie Le Berre, 10, place Saint-Corentin.

31 — Marie-Thérèse Le Roy, avenue des Sports.

3 Août. Suzanne-Marie Rannou, quartier de La Forêt.

7 — Maryvonne-Renée Tanguy, impasse Saint-Yves.

7 — Robert-Cyrille Guéguen, rue Guy-Autret.

7 — Gérard Le Brun, caserne Jeanne-d'Arc, Orléans.

7 — Raymond-Jean-André Le Brun, caserne Jeanne-d'Arc, Orléans.

7 — Annick-Marie-Françoise Le Brun, caserne Jeanne-d'Arc, Orléans.

14 — Suzanne Guéguen, 41 bis, rue Jean-Jaurès.

14 — Jean-Claude-Joseph Le Berre, rue Guy-Autret.

14 — Germaine-Marie-Louise Bocher, 12, rue Toul-al-Laër.

17 — Monique Backe, allées de Loc-Maria (forain).

18 — Claude-Marcel Lijour, 18, rue des Reguaires.

19 — Jacques Boixière, 10, rue Elie-Fréron.

- 20 Août Danielle-Marianne-Herveline Floch, rue Saint-Yves.
 21 — Jean-Claude-Lucien-Victor Moret, 49, avenue de la Gare.
 22 — Yvette-Marie-Gabrielle d'Hangest, Oyannax (Ain).
 28 — Patricia-Angusta-Monica Denis, 1, rue Théodore-Le Hars.
 28 — Henri-Louis Chatté, rue Guy-Autret.
 28 — Yvonne Kéribin, 9, rue des Reguaires.
 28 — Marie-Paule-Henriette Lautrédou, 47, rue Elie-Fréron.
 29 — Pierre-Yves Jaouen, 16, place Mesgloaguen.
 4 Sept. Maryvonne-Marcelle-Jeanne-Suzanne Le Peut, 13, rue Saint-François.
 11 — Marie-Louise-Marthe Kéribin, 2, rue Feunteunick-ar-Lez.
 18 — Andrée-Fernande-Marie-Joséphine Blandin, 12, rue Pen-ar-Stang.

Mariages.

- 1 Août. Yves-René Nicolas et Marcelle-Marie-Françoise Michelet.
 22 — Paul-Jules Nicolas et Louise-Fernande-Jeanne-Alice Bollé.
 17 — Michel-Marcel Kerouédan et Marie Le Loch.
 29 — Louis Kéribin et Anne-Joséphine Picard.
 5 Sept. Jean-Paul Largenton et Suzanne Derrien.
 10 — Joseph-Marie Brélivet et Jeannie-Marie Bernard.

Décès.

- 28 Juillet. Alain-Marie Laurent, époux Nédélec, 36 ans, 10, rue Olivier-Perrin.
 1 Août. Jean-Marie Choaler, époux Bigon, 78 ans, 18, r. Jean-Jaurès.
 1 — Marie-Renée Mao, épouse Cloarec, 42 ans, 12, rue Ste-Catherine.
 3 — Jean-Alain Le Louët, époux Benoît, 52 ans, 11, rue Kéréon.
 15 — Marie-Jeanne Madec, veuve Donnart, 83 ans, 12, rue des Gentilshommes.
 16 — Anne-Marie Cudennec, célibataire, 18 ans, 19, rue Elie-Fréron.
 18 — Marie-Joséphine Lozac'hmeur, célibataire, 70 ans, impasse de l'Odéon.
 19 — Marie-Louise-Corentine Conan, épouse de Doncker, 40 ans, 33, rue Jean-Jaurès.
 26 — Marie Morange, épouse Serpin, 68 ans, 12, rue Ste-Catherine.
 29 — Marie-Marguerite Douguet, 90 ans, 9, rue de Kerfeunteun.
 29 — Joséphine-Anne-Marie Clauquin, épouse Orhon, 54 ans, 40, rue Kéréon.
 30 — Marie-Antoinette Levêque, épouse Roucoux, 74 ans, 7, rue de la Mairie.
 5 Sept. Jean-Louis Quéré, célibataire, 21 ans, 5, rue des Boucheries.
 14 — François-Alexandre Gillier, époux Le Corre, 69 ans, 11, rue Feunteunick-al-Lez.
 14 — Anne-Louise-Caroline-Marie Cozic, épouse Thiévenin, 76 ans, rue Feunteunick-al-Lez.
 16 — Anne-Marie-Thérèse Kerandél, 10 ans, Eau-Blanche, Ergué-Armel.
 20 — Jean-Marie Salaün, veuf Thomas, 67 ans, 6, rue du Front.
 20 — Alain Darcillon, époux Richard, 50 ans, 24, rue Kéréon.
 21 — Louis Le Gallou, époux Gloaguen, 44 ans, 3, rue des Gentilshommes.

TEINTURERIE MODERNE, quai du Stéir (face aux Halles). — Nettoyage à sec. Teintures en tous genres. Spécialités de deuils rapides.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale
Tél. 0-69

ÉPICERIE
CONFISERIE
CIERGES

LOUISE SAVINA

43, Rue Kéréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL
- - ENCENS - -
HUILES ET MÈCHES
- POUR SANGUAIRES -

KODAKS

PATHÉ-BABY
PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent direct de
«Mecca» 14, Boul. Kerguelen
4, rue St-François
QUIMPER — Tel. 3-59

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

28, RUE KÉRON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Kéréon
QUIMPER

CHARCUTERIE
ET TRIPERIE
DES HALLES

M^R & M^{ME} QUÉAU

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

AUX

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ
MÉNAGE
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

M^{me} COSMAO

16, rue Elie-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

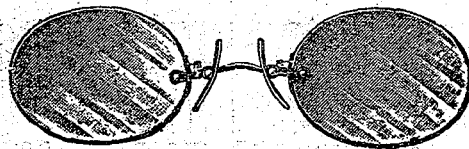
Entrée libre



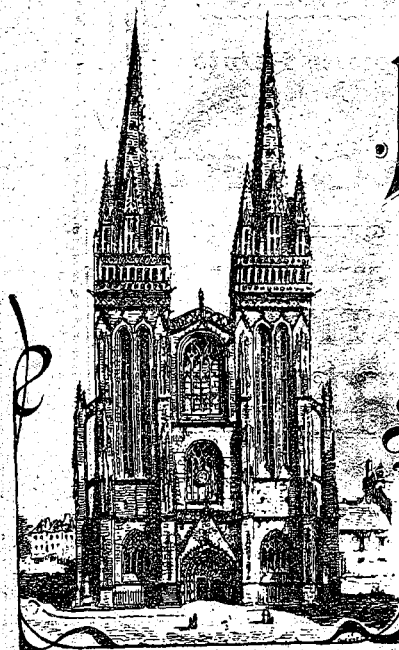
P. LE GUENNEC
OPTICIEN-DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie

16, rue Kéréon **DELBENN** QUIMPER



Maison de Confiance, recommandée par le Corps Médical



LA VOIX de S^t CORENTIN QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue St-François
Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20^{fr} francs par an.

Abonnement..... 10^{fr} francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.

Allez à votre église.

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
Escompte
Dépôt de Fonds
Avances

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme.
au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
26 rue du Parc

Sous-Agences
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

LA VIE PAROISSIALE

Succès scolaires

La session d'Octobre est venue compléter la belle gerbe de baccalauréats et de brevets déjà cueillie en Juin dans nos maisons chrétiennes d'éducation de Quimper.

L'École Saint-Yves a eu de nombreux bacheliers de première, de philosophie, de mathématiques.

Le Likès à ses nombreux bacheliers, ajoute tout un lot de brevets élémentaires.

Il en est de même au cours de Notre-Dame d'Espérance.

Et Sainte-Anne ? Eh bien, Sainte-Anne bat tous les records puisqu'elle a obtenu du cent pour cent. Pas un échec ni au brevet ni aux baccalauréats de première et de philosophie.

A tous, nos plus sincères félicitations.

Aux Jocistes

C'est un vétéran qui vous écrit.

Depuis cinquante ans, j'ai vu naître... et mourir bien des « mouvements de jeunesse » qui ne manquaient pas de générosité.

Mais, riches d'illusions et de rêves, ils bâtissaient ou du moins semblaient bâtir sur un terrain inconsistent.

Ils ont vécu ce que vivent les roses !

Je ne les citerai pas par leurs noms pour ne pas causer une peine, même légère, à ceux qui s'y étaient lancés avec ardeur et qui les ont vus avec tristesse s'évanouir.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, « le jeune » aime les sports et s'y livre à cœur joie. Il ne faut pas le blâmer. Le sport est chose bien-faisante et moralisatrice. En développant la vigueur et la souplesse physiques de l'adolescent, il est une heureuse diversion qui l'écarte de graves dangers d'ordre moral.

Le sport a droit à sa place, à une place large dans la vie du jeune homme ; mais : « *Ne quid nimis... Pas trop n'en faut.* »

Jeunesse, vous avez tout de même autre chose que des biceps et des jarrets, n'est-ce pas ?

Le cœur, l'intelligence, l'âme ont des besoins, des droits et des devoirs.

Chers Jocistes, il me semble que vous, vous l'avez bien compris, que vous l'avez compris de la bonne manière, et c'est pour vous le dire, pour vous féliciter, pour vous encourager, et aussi (les jocistes, vrais chrétiens, me comprendront), pour vous promettre mes prières, que je vous écris.

C'est avec joie que je vois grandir, se développer le Jocisme. Votre « mouvement » m'inspire confiance. Je crois, non seulement qu'il peut vivre, mais qu'il vivra, qu'il est établi, selon la bonne formule, et s'il vit d'une vie durable, active, conquérante, il y aura quelque chose de changé dans notre société.

Jacisme et Jecisme méritent les mêmes louanges et la même confiance.

Moi, citadin, fils d'ouvrier, ancien directeur de « patro » et de Cercle Catholique d'ouvriers, c'est la J.O.C. qui me fait monter au cœur des bouffées de joyeuse espérance.

L'ouvrier !

Je l'ai entendu chanter autrefois d'une voix vibrante :

*Espérance
De la France
Ouvriers, soyons chrétiens.
Que notre âme
Soit de flamme
Pour l'Auteur de tous les biens.
Vous avez mis votre empreinte
O Jésus, sur nos outils
Et vous écoutez la plainte
Du dernier des apprentis...*

Et en l'écoutant chanter ainsi, je sentais mon âme de jeune prêtre fraternellement émue.

Et depuis ?

Depuis, on a essayé de creuser plus profondément et d'élargir le fossé entre l'ouvrier et le Christ Jésus.

L'école sans Dieu, la seule que puisse parfois fréquenter l'enfant du peuple, l'ouvrier de demain, a détourné le regard de cet enfant du Ciel. Adolescent, l'atelier l'a pris, mais à l'atelier il n'a pas trouvé les exemples, les conseils qui auraient été nécessaires pour orienter son âme dans la voie de la vertu et du devoir. Les injustices sociales (il y en a), et on les lui montrait à travers des verres grossissants, l'ont

aigri ; puis les sophismes et les mensonges captieux des politiciens, socialistes et révolutionnaires soucieux d'entretenir et d'augmenter leur clientèle, une presse irréligieuse et licencieuse l'ont amené à voir dans l'Eglise, une ennemie, une gêneuse, la complice de tous les égoïsmes dont il se sentait victime.

L'Eglise fondée par un Dieu ouvrier, le charpentier divin de Nazareth. L'Eglise confiée par le Christ aux ouvriers si humbles de la mer de Tibériade, l'Eglise qui aujourd'hui comme toujours, recrute ses prêtres dans la classe ouvrière, dans une proportion de 95 sur 100, on a dressé l'ouvrier contre elle !

Vous le savez, chers Jocistes, l'immense majorité des travailleurs manuels, ne prie plus, ne croit plus. Souvent dans son âme, la haine de Dieu et de son Eglise est entrée.

Vous le savez, et c'est parce que vous le savez, parce que vous en souffrez, parce que vous aimez vos frères de travail qui gardent de splendides réserves de générosité, de droiture et de bonté, que vous voulez les arracher à l'atmosphère d'irréligion et de matérialisme où on a voulu les plonger.

C'est une noble entreprise et vous pouvez, mais vous êtes seuls à pouvoir aujourd'hui la réaliser, parce que vous vivez avec vos frères de travail, parce que vous les aimez. Si vous ne les aimez pas, vous ne leur ferez jamais un vrai bien.

Aimez vos compagnons de métier, aimez votre métier. Croyez à la noblesse du travail manuel. Le Christ fut ouvrier ! Soyez indulgents pour leurs erreurs. Soyez bons, rendez service. Quand à force de bonne fraternité, de dévouement, vous aurez gagné les cœurs de vos compagnons, vous ne serez pas loin d'avoir gagné leurs âmes.

Vous ne voulez pas les gagner à un parti. Le Chrétien n'est pas un partisan. Vous les gagnerez à la Vérité. Vous les gagnerez à Dieu.

Courage et confiance. Le vétéran vous dit : Merci.

Autour des Elections

Dans l'ensemble des départements où viennent d'avoir lieu le 23 Octobre, les élections sénatoriales, on a constaté un retour accentué à des idées de sagesse et de patriotisme.

Dans le Finistère, il n'y avait pas, il y a un an et demi, un seul sénateur représentant les idées qui sont les nôtres. Le sympathique M. Quéinnec, a ouvert la brèche en recueillant dès le premier tour en 1937, lors d'une élection partielle occasionnée par la mort du sénateur Le Bail, une splendide majorité.

Le dimanche 23 Octobre dernier, il était seul élu au pre-

mier tour, puis en fin du ballottage, deux de ses amis et colistiers étaient, eux aussi, proclamés élus.

Il y a donc, sur cinq sénateurs que compte notre département, trois qui représentent la politique catholique. Si des contre-maœuvreurs qui se croient des sages, n'étaient pas venus brouiller fâcheusement les cartes, on peut penser que toute notre représentation sénatoriale aurait été aujourd'hui libérale catholique.

Ajoutons qu'aux élections législatives de 1936 ont été élus en Finistère, sept députés représentant nos idées, alors que la consultation précédente, celle de 1932, ne nous avait donné que quatre sièges sur les onze sièges de députés qu'a le Finistère.

Ce sont des constatations qui nous réjouissent à juste titre.

Fête de Sainte Cécile

La Chorale de Saint-Corentin organise une soirée artistique en l'honneur de Sainte Cécile, sa patronne. Elle aura lieu, le mardi 15 Novembre, à 20 h. 30, dans la Salle de la Phalange d'Arvor.

Entrée gratuite sur présentation de la carte d'invitation. Quête au profit de l'Œuvre.

Au programme : Chœurs religieux et profanes ; Mélodies grégoriennes ; Opérette en un acte.

Le magnifique succès obtenu, chaque année, par cette manifestation artistique est un précieux encouragement pour les membres de la Chorale, dont l'activité inlassable contribue, depuis de longues années, à rehausser l'éclat de nos offices paroissiaux.

Les paroissiens de Saint-Corentin feront comme d'habitude : ils répondront nombreux à l'invitation qui leur est faite et tout en se procurant une belle et saine distraction, ils favoriseront une œuvre qui intéresse avant tout le Culte divin.

Nos séances de Novembre

CINÉMA

Du 4 au 6. — *Czestochowa ; Symphonie de l'Acier ; Jeunesse qui chante.*

Du 11 au 13. — *Quand l'Alouette chante ; Son dernier modèle...*

Du 18 au 20. — *Double crime sur la Ligne Maginot.*

Du 25 au 27. — *Le Juif polonais ; Le Mystère de la Villa Rose.*

Le mardi 29 et le mercredi 30, en soirée ; le dimanche 4 Décembre, en matinée.

Au programme : *Le Mystère de Kéravel ; La Fille à son Père.*

C'est toujours la même chanson...

Nous découpons dans notre confrère l'Echo Paroissial de Brest, l'article suivant que plusieurs mères de Quimper auraient besoin de lire et de comprendre.

Neuf heures du matin sonnaient au clocher, quand Madame apparut à la porte de la sacristie.

— M. le Curé, je voudrais que mon fils ne fasse qu'un an de catéchisme ?

— Il me semble, M. le Curé..., que... ?

— Il a quel âge ?

— Il approche de ses dix ans.

— Et voudrez-vous m'exposer vos raisons ?

C'est à cause de ses études qui sont très pressantes...

— Votre pauvre petit n'a peut-être pas des facilités... extrêmes...

— Mais pas du tout ! pas du tout !... C'est précisément le contraire ! Mon garçon est très intelligent ; il apprend tout ce qu'il veut. *En un an, il aura rattrapé, dépassé tous ses camarades...*

— ... qui ont déjà une, deux, trois années de Catéchisme. Ce serait bien curieux, Madame !

— Je ne dis pas cela ; mais j'affirme qu'en un an, mon fils saura son catéchisme sur le bout du doigt.

— *Il pourrait même le savoir en un mois, peut-être ?*

— Oh ! certainement ! Ainsi cet été, nous avons joué chez des amis, au Tréport, *Le voyage de M. Perrichon...* Rien qu'à nous entendre répéter, le petit avait appris toute la pièce en huit jours...

— Alors... *s'il ne faisait que huit jours de catéchisme ?...*

— Il me semble, M. le Curé..., que... ?

— Tout de même !... Madame...

La dame est comme interdite.

Un silence.

— *Et pour quoi votre fils n'est-il pas venu l'an dernier au catéchisme ?*

— Il a été malade.

— Ce qui ne l'a probablement pas empêché d'aller en classe ?...

Il le fallait bien pour qu'il ne soit pas en retard. A dix ans, ce petit est écrasé de travail... C'est à peine si j'ai réussi à loger les leçons de piano, d'anglais et de gymnastique... Aussi, quand le catéchisme arrive par-dessus le marché, vous pouvez supposer si je suis embarrassée !...

— ... *Par-dessus le marché !...*

Le digne pasteur regarde cette femme... *cette mère, qui met le catéchisme après le piano, après l'anglais, après la gymnastique.* Il y a un tel fossé entre ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être qu'il hésite presque à commencer. *Pourtant, elle a... elle doit avoir une âme tout de même !... Il faut essayer de l'éclairer.*

« D'abord, Madame, nous avons un règlement officiel des catéchismes, établi par l'autorité diocésaine. D'après ce règlement qui régit toutes les paroisses, *l'enfant doit suivre les catéchismes pendant trois ans.* Si je vous accorde une concession à vous, tous peuvent me demander la même. Dans quelle situation me mettez-vous en présence de mes supérieurs et des autres parents ?...

« Vous ajoutez que votre enfant est surchargé. Mais qui le surcharge ?... Vous l'amenez au PRINCIPAL après l'avoir bourré d'ACCESSOIRES. *Car on peut être un homme sans piano, sans anglais, et même sans gymnastique ; mais on risque de cesser de l'être sans catéchisme.*

— Et pourtant, moi, M. le Curé, je connais des hommes parfaits qui ne sont guère allés au catéchisme !...

— Vitesse acquise, Madame !... L'inconséquence, d'ailleurs, nous sauve quelquefois... Et puis, il faudrait nous entendre sur ce que vous appelez « parfait ». *Le catéchisme n'est pas une question de mémoire ; il est une ÉDUCATION.* C'est l'acte lent, progressif, harmonieux, qui suscite le chrétien endormi dans l'enfant. Votre fils est appelé à vivre à une époque tourmentée ; il aura les passions à combattre, à dompter, et aussi, Madame, des devoirs envers vous. C'est au catéchisme qu'il apprendra la raison suprême de tout cela... raison qui est Dieu.

Or, envers Dieu, il y a aussi de grands devoirs. Comment l'en pénétrer, cet enfant, en un catéchisme hâtif, précipité, qui ne pourra pas être assimilé. *Le temps ne respecte rien de ce qui est fait sans lui... »*

Mais Madame ne se soucie de ces raisons comme de son premier chapeau. Elle attend impatiente, en tapotant des doigts, que le prêtre ait fini, pour sortir le dernier argument bien connu ! oh ! combien !... car c'est toujours lui qui ferme la marche.

— M. le Curé, *je le regrette, si mon fils doit faire deux ans de catéchisme,* je vous préviens que son père (le père a toujours bon dos) n'acceptera jamais cette décision et que,

par conséquent, *mon garçon ne fera pas sa première communion.*

— Pauvre petit !... c'est lui qui payerait votre note...

Là-dessus, Madame se lève, rassemble les plis bleu de ciel de son manteau et, les yeux sombres, se regante avec soin. Mais à la dernière pression, elle décroche rageusement une dernière flèche :

— Je le dirai plus tard à mon fils... Je lui raconterai l'entrevue de ce matin : « Mon enfant, si tu n'as pas fait ta première communion, ce n'est pas la faute à ta pauvre mère, qui a tout essayé pour que tu la fasses ! C'est la faute...

— ... à M. le Curé !...

— Parfaitement !... »

Seigneur, ayez pitié de ces pauvres mères inconscientes ; mais ne nous étonnons pas si tant de familles honnêtes donnent aujourd'hui à la société des enfants d'une médiocrité morale vraiment décourageante...

La Psalette de la Cathédrale

(suite)

Le recrutement fut lent et pénible, le noyautage ne se fit que peu à peu et, après un mois d'efforts, une douzaine d'enfants seulement se groupaient à l'orgue le dimanche. Les débuts furent timides, les petits choristes savaient à peine lire le latin et n'étaient nullement préparés au rythme grégorien. Les répétitions reprurent régulières et suivies et Dieu sait ce qu'il fallut de patience et de travail persévérant pour éduquer les oreilles et les voix.

L'œuvre prit corps, les petites bonnes volontés affluèrent et se plièrent aux exigences de répétitions nombreuses. La fin de l'année 1919 trouve à la Cathédrale un groupe assez homogène de 21 choristes disciplinés et désireux de bien faire (voir photo).

L'effectif ne variera guère désormais entre 25 et 30 enfants qui feront un stage moyen de 4 à 5 ans à la maîtrise, condition essentielle d'ailleurs pour la bonne marche de l'œuvre. Quelques enfants y sont restés 7 ans.

ORGANISATION

Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître l'organisation intérieure de cette œuvre, dont on ne soupçonne pas toujours les difficultés ni les détails. Ici, comme dans

toutes les œuvres, il faut de la méthode, de la régularité, du travail et de la persévérance.

Recrutement. — Le recrutement se fait à l'école paroissiale de la rue de Brest, qui compte 150 élèves environ. Les enfants sont admis à la maîtrise dès l'âge de 7 ans et peuvent y rester jusqu'à l'âge de la mue, 13 à 14 ans. La différence d'âge et de dispositions a nécessité le fractionnement de la Psalette en 3 groupes : le groupe des petits, le groupe des moyens, le groupe des grands.

Classe de chant. — Les deux derniers groupes, moyens et grands, doivent assister chaque jour, à l'exception du jeudi, à une classe de chant, à 17 h. 30 pour les moyens, à 18 heures pour les grands : le samedi, les deux groupes sont réunis pour une répétition générale à 11 h. 15. Le groupe des petits a, lui aussi, ses répétitions régulières, après la classe du matin, les mardi, mercredi et vendredi.

La méthode de travail varie suivant chaque groupe ; chaque classe comprend des exercices de vocalise, des notions sommaires de solfège, l'étude de l'office des dimanches et des fêtes, elle dure de 20 à 25 minutes.

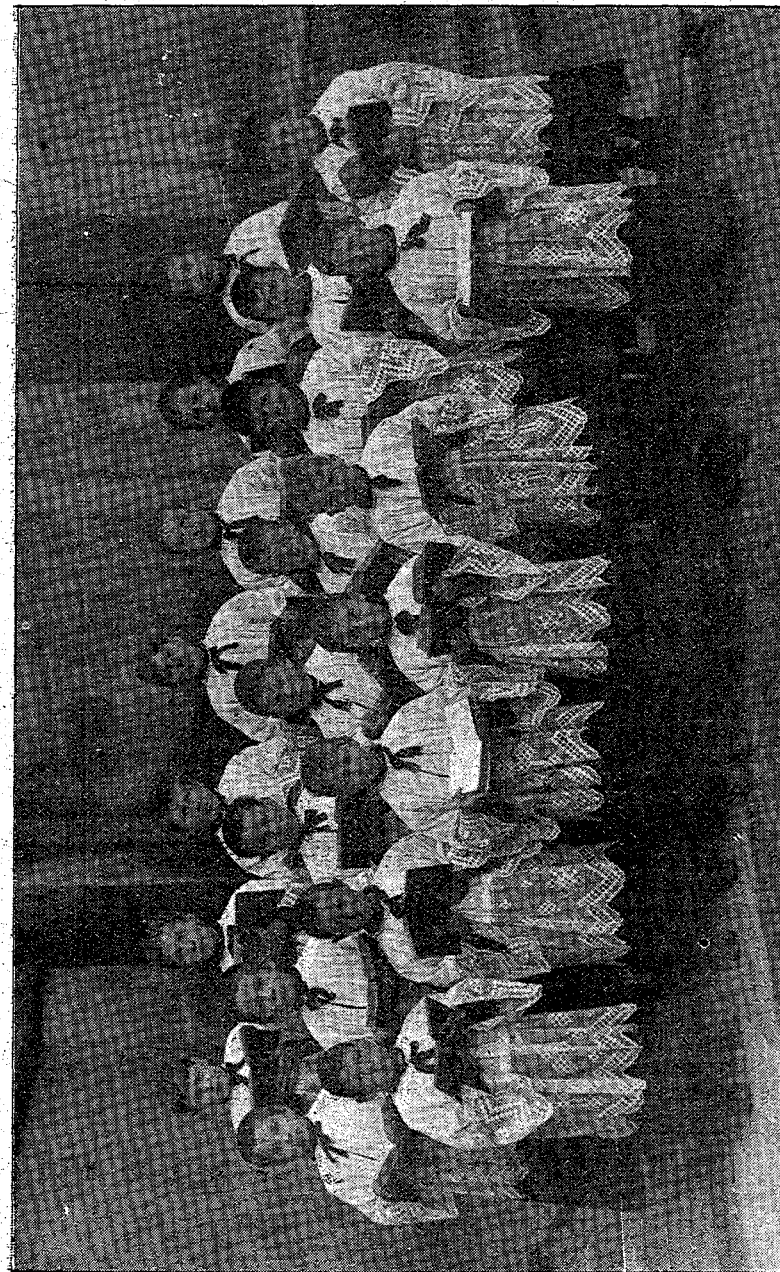
C'est tout un art que d'obtenir des enfants la régularité et l'assiduité aux classes de chant. Après six heures de classe et une heure d'étude, les élèves ont soif de liberté et de repos intellectuel, et cette classe supplémentaire n'est pas toujours de nature à leur sourire. Le Directeur s'efforcera donc de la rendre agréable, et usera d'expédients pour attirer et former ces jeunes enfants.

Un contrôle scrupuleusement tenu et des récompenses judicieusement distribuées ont permis de susciter une certaine émulation et d'arriver à de bons résultats. A la Psalette, les classes de chant sont régulièrement suivies.

Ceci permet de préparer pour chaque dimanche un programme entier, variant chaque semaine : pièces délicates pour des mémoires et des oreilles d'enfants qui ne saisissent pas le sens des paroles latines qu'ils chantent ou psalmodient.

Après deux bonnes années d'études et d'efforts, la voix de l'enfant s'est assouplie, sa mémoire auditive s'est développée et bientôt le petit choriste participera au chant de l'*Introït*, du *Graduel* et de l'*Alleluia*, qui sont habituellement trois pièces de structure difficile.

Service des messes. — Au rôle de petit chanteur s'ajoutent les fonctions de servant de messe. Dans une paroisse comme celle de la Cathédrale, où les messes se succèdent à une moyenne de 10 à 12 par jour, c'est tout un problème que d'assurer, par des enfants, le rôle de servants de messe. Dans nos villes désormais, on se lève tard, et le lever matinal des enfants effraie bien des parents. Il faut donc s'ingénier



Le groupe de petits Choristes en 1919.

De gauche à droite : 1^{er} rang (en haut) : Jean Halléguen, Jean Le Coz, Pierre Pasquier, Ernest Pigeonnet, André Corneé, Georges Brien, Ludovic Huitric.
2^e rang : Jean Laurent, Jean Mévellec, Louis Sévère, Edmond Pasquier, Francis Mao, Fernand Lebrock, Alain Senec, Jérôme Jolivet.
3^e rang : Gilbert Lebrock, Robert Guérzader, Marcel Mao, René Gouzien, Pierre Guéguen, Alexis Le Bris.

à adapter le service des messes du matin aux habitudes actuelles.

En l'an de grâce 1938, 16 choristes assuraient à la Cathédrale les fonctions de servants de messe, à raison de 8 par semaine. Cette alternance rendait moins pénible un service dont les enfants ne voient pas toujours toute la grandeur et toute la beauté.

L'attrait de récompenses et d'une solde trimestrielle en rapport avec les services rendus permet d'obtenir des petits choristes des efforts soutenus que le seul sentiment du devoir ne suffirait pas à faire réaliser.

L'heure de l'arrivée est contrôlée chaque matin et le nombre des messe répondues est noté sur un carton spécial. Il en résulte une noble émulation qui favorise le bon fonctionnement d'un service que la routine pourrait parfois rendre fastidieux (1).

Et c'est ainsi que chaque matin, alors que la ville sommeille, vous pouvez entendre de petits pas pressés qui se dirigent vers la cathédrale : ce sont les petits choristes qui vont prendre leur faction aux autels où se célèbre la sainte messe.

Service paroissial. — Au service des messes vient encore s'ajouter le service paroissial des enterrements, mariages, baptêmes, et ceci est peut-être l'obstacle le plus grand au recrutement des enfants. Ces divers offices se font généralement aux heures des classes et si les enfants voient là une diversion opportune aux travaux de l'école, les parents ne sont pas de cet avis. Il est difficile de les convaincre que le Bon Dieu compense ce temps employé à son service par des grâces spéciales de lumière et d'intelligence, voire même de vocation sacerdotale. Fort heureusement, les examens de fin d'année et les succès aux certificats d'études viennent corroborer cette thèse, car il est assez rare que nos petits choristes échouent aux divers examens qui leur sont imposés en fin d'études.

Tout est ordonné d'ailleurs pour réduire au minimum le temps de classe employé aux divers services paroissiaux. Les enfants ne quittent l'école que sur indication écrite et signée de l'heure de l'office et rentrent ensuite avec un nouvel écrit mentionnant l'heure à laquelle ils ont quitté la sacristie. Ce procédé renseigne les maîtres, empêche les enfants de flâner

(1) Tous les trois mois, avec la solde trimestrielle, les parents reçoivent un bulletin détaillant les messes répondues, les divers services rendus, les bonnes notes et les punitions.

Un livret de caisse d'épargne, suivant le désir des parents, peut être pris au nom de l'enfant et chaque trimestre une somme nouvelle s'ajoute au capital dont l'enfant pourra disposer dès ses 16 ans.

Tout ceci intéresse les parents et favorise le recrutement.

dans les rues et leur évite toute tentation de faire l'école buissonnière.

Ce léger aperçu des services rendus par nos petits choristes vous fera mieux comprendre le rôle important qu'ils jouent dans le plan paroissial. Pour s'en convaincre d'avantage, il faut attendre la période des vacances ; pendant un mois ils se joignent à la colonie paroissiale de Fouesnant et vont goûter sur les plages du Cap-Coz un repos qu'ils ont mérité autant, sinon plus, que leurs petits amis du Patronage. Leur voix cristalline et fière manque à nos offices ; chaque matin le sacristain doit se mettre en quête de servants de messe bénévoles : la sacristie, la cour des jeux, la cathédrale elle-même, paraissent désertes.

Septembre nous les rend chaque année bronzés, vigoureux et reposés, et le service reprend avec de nouveaux contingents. Chaque année, en effet, les plus grands quittent la psalette pour apprendre un métier, continuer leurs études, soit au Likès ou au Petit Séminaire.

VOCATIONS

Les gros ennuis et parfois même les grosses déceptions que l'on peut rencontrer dans la direction d'une pareille œuvre sont largement compensés par la reconnaissance affectueuse que nous témoignent la plupart des enfants et surtout par la joie de découvrir et de voir épanouir les germes de vocations sacerdotales.

Le contact journalier avec le prêtre, l'atmosphère de piété liturgique où ils évoluent, orientent insensiblement plusieurs de ces enfants vers le sacerdoce. Depuis 1919, 26 ont été dirigés vers le Petit Séminaire de Pont-Croix ou les Congrégations religieuses. Tous n'ont peut-être pas persévéré ; néanmoins la Psalette a donné déjà 6 prêtres au service des autels, les RR. PP. Huitric (Octobre 1934), Laurent et Mao (Octobre 1936), les abbés Boucher (Décembre 1937), Feunteun et Keraval (Juillet 1938). MM. les abbés Jean Halléguen et Joseph Le Her font, à Rome, leurs études théologiques, l'un chez les Oblats de Marie, l'autre chez les Assomptionnistes ; M. l'abbé André Hardouin a revêtu la soutane en Octobre 1937 pour entrer au Grand Séminaire de Quimper. Derrière ces jeunes prêtres et séminaristes s'acheminent encore vers le Sanctuaire plusieurs jeunes gens et enfants qui se familiarisent dans nos collèges et institutions avec les humanités, le grec et le latin. La moisson s'annonce belle, et avec la grâce de Dieu, portera des fruits ; nous devons rendre grâces à Dieu de bénir ainsi les petits chanteurs de la cathédrale.

RÉCOMPENSES ET SANCTIONS

Dans une œuvre, comme celle de la Psalette, où il est fait appel au dévouement et au bon esprit de ses membres, il faut envisager récompenses et sanctions, récompenses surtout, car il faut faire aimer l'œuvre aux enfants.

Des bons points qui valent 0 fr. 20 chacun et dont le montant vient s'ajouter à la solde trimestrielle, récompensent l'assiduité du serviteur de messe qui doit être à son poste à 6 h. 45. Double bon point est donné à celui qui prend son service avant 6 h. 30.

Loterie. — Chaque semestre, en Décembre et en Juillet, est organisée une grande tombola alimentée par les dons généreux des paroissiens. Le gros lot est habituellement un billet de Lourdes ou encore une bicyclette, les autres lots sont également d'une réelle valeur et sont attribués à ceux qui ont répondu le plus grand nombre de messes ou encore à ceux qui ont été les plus assidus aux classes de chant et aux offices des dimanches et fêtes. La loterie, c'est le grand événement dont on parle deux mois à l'avance et c'est aussi un moyen très efficace pour susciter et entretenir l'émulation parmi les enfants.

(A suivre.)

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures-30. Bénédiction.

b) **SUR SEMAINE :** Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Mois de Novembre

1^{er}, MARDI. — *Fête de la Toussaint.* — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale), 11 h. 30. A 14 h. 15, exercices du Rosaire. A 14 h. 30, vêpres. Sermon, Salut solennel. Vêpres des morts. A 20 heures, sermon breton. Vêpres des morts.

2, MERCREDI. — Commémoration de tous les fidèles trépassés. — A partir de 6 heures, messes de demi-heure en demi-heure. A 8 heures, office paroissial, grand'messe, absoute. A 10 heures, office canonial. Procession, grand'messe, absoute. A partir de 14 heures, à la sacristie, inscription des noms dans la Confrérie des Trépassés. A 20 heures, clôture des exercices du Rosaire. Confession des filles des catéchismes à 11 heures.

3, JEUDI. — Saint Guinal, abbé. A 6 h. 30, service pour les anciens Curés et Vicaires de la paroisse. A 7 h. 30, messe de communion. A 9 heures, service pour les Evêques et les Chanoines défunts. Confession en vue du 1^{er} vendredi du mois.

4, VENDREDI. — Sainte Françoise d'Amboise, veuve. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

5, SAMEDI. — Fête des Saintes Reliques conservées dans les églises du diocèse. Confession des garçons des catéchismes.

✠ 6, DIMANCHE. — 22^e dimanche après la Pentecôte. Messes aux heures habituelles. A 10 heures, grand'messe de *Requiem* pour les défunts spoliés de leurs fondations. A 14 h. 30, vêpres, bénédiction. A 20 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

7, LUNDI. — De l'octave de la Toussaint.

8, MARDI. — Octave de la Toussaint. A 7 heures, à la chapelle des Œuvres, messe de la Ligue féminine d'Action Catholique. A 14 h. 30, réunion des dizainières.

9, MERCREDI. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.

10, JEUDI. — Saint André Avellin, confesseur.

11, VENDREDI. — Saint Martin, évêque. Commémoration de l'Armistice. A 9 h. 30, messe et absoute. Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

12, SAMEDI. — Saint Martin, pape et martyr.

✠ 13, DIMANCHE. — 23^e dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, sermon breton. Prières. Bénédiction.

14, LUNDI. — Saint Josaphat, évêque et martyr. A 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes. A 15 heures, conférence de M. le Curé.

15, MARDI. — Saint Albert Le Grand, évêque et confesseur. A 20 h. 30, à la Phalange d'Arvor, soirée artistique organisée par la Chorale en l'honneur de sainte Cécile. Entrée gratuite, sur présentation de la carte d'invitation. Quête au profit de l'œuvre.

16, MERCREDI. — Sainte Gertrude, vierge.

17, JEUDI. — Saint Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur.

18, VENDREDI. — Dédicace des Basiliques des saints Pierre et Paul, apôtres.

19, SAMEDI. — Sainte Elisabeth, veuve.

✠ 20, DIMANCHE. — 24^e et dernier dimanche après la Pentecôte. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, réunion des Confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration perpétuelle. Chapelet. Procession et bénédiction.

21, LUNDI. — Fête de la Présentation de la Sainte Vierge.

22, MARDI. — Sainte Cécile, vierge et martyre.

23, MERCREDI. — Saint Clément, pape et martyr.

24, JEUDI. — Saint Jean de la Croix, confesseur.

25, VENDREDI. — Sainte Catherine, vierge et martyre.

26, SAMEDI. — Saint Silvestre, abbé.

✠ 27, DIMANCHE. — 1^{er} dimanche de l'Avent. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre, à la chapelle des Œuvres. A 20 heures, sermon breton, vêpres des morts.

28, LUNDI. — De la férie.

29, MARDI. — Saint Hoardon, évêque et confesseur.

30, MERCREDI. — Saint André, apôtre. Confession des filles des catéchismes.

Mois de Décembre

1^{er}, JEUDI. — Saint Tugdual, évêque et confesseur. A 7 h. 30, messe de communion. Dans la soirée, confession en vue du 1^{er} vendredi.

2, VENDREDI. — Sainte Bibiane, vierge et martyre. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. A 20 h., heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

3, SAMEDI. — Saint François de Xavier, confesseur. Confession des garçons des catéchismes.

✠ 4, DIMANCHE. — 2^e dimanche de l'Avent. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire. Chapelet, procession, bénédiction.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

- 24 *Septembre.* Jeannette-Herveline-Marie Coignec, 33, rue des Douves.
 25 — Marie-Claire-Jeanne Pennec, rue de l'Abattoir.
 25 — Marie-Claire Le Berre, 12, rue Jean-Jaurès.
 25 — Marie-Louise Jugant, 9, rue du Sallé.
 26 — Jean-René-Marie Hascoët, 10, place du Champ-de-Foire.
 2 *Octobre.* Yves-Louis Guivarc'h, 33, rue Jean-Jaurès.
 2 — Anny-Monique-Hélène Gestin, avenue des Sports.
 2 — Pierre-Marie Tanneau, 21, rue Goarem-Dro.
 2 — Yvette-Anne-Marie Kerviel, 8, rue Le Déan.
 9 — Marie-Louise Francis, 16, rue Jean-Jaurès.
 9 — René-Yves-Alain Laudrein, 1 bis, rue Le Déan.
 9 — Monique-Anne-Marie Coustans, 14, rue du Frouit.
 9 — Yves-Marie Gourmelin, 2, rue du Gué-Odet.
 13 — Claude-Marcel Cochereau, 43, rue Jean-Jaurès.
 15 — Anne-Marie Roi, 30, rue du Dragon, Paris.
 15 — Guy-Louis-Joseph Penn, 2 bis, rue du Frouit.
 16 — Georges-Louis-Sera Salaün, Hippodrome.
 16 — Monique-Elisabeth-Louise Madec, 19, rue du Sallé.

Mariages.

- 27 *Septembre.* André-Gustave-Jules-Marie Rault et Jeanne Le Bras.
 3 *Octobre.* Jean Doudet et Marie-Corentine Burel.
 3 — Pascal-Bernard Borteyrou et Yvonne-Anne-Marie Daoudal.
 13 — Pierre-Joseph-Marie Pérennès et Marie-Anne-Philomène Pennarun.

Décès.

- 23 *Septembre.* Marie Queffelec, épouse Keralun, 45 ans, Hospice.
 1 *Octobre.* Marie Cornic, célibataire, 46 ans, 17, rue Le Déan.
 3 — Corentin-Germain Le Guern, époux Marmier, 56 ans, 9, rue Jean-Jaurès.
 17 — Eugène-Marie Guiziou, époux Le Roux, 60 ans, 5, rue du Gué-Odet.
 18 — Jeanne Douguet, 16 ans, 25, rue des Douves.
 20 — Marie-Marguerite Le Bihan, célibataire, 78 ans, 21, rue Kéréon.

TEINTURERIE MODERNE, quai du Stéir (face aux Halles). — Nettoyage à sec. Teintures en tous genres. Spécialités de deuils rapides.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale
Tél. 0-69

ÉPICERIE
CONFISERIE
CIERGES

LOUISE SAVINA

43, Rue Kéréon - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL
- - ENCENS - -
- HUILES ET MÈCHES -
- POUR SANCTUAIRES -

KODAKS

PATHÉ-BABY
PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent 14, Boul. Kerguelen
direct de 4, rue St-François
«Meccano» QUIMPER - Tél 3-59

T
S
F

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

Haut-Parleur

28, RUE KÉRÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Kéréon
QUIMPER

CHARCUTERIE
ET TRIPERIE
DES HALLES

M^R & M^{ME} QUÉAU

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

aux

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale
■ QUIMPER ■

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ
■ MÉNAGE ■
AMEUBLEMENT

Articles pour Literie

Edredons - Couvertures
Toutes Transformations

M^{me} COSMAO

16, rue Elle-Fréron, 16
QUIMPER

CYCLES



MACHINES A COUDRE
VOITURES D'ENFANTS

M^{me} PIERRE JEAN, MÉCANICIEN

66, rue Neuve, 66
QUIMPER

AUX DAMES DE FRANCE

Rue Kéréon - Rue Astor

QUIMPER

Les magasins préférés

*Toujours les premières Nouveautés
de bon goût et d'élégance*

Visitez nos magasins

Entrée libre



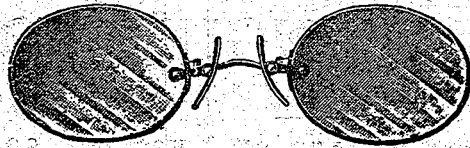
P. LE GUENNEC
OPTICIEN DIPLOMÉ
BANDAGISTE

Lunetterie et Orthopédie

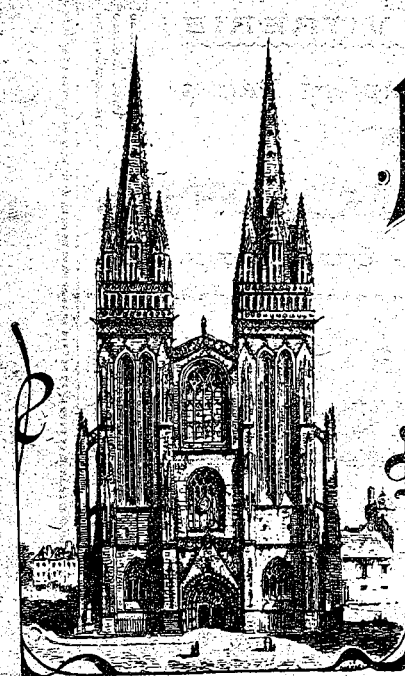
16, rue Kéréon.

DELBENN

QUIMPER



Maison de Confiance, recommandée par le Corps Médical



LA VOIX de S^t CORENTIN QUIMPER

Bulletin mensuel de la Paroisse

Paraît le 1^{er} Dimanche de chaque mois

BUREAUX :

Patronage de la Sainte-Famille,
5, rue Valentin

DÉPOTS :

Librairie Le Goaziou, rue S^t-François
— Guivarc'h, rue Kéréon

Abonnement d'honneur..... 20 francs par an.

Abonnement 10 francs par an.

Le Numéro : 1 franc.

Annonces commerciales : 25 francs par an pour une case.



La paroisse est une famille.

L'église paroissiale est la maison de famille.

A l'église se fait l'union de tous les enfants.

A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.

Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.

Allez à votre église.

C o u p o n s
Achat & Vente de Titres
Placements
E s c o m p t e
Dépôt de Fonds
A v a n c e s

Comptoir National d'Escompte DE PARIS

Société Anonyme
au Capital de 400 Millions entièrement versés

Siège social : A PARIS, 14, rue Bergère

Agence
QUIMPER
26 rue du Parc

Sous-Agences
Brest
Concarneau
Lorient
Morlaix
Vannes

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

LA VIE PAROISSIALE

Le 20^e Anniversaire de l'Armistice
à la Cathédrale

L'assistance était plus nombreuse que jamais à la messe célébrée à la Cathédrale le 11 Novembre dernier. Les hommes occupaient toute la grande nef, le bas-côté Nord et se pressaient sous les tribunes de l'orgue, jusqu'au grand portail.

Monseigneur Duparc présidait au trône, assisté de MM. les chancines Joncour et Louvière, vicaires généraux. Monseigneur Cogneau occupait un fauteuil disposé à la droite du trône épiscopal.

Le catafalque avait été érigé dans le sanctuaire même, devant l'autel. Tout autour se tenaient 14 porte-drapeaux, représentant 14 sociétés militaires ou patriotiques. Les élèves du Grand Séminaire, au grand complet, emplissaient le chœur, et leur schola assurait l'exécution des chants liturgiques. Au haut de la grande nef se tenaient M. Angeli, préfet du Finistère et son chef de cabinet ; M. Gautier, maire de Quimper, ses adjoints, des conseillers municipaux ; M. le colonel du 137^e, avec un très nombreux cortège d'officiers du régiment. M. le chanoine Mayet tenait le grand orgue, M. l'abbé Cadiou, maître de chapelle, l'orgue du chœur. La Cathédrale était comble.

A l'évangile M. le Curé prononça l'allocution que nous publions plus bas.

A la fin de la messe, Son Excellence Monseigneur Duparc présida l'absoute et la foule se retira, visiblement émue de cette fête qui aura ravivé chez tous avec la reconnaissance due aux morts de la guerre l'amour dû à la France.

Quomodo ceciderunt robusti et perierunt arma bellica !

Comment se peut-il que les courageux soient tombés et que la défaite soit venue !

EXCELLENCES,

MES FRÈRES,

Mes yeux d'enfant ont lu jadis bien souvent et avec tristesse ces paroles empruntées à la Sainte Ecriture. Elles étaient gravées sur une plaque de marbre fixée au mur de l'humble église où j'ai appris à prier.

Sur cette plaque de marbre, une quinzaine de noms avaient été gravés ; les noms des hommes de la paroisse, tombés sur les champs de bataille pendant la guerre de 1870, il y a 68 ans.

Et il y a vingt ans, à pareil jour, une autre guerre s'achevait ; une guerre longue, dure, cruelle qui avait ensanglanté l'Europe et, on peut dire, le monde entier. De cette guerre, en effet, les victimes se chiffraient par centaines de milliers et même par millions.

Les cloches du 11 Novembre 1918 sonnaient du moins, avec le glas des morts, le *Te Deum* reconnaissant de la victoire.

Il y a, de cela, vingt ans ! Etait-ce du moins bien fini cette fois de ces tueries affreuses ? On l'espérait, on le disait, quelques-uns le croyaient fermement.

Nous le souhaitons encore aujourd'hui de toute la force de notre âme, mais qui donc oserait dire que la paix est désormais assurée ? Une paix équitable, fraternelle, durable ? Qui de nous n'a pas vivement ressenti les angoisses de ces dernières semaines ? Qui de nous ne souhaite être enfin délivré de ce cauchemar ? Souhaiter la paix ne suffit pas, hélas ! pour la réaliser.

La France, amie de la paix, nous invite, en ce vingtième anniversaire de l'armistice, à nous réunir près de la tombe des morts de la guerre. Elle veut que ce vingtième anniversaire soit célébré avec plus d'éclat, plus de ferveur et de piété patriotique que jamais.

Vous en connaissez l'émouvant programme : ces pèlerinages qui de tous les points de l'horizon sillonnent les routes de France pour se rejoindre à Rethondes, où furent signés les préliminaires de la paix, qui viennent s'incliner sur la tombe du Soldat inconnu qui dort son dernier sommeil en plein Paris, sous l'Arc de Triomphe et y allument des flambeaux qui communiqueront la flamme du souvenir et de la reconnaissance jusqu'aux extrémités les plus lointaines du sol français.

Merveilleux symbole de l'union que doivent réaliser chez nous tous les esprits et tous les cœurs.

Vous avez répondu, mes Frères, à l'invitation de la France.

Vous êtes venus plus nombreux aujourd'hui que jamais entourer ce cataltique qu'abritent vos drapeaux.

Autorités religieuses, Nosseigneurs les Evêques, autorités civiles, M. le Préfet, M. le Maire, autorités militaires, officiers du 137^e et à leur tête un chef, le colonel, anciens combattants, jeunesses patriotiques, foule appartenant à tous les milieux, à tous les partis qui savent oublier aujourd'hui qu'ils sont des partisans, et ne se rappellent qu'une chose : qu'ils sont des Français, des Français qui veulent honorer, glorifier les héroïques victimes du devoir patriotique.

Mes Frères, ces saintes victimes du devoir ont droit à notre reconnaissance. Tous, nous en sommes convaincus.

Mais ils ont le droit aussi de nous donner une grande leçon. Puissions-nous en être également convaincus, entendre et comprendre cette leçon et nous en inspirer dans notre conduite.

Ils ont droit à notre reconnaissance et si la reconnaissance se doit mesurer à la grandeur du bienfait, c'est une immense, une infinie reconnaissance que nous leur devons.

Que nous ont-ils donné, en effet ?

Tout ! leurs souffrances, leurs fatigues, leur sang, leur vie. Nul ne peut donner à ses amis une plus grande marque d'amour que de mourir pour eux.

C'est pour nous qu'ils sont morts, pour nous garder notre sol, nos institutions, notre honneur, notre liberté.

Notre reconnaissance, nous la leur exprimons par les monuments qui se dressent partout en leur honneur, par l'appui, les secours que nous donnons à leurs veuves, à leurs orphelins, à leurs ascendants.

Mais nous savons bien que toutes ces expressions de notre reconnaissance restent au-dessous de ce qu'ils nous ont donné. Et dans notre impuissance à nous acquitter de notre dette, nous nous adressons à Celui qui, seul, peut suppléer à notre pauvreté, à Celui qui est infiniment riche en même temps qu'infiniment généreux, à notre Dieu qui est leur Dieu, à « Celui qui règne dans les cieux », et qui dispose des biens éternels.

Mes Frères, c'est beau, un peuple en prière, un peuple à genoux suppliant Dieu d'acquitter sa dette sacrée.

Tout à l'heure le prêtre qui célèbre la messe, se retournant vers nous, nous dira : *Orate fratres...* Priez, mes Frères, pour que le sacrifice que je vais offrir et que vous offrez avec moi soit accueilli par le Dieu tout puissant notre Père.

Vous répondrez à cette invitation et tous, dans l'intime de votre cœur, vous demanderez à Dieu de vous exaucer, en récompensant dignement, largement, surabondamment, ceux qui ont tout donné pour nous et pour notre Patrie.

Mes Frères, les morts de la grande guerre ont le droit de nous donner une leçon et jamais leçon ne fut plus opportune que celle qu'ils nous font entendre :

« Nous n'avons fait la guerre que pour vous conquérir la paix. Nous l'avons conquise au prix du sacrifice de notre vie. Nous vous l'avons donnée. Sachez la garder ! »

Pour garder la paix, il ne suffit pas de dire que l'on veut la garder, il ne suffit pas de désirer la garder. La paix comme la guerre doit se gagner et se défendre chaque jour. Si nous perdions la paix, mais on pourrait graver sur tous les monuments aux morts qui se dressent dans toutes les communes de France, sur la tombe du Soldat Inconnu de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, cette phrase qui soulignait l'impuissance de l'héroïsme des soldats de 1870 : « *Quomodo ceciderunt robusti et perierunt arma bellica* : Comment le sacrifice de nos vaillants est-il demeuré stérile ? S'est-il exercé en pure perte ? »

Il faut travailler pour maintenir la paix.

C'est un de nos diplomates contemporains, le titulaire d'une de nos grandes ambassades, qui écrivait dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 Octobre dernier :

« *Sous l'aspect mouvant des choses, l'Histoire, en ses profondeurs, obéit à des lois immuables. Comme il faut être attentif à les respecter !* »

L'Histoire obéit à des lois immuables.

Que sont-elles, ces lois ?

Elles nous disent tout d'abord que si la force ne crée pas le droit, comme le voudrait une doctrine païenne et barbare, la force du moins appuie efficacement le droit.

Par suite, un peuple qui veut la paix dans la justice et dans l'honneur doit s'assurer les moyens de défendre ce bel idéal contre ceux qui veulent y porter atteinte.

Et la prévoyance, la prudence et le travail sont indispensables pour assurer cette force pacifique et pacifiante à un peuple.

Elles nous disent, les lois de l'Histoire, qu'un peuple ne peut être fort et respecté et écouté que dans la mesure où il est uni. C'est la grande vérité dont l'expression se trouve dans le texte même du Saint Evangile, qui l'a cueillie sur les lèvres de Notre Seigneur : « *Omne regnum in se divisum desolabitur*, Tout royaume divisé est voué à sa perte. »

Mes Frères, est-ce que vraiment les morts de la guerre ne sont pas qualifiés pour nous faire entendre cette leçon ?

Est-ce qu'ils n'ont pas le droit de nous dire : Si nous avons fait triompher notre juste cause, si nous avons été victorieux, c'est parce que nous avons été unis ;

A partir du jour où tous les alliés ont compris le besoin, la nécessité de l'unité d'action et l'ont réalisée, la victoire s'est attachée à nos drapeaux pour ne plus les quitter ;

C'est parce que nous, les morts, et vous anciens combattants, nos frères de luttes, nous nous serrions les coudes, nous formions bloc, que l'ennemi a dû s'arrêter et s'enfuir devant ce mur que formaient nos poitrines. Si nous nous étions séparés, écartés les uns des autres, l'ennemi aurait eu vite fait de passer par les brèches ainsi ouvertes et de continuer à l'arrière son œuvre de destruction et de ruine.

Nous avons été unis dans la guerre au milieu des souffrances. Est-il donc plus difficile de rester unis dans la paix ? Restez unis !



Mes Frères, lorsque les délégués de tous nos départements, après avoir allumé leurs flambeaux, là-bas, à l'Arc-de-Triomphe, à la flamme qui brille sur la dalle glorieuse du « Soldat de France », c'est son seul nom, reviendront vers nous porteurs de cette flamme, comprenons bien le symbolisme, le sens, la grandeur de ce geste patriotique.

D'un même cœur, redisons notre amour pour la France, la plus belle patrie qui soit au monde !

Prions Dieu de bénir ceux qui sont morts pour elle et de bénir aussi ceux qui veulent l'aider (et nous en serons tous), à vivre dans la justice, dans l'honneur et dans la Paix.

(Ainsi soit-il.)

A la Phalange

Trois fois bravo !

Bravo ! pour les succès sportifs.

En coupe de France, l'équipe première de la Phalange d'Arvor a battu sur son terrain de Saint-Denis, dans une première rencontre, le Stade Morlaisien.

Une deuxième rencontre a mis nos Phalangistes à Saint-Pol de Léon en présence du Stade Léonard. Une deuxième fois, ils ont été victorieux.

La grande équipe Lorientaise C. E. P. leur a alors été opposée. Les Lorientais eux aussi ont dû baisser pavillon devant les nôtres.

Pendant ce temps-là, nos équipes de juniors et de minimes cueillaient de leur côté des brassées de lauriers.

Bonne continuation !



Bravo ! pour l'empressement et la fidélité avec lesquels les Phalangistes ont suivi la retraite excellente que leur a prêchée M. l'abbé Lespagnol, vicaire à Notre-Dame du Mont-Carmel de Brest. 145 retraitants ! C'est, croyons-nous, le record jusqu'à présent. 145 jeunes hommes communiant ensemble au grand chœur, à la messe de 8 heures, le dimanche où la retraite s'achevait, c'était un bel et bon spectacle.

Bonne continuation !



Bravo ! pour la venue en masse de nos hommes et jeunes gens de la Phalange à l'heure d'adoration du Très Saint Sacrement, chaque premier vendredi du mois, de 20 heures à 21 heures. Depuis quelque temps le nombre des adorateurs a doublé et les vieux chevronnés, ceux de la première heure, d'il y a trente ans, ne cachent pas leur joie : « C'est aussi

beau que les premières années » disent-ils. Peut-être pensent-ils que c'est même mieux.

Bonne continuation !

La Sainte-Cécile

La patronne des musiciens a fait salle pleine, plus que pleine, comme de coutume.

La séance récréative et musicale était fixée à 20 h. 30 le 15 Novembre, salle de la Phalange. Dès 20 heures, tout était occupé. Beaucoup d'assistants durent rester debout.

Les membres de la chorale, les petits enfants de la maîtrise, les solistes, les acteurs de la charmante saynète « Le financier et le savetier » ont recueilli des applaudissements bien mérités.

Félicitations à tous et spécialement à celui qui fut l'inspirateur et l'organisateur de la fête : M. l'abbé Cadiou.

Le Pardon de Saint-Corentin

Il aura lieu cette année le dimanche 18 Décembre prochain. Nosseigneurs les Evêques le présideront. Le panégyrique de Saint Corentin sera prononcé à l'issue des vêpres, par M. le chanoine Pol Aubert, curé-doyen de Landerneau.

Nos paroissiens viendront comme tous les ans prier avec ferveur le saint Patron de la paroisse et du diocèse, le premier évêque de Quimper.

An aotrou chaloni Le Sann, bet Kure' guechal e Sant-Kaorantin a raio ar zermoun d'an oferen vintin, da zervez pardon hor zant patron. Deuit niverus d'he zelaou.

Mère Félicité

Le matin du 18 Novembre, une bonne et fervente religieuse a été subitement rappelée à Dieu.

Supérieure des religieuses du Likès, Mère Félicité, malgré ses 80 ans amplement dépassés, avait gardé toute sa verdeur d'âme et de cœur et toute son activité physique.

Le jour de sa mort, elle s'est levée à l'heure habituelle, c'est-à-dire très tôt, s'est rendue après l'oraison à la chapelle, où elle a fait le chemin de la Croix, elle a assisté à la Sainte Messe, a reçu la Sainte Communion, puis son action de grâces achevée elle s'est rendue avec ses Sœurs dans leur modeste réfectoire, a dit le *Benedicite*, s'est assise, moins d'une minute après elle était morte.

Mort subite ? Oui ! Mort imprévue ? Mort sans préparation ? Non certes !

C'était une vraie religieuse, toute à son devoir, toute à Dieu ! Elle avait dit parfois : « Je serais heureuse que le Bon

Dieu me prenne au sortir de la messe et de la communion. Je voudrais ne pas causer de fatigues à mon entourage. »

Une religieuse qui peut parler ainsi est une religieuse qui se sent en paix avec Dieu.

Bonne Mère Félicité, vous êtes allée continuer votre action de grâces au Ciel.

A l'administration du Likès, aux chères religieuses qui ont perdu leur bonne Mère, nous offrons nos condoléances. Nous les offrons aussi à M. le chanoine Boulic, curé-archiprêtre de Morlaix, propre neveu de la regrettée défunte.

Le Likès : Un relevé édifiant

En cette année 1938, l'Ecole Sainte-Marie du Likès a fait passer avec succès : le Baccalauréat 1^{re} partie, à 31 élèves ; le Baccalauréat 2^e partie, à 10 élèves. Un élève a obtenu la 4^e mention mathématiques, au concours de l'Université d'Angers.

Dans la branche de l'Enseignement technique : 4 élèves ont été admis à l'Ecole des Arts et Métiers ; 1 à l'Ecole des officiers des la Marine Marchande ; 1 à l'Ecole de Rochefort ; 4 à l'arsenal de Lorient ; 11 à l'arsenal de Brest.

41 ont obtenu le Certificat d'Aptitude Professionnelle ; 30 le diplôme de sténographie ; 44 le diplôme de dactylographie ; 28 le Brevet Élémentaire ; 15 le Brevet d'Enseignement Primaire supérieur.

245 élèves ont réussi aux divers examens professionnels de la Société d'Education et d'Enseignement.

71 ont obtenu le Certificat officiel d'Etudes primaires.

Ces résultats se passent de commentaires.

Nos Séances de Décembre

CINÉMA

Du 2 au 4 Décembre. — *Gais Lurons*, avec Henri Garat et Lilian Harvey.

Du 9 au 11. — Jackie Cooper dans *Au Seuil de la Vie. La Bohémienne*, avec Laurel et Hardy.

Du 16 au 18. — *Les Loups entre eux*, super-production C. F. C. sur l'espionnage.

Du 23 au 25. — Deana Durbin dans *3 Jeunes Filles à la page*. Et en première partie : *Sous le Signe du Scalp*.

Du 30 au 1^{er} Janvier. — *Sa Majesté Grand'Mère. Stormy, roi de la Prairie*.

THÉÂTRE

Comme nous l'avons annoncé le mois dernier, les séances théâtrales vont reprendre au Patronage des garçons.

La saison va s'ouvrir par la représentation d'un drame de Botrel : « Le Mystère de Kéravel », et d'une charmante comédie de René Bastien : « La Fille à son Père ».

Les personnes qui ont assisté à nos séances de l'an dernier, n'ont pas oublié le charme de ces quelques heures de saine récréation passées dans une atmosphère vraiment familiale.

Nous espérons que les paroissiens répondront nombreux, très nombreux, à l'invitation de la troupe de la Phalange, en venant assister à l'une des soirées des mardi 29 et mercredi 30, ou à la matinée du 4 Décembre.

Prix des places : 3 francs ; demi-tarif pour les enfants au-dessous de 13 ans.

Assemblée annuelle de l'Action Catholique de l'Archiprêtré

Lundi 28 Novembre, à Quimper, Assemblée annuelle de l'Action Catholique de l'Archiprêtré, sous la présidence de Mgr Duparc et du Commandant Vannier.

A 9 heures : Messé à la Cathédrale. Allocution de M. le chanoine Thellier de Poncheville.

A 10 heures : Salle de la Phalange d'Arvor : *Réunion générale*.

1° Rapport sur la situation de la famille dans l'Archiprêtré, par M. Manière, du Groupe de Saint-Corentin.

2° Rapport sur la situation de l'Action Catholique dans le diocèse.

A 12 heures : Repas en commun.

A 14 heures : *Réunion générale* à la Phalange : GRANDE CONFÉRENCE de M. le chanoine Thellier de Poncheville, sur « l'Action Catholique et la famille ». (Les dames seront admises à cette réunion.)

A 16 heures : Bénédiction du Saint-Sacrement à la Cathédrale.

Le même jour, à 20 h. 30, salle de la Phalange d'Arvor, GRANDE CONFÉRENCE, par M. le chanoine Thellier de Poncheville sur « l'Eglise en face de la Crise Mondiale. »

« Une question actuelle, d'un intérêt passionnant, traitée par un Conférencier dont l'éloquence et la compétence en matière religieuse et sociale sont de notoriété publique ! ».

Entrée gratuite.

N. B. — On pourra réserver sa place, à la Phalange, lundi, de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

La Psalette de la Cathédrale

(suite et fin)

Grande promenade. — Chaque année, en Juin ou Juillet, la Psalette se rend en promenade au Ris, en Douarnenez. Grande et belle journée ; on en rêve longtemps à l'avance. Depuis plusieurs semaines on a sorti les pelles à sable, les petits bateaux, les paniers à crabes. Chaque soir on fait sa prière à « Santik Dû » pour obtenir du beau temps et les plus généreux lui promettent une belle pièce de deux sous.

Au jour fixé, dès 6 h. 30, la section d'enfants attend fébrilement, dans la cour de la sacristie, le départ pour la gare, où elle doit prendre le train qui la conduira aux plages ensoleillées de Douarnenez. Pas un ne manque à l'appel..., culottes blanches, espadrilles blanches, ils sont propres comme des sous-neufs.

Le voyage n'est pas long, mais toujours fertile en observations et incidents. Quelques-uns prennent le train pour la première fois et non sans une certaine appréhension, car les aînés leur ont dépeint ce voyage comme une expédition merveilleuse, sensationnelle, un voyage à la Jules Verne, où tout est féerie et mystère. Le tunnel, plein d'ombres de la nuit, très propice aux premières espiègleries..., les paysages connus, le Léonard..., Quistinic, La Lorette..., Guengat (premier arrêt), puis Le Juch, avec son église haut perchée, et enfin la gare Douarnenez-Tréboul.

Encore 3 kilomètres... Dieu que c'est long ! Les petits ont déjà confié leur modeste bagage aux anciens et marchent d'un pas allègre vers la nouvelle Terre promise... Ploaré est laissé à notre droite... Des cris de joie..., la mer..., la mer qui étend son immense nappe bleue dans le cadre ravissant de la baie... Le pas s'accélère..., on dévale vers la plage, du reste... on ne marche plus..., on court..., on vole..., et telle une nuée de moineaux, la jeune bande prend possession des rochers, des criques, où l'on dépose soigneusement et les effets et le panier à provisions où les mamans ont mis de si bonnes choses.

Ah ! cette journée de grève ! C'est tout un poème qu'il faut renoncer à écrire. Tels des zèbres en liberté dans les pampas, nos petits Quimpérois courent, foncent sur la plage, grisés par l'air du large, sans but aucun, mais avides de liberté et d'espace... Et les bains ! de timides trempettes pour les petits, des épreuves de natation pour les anciens que les cadets regardent avec une certaine envie mêlée de peur... Et les repas ! Chaque groupe s'installe et les victuail-

les, soigneusement renfermées dans la serviette blanche, s'étalent sur les rochers et les galets... L'air salin a développé les appétits déjà suffisamment aiguës, et bientôt les mets disparaissent avec une rapidité qui tient de la prestidigitiation.

Après le repas... c'est la pêche aux crabes... Pauvres bêtes, elles vont passer un bien vilain quart d'heure... Pourchassées dans leur dernier retranchement, c'est en vain qu'elles essaient de se défendre de leurs ciseaux menaçants ; nos petits Quimpérois les prennent par la carapace et, triomphants, les renferment dans leurs paniers d'osiers, qu'elles ne quitteront que pour une course rangée sur le sable et le soir pour la casserole d'eau bouillante.

Le soleil a mordu ces épidermes tendres de citadins ; les premières brûlures se font déjà sentir, mais ne ralentissent pas encore l'activité de ces guerriers qui multiplient redoutes et châteaux-forts dans le sable que va bientôt recouvrir par « zoules » successives la marée montante.

La mer est pleine : deuxième bain, puis deuxième repas, quelques derniers ébats sur la plage qu'encombrent désormais touristes désinvoltes et indigènes gouailleurs, puis c'est le retour.

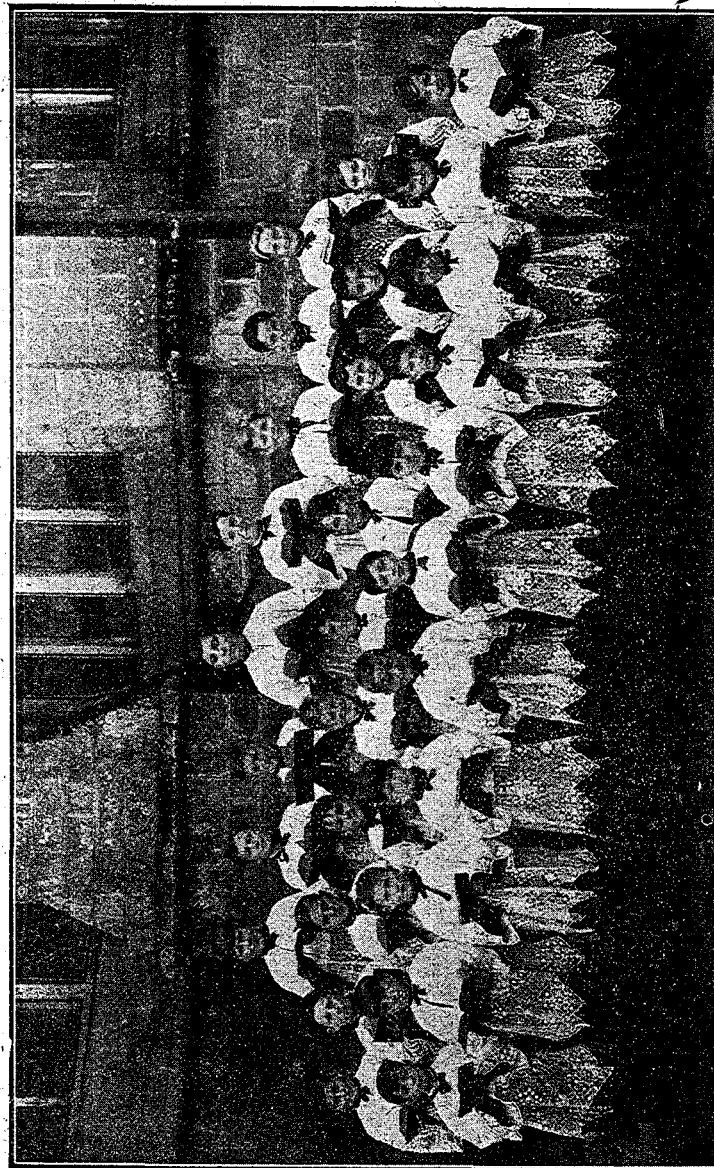
Le visage est fortement enluminé ; sur le dos, sur les jambes les morsures du soleil se font plus cuisantes ; la côte du Ris est péniblement gravie et les chansons ont peu d'action sur les tempéraments sursaturés d'air salin et de chaleur... Première étape... Ploaré... une visite à l'église et quelques achats chez les marchands de bonbons...

Revigorée par cette halte salutaire, la petite troupe dévale les rues à forte pente de Douarnenez et la vue du grand pont et de la gare encourage les volontés fléchissantes et revigore les nerfs abattus...

Dans le train, les conversations reprennent, chacun a réalisé de véritables prouesses et les costumes bien mal en point et maculés témoignent de l'ardeur des combats, des courses et des travaux.

En gare, les parents reprennent possession de leurs enfants, ruisselants de soleil, fourbus mais contents. Pendant quelques jours ils porteront encore les stigmates de leur escapade maritime, les nez, les bras, les épaules se pèlent et une peau neuve viendra remplacer les ravages des coups de soleil.

Et chaque année, depuis 20 ans, les choristes de la Psalette reprennent le chemin du Ris, et c'est toujours le même entrain, la même bonne humeur, la même joie, la même fatigue bienfaisante. L'Histoire est un perpétuel recommencement.



Les Petits Choristes en 1931.

De gauche à droite 1^{er} rang (en haut) : J. Olivier, J. Le Berre, J. Macé, J. Cojean, J. Nihouarn, R. Nihouarn, Y. Le Goff, P. Laurent.
2^e rang : H. Boucher, J. Jourdain, P. Taboré, L. Plouzenneec, P. Michel, P. Le Nir, H. Prioult, J. Teston, H. Flour, Y. Pénemou.
3^e rang : P. Macé, R. Goulitquer, R. Le Berre, J. Le Nir, A. Laurent, J. Le Nir, H. Lénéz, R. Gourmelin, H. Clech, H. Prioult, L. Floc'h.

1938 apporta une modification au programme traditionnel, et le voyage à Douarnenez était remplacé cette année par un long et intéressant voyage à Saint-Pol de Léon, où se tenait, le 5 Mai, une Journée Grégorienne. Journée inoubliable dont la *Voix de Saint-Corentin* (Juin 1938) a retracé les différentes étapes.

Le bon renom des petits chanteurs de Saint-Corentin a franchi les limites de la paroisse et ils furent, plusieurs fois, demandés pour des offices à l'extérieur. Ces dernières années ils ont été appelés pour des enterrements, mariages, à Locudy, Bénodét, Lanriec. Ce furent de nouvelles promenades qui s'ajoutèrent aux sorties officielles et réglementaires.

Les récompenses ne suffisent pas toujours à stimuler les bonnes volontés, et la nature humaine est ainsi faite qu'à côté de la récompense, il faut la punition. Le directeur n'en usera que rarement et à contre-cœur, mais elle est nécessaire. Il y a l'amende pécuniaire ou retenue sur la solde, ou le prêt, le renvoi temporaire et le renvoi définitif.

CONCLUSION

Ce modeste aperçu historique et documentaire de la Psalette n'a d'autre but que de mieux faire connaître une œuvre qui vit et prospère à l'ombre de notre belle cathédrale. La bonne marche et le succès de l'œuvre dépendent aussi de la confiance que lui feront les familles de la paroisse en lui donnant leurs enfants, en appuyant de leur sympathie et de leur charité les efforts du directeur et des choristes qui n'ont d'autre ambition que d'assurer la gloire et les louanges d'un Dieu magnifiquement servi et chanté dans son temple.

Calendrier Paroissial.

I. HEURES DES OFFICES. — a) DIMANCHES ET FÊTES : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures 30. Bénédiction.

b) SUR SEMAINE : Messes à 6, 7, 8, 8 h. 40 (messe du Chapitre).

Mois de Décembre

1^{er}, JEUDI. — Saint Tugdual, évêque et confesseur ; à 7 h. 30, messe de communion. Dans la soirée, confession en vue du 1^{er} vendredi.

2, VENDREDI. — Sainte Bibiane, vierge et martyre. Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, chapelet, bénédiction. A 20 h., heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

3, SAMEDI. — Saint François de Xavier, confesseur. Confession des garçons.

4, DIMANCHE. — 2^e dimanche de l'Avent. Office du dimanche. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. A 20 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire. Chapelet, procession, bénédiction.

5, LUNDI. — De la férie.

6, MARDI. — Saint Nicolas, évêque et confesseur. A 7 heures, chapelle des Œuvres, messe de la Ligue d'Action Catholique féminine. A 14 h. 30, réunion des dizainières.

7, MERCREDI. — Saint Ambroise, évêque, confesseur, docteur de l'Eglise.

8, JEUDI. — Fête de l'Immaculée Conception. Offices comme le dimanche, à l'exception de la messe de 11 h. 30. A 20 heures, sermon, procession, bénédiction.

9, VENDREDI. — De l'octave. Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

10, SAMEDI. — De l'octave.

11, DIMANCHE. — 3^e dimanche de l'Avent. Messes aux heures habituelles. Vêpres à 14 h. 30. A 20 h., sermon breton, prières, bénédiction. Cette semaine, il y a Quatre-Temps.

12, LUNDI. — Saint Corentin, évêque et confesseur, patron principal du diocèse. A 8 heures, messe à l'autel du Saint, chant de cantiques. A 8 heures, à la chapelle des Œuvres, messe des Mères chrétiennes. A 15 heures, conférence par M. le Curé.

13, MARDI. — Sainte Lucie, vierge et martyre.

14, MERCREDI. — De l'octave de l'Immaculée. Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

15, JEUDI. — Octave de l'Immaculée.

16, VENDREDI. — Saint Jucicaël, roi et confesseur. Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

17, SAMEDI. — De la férie. Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

18, DIMANCHE. — 4^e dimanche de l'Avent. Solennité de S. Corentin. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et 11 h. 30. A la messe de 6 heures, panégyrique breton par M. le chanoine Le Sann, du Chapitre de la cathédrale. A 14 h. 30, vêpres pontificales, panégyrique de S. Corentin par M. le chanoine Aubert, curé-doyen de Landerneau ; procession du bras de S. Corentin, salut solennel du T. Saint-Sacrement. Pas de réunion le soir, à 20 heures.

19, LUNDI. — De la férie.

20, MARDI. — De la férie.

21, MERCREDI. — Saint Thomas, apôtre.

22, JEUDI. — De la férie.

23, VENDREDI. — De la férie. A 9 heures, service solennel à la mémoire de Monseigneur Valteau.

24, SAMEDI. — Vigile de la Nativité. Jeûne et abstinence. Confessions en vue de la fête de Noël. On confesse jusqu'à 20 heures. Les portes de la cathédrale restent fermées de 20 h. à 22 heures. A 22 h. 30, chant des Matines. A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses. Chant de cantiques.

25, DIMANCHE. — FÊTE DE NOËL. A partir de 6 heures, messes de demi-heure en demi-heure. A 10 heures, messe pontificale ; messe à 11 h. 30. A 14 h. 30, vêpres pontificales, sermon par M. le chanoine Le Louët, supérieur du collège Saint-Yves. Salut solennel du T. Saint-Sacrement. A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle des Œuvres. Il n'y a pas de réunion le soir, à 20 heures.

26, LUNDI. — Saint Etienne. Offices comme le dimanche, à l'exception de la messe de 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

27, MARDI. — Saint Jean, apôtre.

28, MERCREDI. — Les Saints Innocents.

29, JEUDI. — Saint Thomas, évêque et martyr.

30, VENDREDI. — Office du dimanche dans l'octave de la Nativité.

31, SAMEDI. — Saint Sylvestre, pape et confesseur. A 20 heures, heure d'adoration et de réparation par M. le Curé. Salut du T. Saint-Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

- 23 Octobre. Jacques-Charles Marro, 26, rue Aristide-Briand.
 24 — Jean-François Le Luduec, 10, rue Pen-ar-Stéir.
 29 — Guy-Jean-François Le Morzellec, 76, rue Jean-Jaurès.
 30 — Jean-Paul-Michel Gouérou, 38, rue Aristide-Briand.
 31 — Jean-Michel-Guillaume Pétillon, 13, rue Jean-Jaurès.
 13 Novembre. Paul-Jean-Guillaume Bernard, 39, rue de Brest.
 13 — Claude-Marie Nédélec, quartier de l'Hippocrôme.
 13 — Josette-Madeleine-Marie Dœuff, 14, rue Théodore-Le-Hars.
 18 — Angré-Clément-François Quéau, impasse Albert-Jean.
 19 Novembre. Maurice-Joseph Gouritin, impasse Saint-Yves.

Mariages.

- 27 Octobre. René Scarfiglieri et Yvonne-Virginie Caugant.
 5 Novembre. Jean-Marie Bidan et Anne Poquet.
 7 — Charles-Marie Dubois et Marie-Jeanne-Marcelle Suignard.
 14 — Michel-Marie Cloarec et Marguerite Hémerly.

Décès.

- 26 Octobre. Léon-Edouard-Gaston Mourlet, veuf Grélety, 78 ans, 22, rue du Frouit.
 26 — Marie-Anne Istin, veuve Quéré, 75 ans, 28, rue de Brest.
 29 — Jean-Marie Péron, époux Tanguy, 29 ans, 51, rue Elie-Fréron.
 31 — Marie-Anne David, veuve Canivet, 74 ans, place Mesglaouen.
 7 Novembre. Marie-Jeanne Michelet, veuve Bourlaouen, 85 ans, 4 bis, rue Jean-Jaurès.
 8 — Renée Merlet, 16 ans, rue Kéréon, n° 1.
 12 — Marie-Louise Le Long, épouse Guillou, 69 ans, impasse de l'Odét.
 14 — Clarice-Françoise Thomas, célibataire, 76 ans, 5, rue du Pichéry.
 15 — André-Louis-René Keraën, époux Le Bihan, 36 ans, 16, rue du Frouit.
 17 — Jacques-Alexandre-Marie Courtès, célibataire, 70 ans, allée Couchouren.
 19 — Marie-Corentine Rannou, veuve Le Guével, 76 ans, 2, avenue de la Gare.
 21 — Charles-Jean-Maurice Le Gars, 5 ans, rue Elie-Fréron.
 21 — Marie-Jeanne Le Menn, célibataire, 79 ans, Hospice.
 22 — André-Henri Coignoux, 3 jours, 9, rue Sainte-Catherine.
 22 — Eugène-Joseph Thévenin, veuf Cozic, 4, rue Feunteunik-al-Lez.

TEINTURERIE MODERNE, quai du Stéir (face aux Halles). — Nettoyage à sec. Teintures en tous genres. Spécialités de deuils rapides.

Le Gérant : V. Boucher.

Impr. Cornouaillaise, Quimper.



H. Wolf

En face la Cathédrale
Tél. 0-69

ÉPICERIE
CONFISERIE
CIGARES

LOUISE SAVINA

43, Rue Kéréon. - QUIMPER

ARTICLES DE NOËL
- ENCENS -
- HUILES ET MÈCHES -
- POUR SANCTUAIRES -

KODAKS

PATHÉ-BABY
PORTRAITS D'ART

J. VILLARD

PHOTO-CINÉ

Agent direct de
«Meccano» 14, Boul. Kerguelen
4, rue St-François
QUIMPER - Tél. 3-59

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Etablissements J. ALLAIN

28, RUE KÉRÉON, QUIMPER

Téléphone 2-61

C'EST TOUJOURS
LE CHAPEAU...

A. DARCILLON

QUI COIFFE LE MIEUX

24, rue Kéréon
QUIMPER

CHARCUTERIE
ET TRIPERIE
DES HALLES

M^R & M^{ME} QUÉAU

9, rue Amiral de la Grandière

Faites vos Achats

aux

NOUVELLES GALERIES

Place de la Cathédrale
QUIMPER

TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ

NOUVEAUTÉ
MÉNAGE
AMEUBLEMENT